

Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth.

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mercredi 5 novembre 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

LE DEVOIR

Il y a des submersibles ennemis en vue de Terre-Neuve, révèle Ottawa

(voir en page 3)

La région des Îles de la Madeleine est la plus densément peuplée du Canada
Population de plus de 200 habitants par mille carré, en comparaison d'un chiffre de 5.18 pour l'ensemble du Canada et de 5.49 pour l'ensemble de la province de Québec — Densité de population plus grande qu'en France — Emigration constante des Madelinots et absence saisonnière de plusieurs centaines d'entre eux — Rapport d'une enquête faite en 1937 — Une initiative heureuse du ministère provincial de la Colonisation, établissant des Madelinots dans une région éminemment propice de l'Abitibi

Les Îles de la Madeleine constituent probablement, de toutes les régions du Canada, l'exception faite comme de raison des agglomérations urbaines, celle qui est la plus densément peuplée. Pas un seul village d'importance dans cet archipel, ainsi que nous l'avons vu, et pourtant la population y est de plus de 200 habitants par mille carré : une population que l'on évalue à 10,000 habitants, pour moins de 50 milles carrés. Le recensement agricole de 1931 évaluait à seulement 24,438 acres, l'équivalent de 38 milles carrés, la superficie de la terre occupée et occupable dans les Îles. Cette densité de population est supérieure à celle de la France, qui n'était que de 196.97 habitants par mille carré, en 1936, et même à celle de l'ensemble de l'Inde, qui n'était que de 195.07, en 1931. Les seuls pays où la densité de la population, dans les années précédant la présente guerre, était supérieure à celle des Îles de la Madeleine sont la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, la Chine, la Pologne et l'Inde britannique.

Le chiffre de 200 habitants par mille carré dans les Îles se compare à 5.18 pour l'ensemble du Canada, à 5.49 pour l'ensemble de la province de Québec, et, comparaisons plus intéressantes puisqu'elles s'établissent alors avec des provinces dont une forte partie de la population se livre, comme les Madelinots, à l'industrie de la pêche, à 40.31 pour l'Île du Prince-Édouard, à 24.72 pour la Nouvelle-Écosse, à 14.86 pour le Nouveau-Brunswick.

Non seulement la population des Îles de la Madeleine est-elle très dense, elle est encore mal distribuée dans ce territoire trop exigu. Alors que, par exemple, les Îles comme celles du Havre-Aubert, de l'Étang-du-Nord et du Havre-aux-Maisons ont plus d'habitants qu'elles n'en peuvent faire vivre, la Grosse-Île n'a qu'une population clairsemée, toute de gens de langue anglaise, le Cap de l'Est ne compte que trois familles, avec à peine une demi-douzaine d'enfants d'âge scolaire, et l'Île de Brion, la seule qui soit boisée, mesurant deux milles par quatre, c'est-à-dire presque aussi grande que l'Île de l'Étang-du-Nord, est habitée par une seule famille, de langue anglaise, qui ne comprend que des adultes. Nous ne faisons d'ailleurs ces comparaisons que pour indiquer la mauvaise répartition de la terre madelinote, du point de vue démographique.

C'est dire que la partie la plus peuplée des Îles est surpeuplée, que sa population s'accroît sans cesse, malgré une émigration constante et qui se pratique, au petit bonheur, depuis des années et des années. Dès 1848, des Madelinots partaient s'établir en quelques endroits de la côte de Terre-Neuve et du Labrador; en 1885, d'autres tentaient dans la Beauce une colonie qui a réussi; vers les 1900, nouvel essaimage agricole dans la vallée de la Matapédia, puis un autre sur les bords de la Milamichi; puis des émigrations éparpillées au Saguenay, aux Sept-Îles, à Clarke City, sans parler de Québec, de Montréal et de maints autres endroits dans tout le Canada et jusqu'aux États-Unis.

Pour l'heure, ce genre d'émigration se poursuit. Il s'impose. Des enquêteurs officiels du gouvernement de Québec, sous le régime Duplessis, en 1937, en ont fait la remarque dans un volumineux rapport dont l'actuel ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Oscar Drouin, vient de publier un résumé. Les enquêteurs en question ont été le Dr Joseph Risi, professeur à l'École supérieure de chimie de Québec, et M. Roland Fournier, professeur à l'Institut agricole d'Okla, travaillant sous la direction de M. Fortunat Fortier.

On lit dans le résumé de leur rapport, publié ces tout derniers jours : "Même avec une organisation économique beaucoup plus perfectionnée que celle qui existe actuellement aux Îles, une population aussi considérable y trouvera difficilement le moyen d'assurer sa subsistance. Les ressources en effet ne sont pas abondantes et les occupations sont forcément peu nombreuses. Déjà quelque 600 jeunes gens et pères de famille vont chercher en dehors, sur la côte Nord du Saint-Laurent ou ailleurs, le gain-pain qu'ils ne peuvent trouver aux Îles. Il n'y a pas de doute que la décongestion des Îles s'impose. De nombreux fils de pêcheurs préféreraient abandonner le métier de leurs pères, métier qui ne les fait plus vivre, et s'établir sur des fermes. Un excédent de population, et il sera de plus en plus considérable à l'avenir, se déverse tous les ans sur la terre ferme. Le Madelinot ainsi émigré, et qui n'est guère préparé à gagner sa vie autrement que par la pêche, va grossir le nombre des secours de l'État. Puisque néces-

sairement un certain nombre de Madelinots quittera les Îles tous les ans, ne serait-il pas sage de fonder aux Îles, en même temps qu'une école de pêche et d'agriculture, une école d'artisanat, où le Madelinot apprendrait un métier lui permettant de gagner honorablement sa vie?"

A ce sujet des absences périodiques ou saisonnières d'une partie de la population madelinote, le curé du Havre-aux-Maisons, M. l'abbé Pierre Chouinard, me disait, par exemple, que, dans sa paroisse, lors de la visite annuelle, fin septembre 1940, il y avait, sur une population de 1,515 âmes, réparties en 249 familles, 204 absences temporaires : 24 chefs de famille, 86 jeunes filles et 94 jeunes hommes. En plus, au cours des douze mois précédents, seize familles, comprenant 71 âmes, étaient parties définitivement, les uns pour Arvida, au Saguenay, les autres pour le nouveau centre industriel de Melocheville, sur les bords du canal de Beauharnois, près Montréal. L'histoire du Havre-aux-Maisons est, quant à cela, l'histoire des autres paroisses madelinotes.

En rendant public quelque chose du rapport des enquêteurs de 1937, le gouvernement provincial veut-il laisser entendre qu'il veut faire quelque chose dans le sens des recommandations qui s'y trouvent? Quel cas, il mérite d'être félicité, il mérite aussi qu'on l'encourage dans cette voie.

Il a d'ailleurs, au cours de l'été dernier, par son ministère de la Colonisation, commencé quelque chose de très bien, dont il faut lui faire compliment, en envoyant 14 familles madelinotes (104 personnes), choisies parmi les plus dénuées mais quand même aptes à pareille entreprise, sur des lots de colonisation de l'Abitibi. Il m'a été donné de voir avec quel soin, même quel dévouement, l'inspecteur que le ministère avait dépêché là-bas, et qui y a passé une grande partie de l'été, M. Rosaire Dion, pour voir au choix des familles et pour s'occuper de la préparation de leur départ vers le lointain Abitibi, s'est acquitté de sa tâche. Non seulement cela, mais la région abitibienne que l'on a désignée à ces gens — je connais un peu l'Abitibi pour l'avoir parcouru en tous sens — ne pouvait mieux leur convenir. L'île de Nepawa, dans le grand lac Abitibi. S'il est un coin de l'Abitibi où les Madelinots peuvent réussir, c'est bien celui-là. Le lac Abitibi est une petite mer, d'eau douce, mais très poissonneuse, qui leur rappellera le pays qu'ils ont quitté et qui leur permettra de ne pas abandonner complètement leur ancien métier de pêcheurs. J'ai visité, à la veille de leur départ des Îles, dans leurs pauvres cabanes, quelques-unes des familles qui s'expatrieraient. La plupart des hommes avaient depuis longtemps, n'en ayant plus les moyens, ne possédant plus ni barques, ni agrès, cessé de pratiquer la pêche, subsistant tout juste avec les maigres produits, pommes de terre et quelques légumes, d'un lopin de terre d'ailleurs mal cultivé, les moins dénués possédant une vache tuberculeuse et parfois quelques autres animaux guère plus reluisants. Ces gens, en hiver, n'avaient pour chauffer leurs cabanes que des sarmets glanés ici et là, pris à la dérobée, sans la permission du propriétaire, dans un bouqueton du voisinage. Car, aux Îles, terres déboisées, sans combustible, ils doivent importer le charbon mou de Pictou ou de Sydney, le moindre sarmet a de la valeur, c'est un bien qui s'apprécie, que personne n'abandonne au gavage. Les quatorze familles madelinotes rendues dans l'île abitibienne de Nepawa vont sans doute trouver bon, l'hiver qui vient, de se trouver sur un lot de cent acres, dont quatre-vingt-quinze au moins en bois debout.

Cette expérience de Madelinots en Abitibi, en cet endroit de l'Abitibi, est donc une chose dont il faut féliciter le gouvernement et le ministère de la Colonisation, qui dirige présentement le premier ministre, M. Adélard Godbout. Les circonstances n'ont pas voulu jusqu'à présent, ont même empêché que les Madelinots soient des agriculteurs, le deviennent, apprennent à se livrer au travail de la terre. Il leur ont été, la plupart du temps, le fait des hommes. Elles ont été autrement, l'expérience qui se tente avec des Madelinots du côté de l'Abitibi, en une région de l'Abitibi qui s'y prête particulièrement bien, l'aura démontré, espérons-le, avant longtemps. Quel cas, l'expérience devra servir de point de départ à un mouvement d'émigration pour le placement agricole d'une forte partie du surplus annuel de population de l'archipel madelinot. 5-XI-41

A Ottawa

Pourquoi M. Roy quitte le parti conservateur fédéral

L'élément de langue française ne peut sympathiser avec un parti qui le considère en parent pauvre — Aucune amitié entre les deux éléments, dans le parti — L'erreur stupide des "toriers" — Des députés libéraux du Québec tentent d'interrompre M. Roy — M. Hanson soutient la thèse conscriptionniste — M. Howe sommé de s'excuser, quant à la grève d'Arvida

Pourquoi ne pas nouer des relations diplomatiques avec la Russie? demande un député

(Par Léopold Richer)

Ottawa, 5-XI-41. — M. J.-S. Roy, ci-devant député conservateur indépendant de Gaspé, a exposé hier les raisons qui avaient motivé son abandon du parti conservateur. A l'ouverture de la séance, lundi après-midi, on avait remarqué avec intérêt qu'il n'occupait pas sa banquette habituelle dans le groupe conservateur. Des journalistes sont allés le voir pour lui demander des

explications. Depuis lors M. Roy a reçu la visite de plusieurs députés. Il a donc cru qu'il valait mieux faire disparaître toute équivoque. Hier après-midi, avant le discours de M. Hanson, le député de Gaspé s'est levé sur une question de privilège. Il s'est exprimé en anglais. Au début de ses remarques, quelques députés libéraux ont essayé de l'interrompre et de l'empêcher de parler (des députés libéraux du

Québec pour la plupart, passés maîtres dans l'art d'interrompre les orateurs, et qui n'ont même pas le courage d'exprimer librement leur opinion sur les graves et angoissantes problèmes du jour. On peut se demander ce qu'ils font au Parlement...)

Pourquoi M. Roy n'est plus conservateur

M. Roy s'est exprimé ainsi : "Je me lève sur une question de privilège afin d'expliquer pourquoi j'ai changé de siège dans cette Chambre. Je suis certain que la Chambre sera intéressée de savoir pourquoi je me propose de suivre dorénavant une ligne de conduite indépendante au Parlement. Un parti politique est habituellement composé d'hommes qui ont les mêmes principes et chez lesquels il existe un esprit fraternel ou amical. Le parti libéral-conservateur, fondé par la coalition Macnab-Morin en 1854, était une réelle association composée de quelques libéraux modérés et conservateurs de Québec qui désiraient effacer les anciennes dissensions et former, avec des toriers et des libéraux modérés de l'Ontario, un parti à tendance conservatrice. A la base de l'union, il y avait le respect mutuel des groupes différents et aussi long-

(Suite à la dernière page)

Chronique

Un bel ex-libris

Un tout petit homme, monté sur un escabeau, dressé sur la pointe des pieds, les bras levés, les jambes nues, réussit à atteindre un rayon de gros livres et tente d'en descendre un...

Tel est le dessin qui orne l'ex-libris de la Bibliothèque des enfants. Dessin que l'on aurait vraiment pu copier sur la réalité, vous diront les personnes qui ont visité le musée de la Bibliothèque de la rue Sainte-Catherine est, au moment de la sortie des écoles.

(Suite à la dernière page)

Bloc-notes

Différences

Simple note, extraite du Droit, d'Ottawa, numéro du lundi 3 novembre, sous la signature Argus :

Les écoles séparées comptent, cette année, 11,403 élèves, dont 6,979 fréquentent les écoles bilingues et 4,424 les écoles de langue anglaise. Ces écoles reçoivent donc près de deux mille élèves de plus que les écoles publiques. Cependant leurs revenus sont beaucoup inférieurs à ceux des écoles publiques. La différence est même criante. Il est de plus en plus nécessaire de modifier une législation qui est injuste envers les écoles séparées.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Il y a les journaux qui développent et les journaux qui... enveloppent". Cette formule lapidaire est la trouvaille d'un de nos amis, qui parlait, hier, à l'Assemblée en faveur de la bonne lecture.

Littéralement certains journaux enveloppent n'importe quel à partir des chaussures remisées, de la viande à chien, des ordures ménagères jusqu'à la vérité.

On quitte l'école, la plupart du temps, à 14 ans; dès lors on n'a plus d'autre maître, chaque jour et plusieurs heures par jour, que le journal et la T.S.F.

Terrible instrument de nivellement ou de nivellement intellectuel, du reste, que le quotidien, puisque la maîtrise doit souvent le disputer à la domestique qui l'a voulu lire avant elle.

La radio active l'œuvre que le journal avait si bien entreprise; la porte de la cuisine crache à la même heure les mêmes chansons obscènes ou les mêmes "programmes" abjects que la gorge du boudoir.

Et on voudrait ne tenir pour rien cette double école qui prend à longueur de journée l'esprit par l'œil ou l'oreille!

Les journaux qui enveloppent et les programmes qui bercent... dans l'abrutissement, comme la cocaine. Voilà ce que nous vaut de la détestable politique sociale et économique.

Un journal ontarien, sympathique à M. King, nous a confié une grande nouvelle : M. King a recueilli un "réfugié anglais". C'est un toutou qui s'appelle "Pat", comme le terrier irlandais qui "durant dix-sept ans adora fidèlement le premier ministre."

Le bureau de M. King, continue cette feuille, "a insisté, hier soir, sur le fait que selon les instructions du premier ministre, Pat II ne doit pas être considéré comme "remplaçant de Pat I."

Puis lisez cette finale : "Comment M. King se séparera-t-il de Pat II quand les enfants réfugiés (qui sans doute le lui ont confié) retourneront en Angleterre, c'est là l'un de ces problèmes qui attendent une solution d'après-guerre."

On pourrait presque croire, ma foi, que M. King ne désire pas la fin de la guerre pour n'avoir point à se séparer de son chien réfugié.

Le journal qui a pondu cela veut être aimé pour le premier ministre. De fait il lui fait d'excellente publicité... pour la consommation ontarienne.

Dans le backward Québec, on aime bien les bêtes, les chiens plus que les autres, mais ils ne voient pas dans la sollicitude des gens équilibrés la place des enfants. Du reste, l'amour exagéré des bêtes n'a pas toujours été signe de bon cœur : Frédéric de Prusse aimait mieux son chien que les hommes, et le disait; et Bismarck, le chancelier de fer, eut pour amis indispensables deux chiens, dont les oreilles triangulaires sont restées plantées dans la mémoire des gens de notre génération.

Le Grincheux

L'une vers le Caucase; l'autre en mer, au large de l'Islande — Les attaques nocturnes en bande — Londres va devoir déclarer la guerre à la Finlande — Voyage précipité par avion, de Tokio à Washington — Qu'est-ce qui se préparait à Ottawa? — Ce que l'on ne sait pas en Grande-Bretagne de l'effort de guerre du Canada — "They sort of take us for granted", dit un Canadien de retour de là-bas

M. MEIGHEN ET L'AGONIE DU PARTI "TORY" A OTTAWA

Hitler prépare ses deux grandes campagnes d'hiver, sur terre et sur mer. L'une sera dans le Caucase, l'autre, sur la mer, dans le voisinage de l'Islande, région par laquelle passent de nombreux convois britanniques et des navires de ravitaillement américains à destination d'Europe, soit vers l'Angleterre, soit vers la Russie. Quant à Moscou et à Leningrad, les Allemands, s'ils emportent ces deux villes d'ici peu de temps, se contenteront d'en faire le siège et d'en bloquer les approches, tout l'hiver, quittes à reprendre leur campagne active de ce côté dès l'arrivée du printemps. C'est du moins ainsi que les techniciens et les critiques militaires, tant en Angleterre qu'aux États-Unis, se figurent ce qui devrait se passer, d'après eux, au cours des mois prochains, trop durs dans le centre et le nord de la Russie pour que les Allemands risquent de nouveaux et considérables efforts de ce côté. La guerre sous-marine est surtout affaire de nuits longues, car les submersibles ne se risquent guère à la surface que la nuit, alors qu'ils sont difficiles à déjouer, tandis que, le jour, les avions de chasse et de reconnaissance peuvent les voir jusqu'à 50 ou 60 pieds sous la surface, pourvu qu'il fasse un tant soit peu clair.

Le Japon vient d'envoyer en toute hâte, par avion transpacifique "clipper", aux États-Unis, l'ancien ambassadeur de Tokio à Berlin, Saburo Kurusu, à titre de plénipotentiaire extraordinaire auprès de M. Roosevelt. Celui-ci recevra le délégué japonais dès son arrivée à Washington, après un voyage précipité. Il s'agit de tenter l'accord entre le Japon et les États-Unis. L'envoyé extraordinaire du Japon fut un des signataires du pacte tripartite de 1940 établi entre le Japon, le Reich et l'Italie. De son côté, le "Times & Advertiser", du Japon, quotidien de langue anglaise aux ordres du ministère des Affaires étrangères, à Tokio, fait entendre que si les États-Unis ne veulent pas accepter les termes du Japon, il y aura de la casse. Ces termes, ce sont : cessation de toute aide de la part des États-Unis au gouvernement chinois de Tchoungking et fin de toute propagande américaine en faveur de ce gouvernement, auquel Washington devrait conseiller de faire sa paix avec Tokio; liberté absolue laissée par Washington à la Chine de s'entendre directement avec le Japon en vue d'une coopération d'ordre économique en Asie; cessation des manœuvres d'encerclement du Japon, de la part des États-Unis, et arrêt des armements américains du côté du Pacifique, sous prétexte de défense; reconnaissance de la liberté pour le Mandchoukouo, la Chine, l'Indochine, la Thaïlande, les Indes néerlandaises de négocier et de signer des accords économiques avec le Japon, sans intervention de l'extérieur; reconnaissance du Mandchoukouo en tant qu'État distinct; cessation immédiate du blocage des fonds japonais et chinois en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne et dans l'Inde, ainsi que n'importe où ailleurs; remise immédiate en vigueur de tous les accords commerciaux et maritimes entre le Japon et les États-Unis, accords et traités suspendus par les États-Unis. A ceux-ci de cesser leurs manœuvres d'attaque et de revenir à une politique plus amicale. Ces termes, notamment pour ce qui regarde les armements des États-Unis du côté du Pacifique, paraîtront sans doute inacceptables à Washington. On souhaite, dans cette capitale, que l'envoyé japonais Saburo Kurusu arrive pas à la Maison-Blanche avec de telles conditions; s'il y entre avec tout ce bagage, il pourrait bien le rapporter sans avoir pu même l'ouvrir.

On signale que l'Angleterre pourrait bien ces jours-ci déclarer la guerre à la Finlande, associée à l'Allemagne dans sa campagne contre la Russie. Si Londres en vient à cette déclaration de guerre, ce sera pour que sa marine aille ouvrir la route de Mourmansk aux navires de ravitaillement anglo-américains destinés à la Russie.

LES PLANS D'HIVER DE BERLIN

Comme les Russes admettent les progrès des Allemands du côté de la Crimée, qu'ils auraient réussi à couper en deux, se rendant jusqu'aux bords de la mer Noire, à certains points du territoire, il va de soi que la route du Caucase va s'ouvrir plus ou moins, devant les Allemands. Cela ne veut pas dire qu'ils se rendront bientôt jusqu'aux puits de pétrole de la région, d'une extrême importance pour la Grande-Bretagne et que les Allemands voudraient tout au moins bloquer, empêchant Londres de pouvoir se ravitailler de ce côté; mais cela signifie tout à fait que la campagne d'hiver, en Russie, va devoir se mener surtout dans la région caucasienne, ce qui pourrait déterminer l'envoi de renforts de troupes anglo-indiennes et même de certains Dominions, par le nord de l'Iran, vers les pays du Caucase. Hitler laisserait dans le nord et le centre de la Russie des groupes d'armées plus ou moins immobiles pendant les mois d'hiver, accentuant le blocus de Moscou et de Leningrad, et il reporterait le gros de ses troupes du côté du Caucase, pendant une saison assez difficile, mais qui n'a rien des rigueurs de l'hiver aux alentours de Moscou et dans les régions du nord. Une fois les passes des monts caucasiens franchies, — et ce sera une fort dure entreprise, on ne se le dissimule pas à Berlin, — la route de l'Iran s'ouvre des plaines transcaucasiennes, les Allemands sont à cheval sur les oléoducs ("pipe-lines") entre la mer Caspienne et la mer Noire, et ils sont à proximité relative du chemin de fer transiranien qui apporte des renforts en matériel de guerre à la Russie, par voie du golfe Persique. Le rêve de Hitler, ce serait de couper et de nuire ainsi considérablement à l'effort anglais projeté de ce côté. Et puis, comme l'ancien Alexandre, il voit déjà devant lui l'accès de l'Indoustan, et aussi

le reste de l'Asie, des hauts plateaux du Tibet jusqu'aux confins de la Chine. Visions d'empire énorme. Seulement, cela reste vision...

La bataille de l'Atlantique a quelque peu fléchi, en octobre, en ce sens que les coulages imputables aux Allemands ont diminué d'un tiers comparativement à ce qu'ils furent en septembre dernier. Cela s'explique en partie par l'intervention plus efficace de la marine de guerre américaine qui escorte des groupes de navires marchands à destination des ports anglais. Il y a maintenant la perspective d'une campagne d'hiver sous-marine redoublée, vu la longueur des nuits dans la région de l'Atlantique-nord, surtout dans les parages de l'Islande, où les submersibles allemands ont déjà commencé de travailler en bandes, plusieurs se tenant en contact immédiat et fonçant ensemble sur un convoi, en attaquant les unités les unes après les autres. Ainsi, cinq submersibles se jettent contre un navire, le coulent, passent en bloc au suivant et sont, à cause de leur proximité les uns des autres, en état de torpiller ou d'attaquer et de couler même les contre-torpilleurs ou les croiseurs légers qui protègent le convoi. Pendant la dernière guerre les submersibles allemands évitaient les contre-torpilleurs, car pour les attaquer les commandants des submersibles devaient faire émerger d'abord leurs périscope, afin de localiser l'ennemi. Aujourd'hui le submersible peut déjouer, en plongée, tout navire naviguant en surface, en usant de certains appareils auditifs extrêmement délicats et il lancera ses torpilles sans avoir eu à user du périscope, qui défile en plein jour la présence rapprochée d'un sous-marin. Cela explique comment il se fait que les contre-torpilleurs américains attaqués dernièrement et dont un a coulé avec perte de 97 hommes d'équipage, — matelots et officiers, — n'ont pas vu qui les attaquait. Ils ont vu simplement le sillage des torpilles. On pense à Londres et à Washington que les tactiques des submersibles allemands favorisées par la longueur des nuits dans le nord-atlantique seront dangereuses à l'extrême et assez difficiles à paralyser. On travaille, dans les laboratoires maritimes et ailleurs, à découvrir des appareils ultra-sensibles décelant la présence, dans un voisinage assez étendu, de submersibles invisibles même aux avions de détection, le jour, et qui opèrent de préférence à la faveur de l'obscurité. Les essais faits jusqu'ici n'ont pas encore donné de résultats pratiques, mais on ne désespère pas. On a déjà inventé le moyen de rendre inoffensives les mines magnétiques sous-marines. Si l'on pouvait parvenir à inventer un appareil qui détournât les torpilles de l'objectif visé...

AFFAIRES DU CANADA

On se demande, à Ottawa et ailleurs, ce que peut signifier au juste le premier-Montréal du "Canada" de ce matin qui fait entendre que "nous ne sommes pas au bout de nos peines, mais que nos épreuves de demain seront encore plus lourdes que celles que nous avons supportées jusqu'ici". Nous avons devant nous une longue période d'épreuves, de renoncement, qui exigera tout notre courage. Il nous faut maintenant être logiques et accepter les conséquences de notre geste de 1939". Serait-ce qu'il se cuisine quelque nouvelle initiative, d'ordre extraordinaire, à Ottawa, et qu'il conviendrait de préparer les électeurs à un grand coup de tonnerre? D'après notre correspondance d'Ottawa, l'atmosphère parlementaire est chargée et n'importe qui pourrait arriver bientôt.

Tandis que le "Times" de New-York écrit que l'effort de guerre canadien "est un des miracles les moins appréciés de la guerre" et qu'il manifeste son étonnement admiratif de ce que le Canada fait pour aider la Grande-Bretagne, Grattan O'Leary, rédacteur au "Journal" d'Ottawa, et qui arrive d'Angleterre, écrit dans ce quotidien (hier, première page), qu'il n'a rencontré aucun Anglais là-bas qui ne fût rempli d'éloges au sujet des soldats et des aviateurs canadiens outre-mer; mais, dit-il, "j'ai rencontré peu de gens qui connaissent un tant soit peu l'étendue de l'effort de guerre du Canada en bloc. Presque tous disent : Le Canada va merveilleusement, mais quand vous demandez à un Anglais pourquoi cela lui paraît si merveilleux, il admet qu'il n'en sait rien. J'ai eu, de toutes façons, l'impression que lorsque les Anglais parlent de l'effort canadien, ils sont plus diplomates que bien informés... Une telle politesse peut être un sujet d'admiration, mais c'est quelquefois ennuyeux. Et surtout quand vous apercevez que même des chefs anglais, fort enthousiastes en paroles au sujet de notre effort de guerre, n'ont qu'une idée des plus vagues de ce que nous faisons... Obsédés par la loi de prêt-bail des États-Unis, qui prend toutes les manchettes des journaux anglais, ils perdent de vue la Canada, paraissent prendre ce que nous faisons pour de l'ordinaire ("they overlook Canada, sort of take us for granted"). Il fallait s'y attendre. Nous sommes si "bons garçons"... La propagande tory en faveur de M. Meighen redevenant chef du parti, vu le dégoûtage prochain de M. Hanson, bat son plein. Articles enthousiastes de la "Gazette" et du "Globe-Mail"... Mais M. Meighen abandonnera-t-il le canotier du Sénat pour se faire infirmier d'un parti dont il pourrait tout au plus essuyer les sueurs de l'agonie? — G. P.

5-XI-41

Le vice-consul Roux révoqué

VICHY, France, 5. (A.P.) — Par décret officiel, le gouvernement français de Vichy révoque de ses fonctions de vice-consul de France à New-York, M. Henri-Charles Roux. Ce dernier est passé au mouvement de Gaule.

Le service domestique et la désertion des campagnes

90% au moins des servantes viennent de la campagne — Des villages se vident... — A quel âge partent-elles? — Raisons du départ — Les dangers auxquels sont exposées les nouvelles venues — Premières conclusions de l'enquête de la J.O.C. — Collaboration des jocistes et des jacistes (le mouvement agricole des jeunes).

(PAR Mlle EMILIA LACROIX)

Voici le deuxième article de Mlle Emilia Lacroix, l'une des dirigeantes de la J.O.C. montrealaise. Ces articles sont fondés sur les enquêtes de la J.O.C.

La désertion des campagnes est un problème intimement lié à celui des jeunes filles attachées au service domestique. D'après l'enquête faite par la J.O.C., la grande majorité des domestiques, 90 p.c. au moins, sont originaires de la campagne. Il est très rare qu'elles y retournent pour s'y fixer. On verra plus loin les causes et les effets de cette désertion.

D'où nous viennent-elles?

Habituellement, elles viennent des campagnes avoisinantes les villes. Dans le cas de Montréal, le champ de recrutement de ces jeunes filles est beaucoup plus vaste. Les villages des Laurentides jusqu'à Mont-Laurier, les régions de Joliette, des Trois-Rivières et de Nicolet, les Cantons de l'Est en fournissent un grand nombre. La majorité nous vient d'une distance plus grande encore: ce sont les jeunes filles qui nous arrivent des régions de Rimouski, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick. Celles du Nouveau-Brunswick sont particulièrement demandées parce qu'elles savent l'anglais et qu'elles sont résistantes au travail. On se serait surpris d'apprendre le nombre d'Acadiennes en service à Montréal.

Des villages se vident de jeunes filles

Dans un village des Laurentides, d'après le curé, il ne reste dans sa paroisse que deux jeunes filles en âge de se marier. Toutes les autres sont en ville.

Une jeune servante de dix-huit

ans venant de la Gaspésie vient de demander à la J.O.C. de l'aider: elle était à son quatrième mois. A son dire, toutes les jeunes filles de sa paroisse natale partent vers l'âge de seize ans pour Montréal.

L'âge de leur départ pour la ville

La J.O.C., toujours d'après les enquêtes faites parmi les servantes, peut établir les statistiques suivantes, se basant sur 100 cas de jeunes filles passées récemment par ses bureaux: 28 p.c. parmi elles ont commencé à travailler à 13, 14, 15 ans; 24 p.c. à 16 ans; 13 p.c. à 17 ou 18 ans, et les autres à 19, 20 ans ou plus.

Dans le cas des trois premiers groupes, il est évident qu'il ne peut y avoir, pour des jeunes filles de la campagne, de préparation suffisante pour affronter les dangers des grandes villes.

Leur famille

Les familles de ces servantes sont habituellement nombreuses. Des 100 cas ci-haut mentionnés, 19 p.c. appartiennent à des familles ne dépassant pas 7 enfants; 47 p.c. à des familles de 8, 9 et 10 enfants; 28 p.c. de 11, 12, 13 enfants, et le dernier groupe soit 8 p.c., de 14, 15, 16 enfants et même plus. La majorité sort de familles de cultivateurs. Les filles, rendues à un certain âge, doivent gagner pour aider la famille, ou au moins, ne plus être à la charge de la maison. Plusieurs ont avoué que sur une terre, les garçons sont plus appréciés que les filles. Ceux-ci, en conséquence, ont tous les privilèges; celles-ci, par contre, ont l'heureux partage de s'entendre dire souvent qu'elles sont de trop.

Raisons du départ

Les raisons du départ sont nombreuses, mais se résument toutes, en général, au besoin d'argent. Les jeunes filles partent dans le but d'aider leur famille ou encore de s'habiller. Dans le premier cas, elles sont fidèles pendant quelques mois à leur engagement; bientôt, les besoins de la ville leur font dépenser leur argent, et plus rien n'arrive à la maison.

Les Laurentides, les chicanes, le manque de compréhension des parents, l'égoïsme des grands frères sont aussi des causes fréquentes qui orientent les jeunes filles de la campagne vers la ville.

Leur manque de préparation

Parmi celles qui arrivent trop jeunes en ville, le gros "hobo", c'est le manque de préparation suffisante pour envisager les dangers moraux qui les attendent. Personne, pas même la maman, ne les a averties des pièges qui leur sont tendus. Elles ignorent tout de la vie; les problèmes de la pureté sont très souvent des mystères pour elles. Quoi d'étonnant, alors, qu'elles tombent si nombreuses devant les assauts du mal organisé? Combien de prostituées d'aujourd'hui n'étaient-elles pas, hier, ces petites filles à l'âme pure, mais naïves, et ignorantes de tous les dangers de la cité?

Dangers de l'arrivée en ville

Des faits éclaircissent mieux cet aspect du problème:

Le premier nous a été raconté par un prêtre, curé d'une paroisse irlandaise de Montréal. Il se trouvait sur le train de Québec-Montréal, assis non loin d'une jeune fille qu'il sut être Acadienne. Aux Trois-Rivières, un commis-voyageur de langue anglaise monte et demande à la jeune fille si pouvait faire route en sa compagnie. En causant, la jeune fille lui apprit qu'elle venait du Nouveau-Brunswick et se rendait à Montréal pour travailler en service.

— Connaissez-vous quelqu'un à Montréal?

— Non, dit-elle.

— Avez-vous un endroit pour coucher ce soir?

— Non.

— Eh bien, je puis vous en indiquer un.

Et le prêtre, en entendant l'adresse donnée, s'aperçut qu'elle indiquait une maison située dans un coin malfamé de la métropole.

En voici un autre:

Deux dirigeants jocistes assistent à l'entrée en gare à Montréal d'un train de la Gaspésie. Elles remarquent bientôt les agissements d'une "grosse" dame très bien mise qui approche les arrivantes.

Nos deux jocistes se séparent pour pousser plus à fond leur enquête; quelle n'est pas la surprise de l'une d'elles de se voir rejoindre, peu de temps après, par la même dame qui lui demande si elle arrive de la Gaspésie et si elle ne veut pas d'un bon emploi avec un salaire très enviable. On imagine la réponse. L'autre jociste ne la perdait pas de vue. De son côté, elle s'aperçut qu'une autre femme descend du train allait rejoindre cette "grosse" dame en lui disant: "Je n'ai pas pu en accrocher une." On peut conclure que ces deux dames étaient dans le commerce de la traite des blanches. Les trains d'excursion, les gares, les endroits publics voient circuler ces agents de la prostitution dont le travail est de recruter des filles pour les maisons de débauche. A Montréal, il y a des milliers de jeunes filles, 5,000 d'après certaines gens autorisés, qui vivent de prostitution. Dans la majorité de ces cas, les jeunes filles sont originaires de la campagne.

A ces dangers viennent s'ajouter ceux que la jeune fille rencontrera en choisissant son premier emploi. Il arrive très souvent que les jeunes filles de campagne ont une place assurée en arrivant en ville, place

qui leur a été choisie par un parent, une amie ou qu'elles ont trouvée elles-mêmes dans les annonces classifiées des grands quotidiens. Mais le choix qu'en a fait leur amie n'est pas toujours la garantie de l'honnêteté de la maison où elles travaillent. Les annonces classifiées des grands quotidiens, en raison de l'anonymat dont elles se couvrent (on demande d'écrire à une case postale) sont souvent un piège pour attirer celles qui ne sont pas sur leurs gardes.

Conclusions de cette première enquête

Comme nous le disions au début de cet article, le problème de la désertion des campagnes et le problème des jeunes rurales en service domestique se tiennent l'un l'autre: ces jeunes filles sont irrémédiablement perdues pour la campagne. Toujours nos enquêtes à l'appui, durant les six premiers mois que ces jeunes filles habitent la ville, elles veulent ordinairement retourner à la campagne; après, c'est impossible de les y décider. Elles épousent d'ordinaire des jeunes garçons de la ville ou plus justement de jeunes de la campagne venus, comme elles, s'établir en ville.

Elles gardent, de plus, un certain dégoût des travaux de la terre, "de la vie ennuyante des campagnes", pour parler leur langage.

Le curé d'une paroisse de campagne des environs de Montréal disait dernièrement: "Il ne me reste dans mon village que deux jeunes filles en âge de se marier. Une d'entre elles ne cherche que la première occasion de partir pour la ville; l'autre est attachée de toute son âme à la campagne et c'est la servante du presbytère. Par contre, une trentaine de mes jeunes gens cherchent à se marier. Où trouveront-ils? Ce sera encore pour eux la désertion des campagnes parce qu'aucune jeune fille n'acceptera de les épouser pour retourner sur une terre."

La solution du problème des filles de la campagne

La J.O.C.F., travaillant de concert avec la J.A.C.F., s'efforce d'apporter une solution à ce grave problème. S'étant développés dans toute la province, ces deux mouvements spécialisés pourront appliquer les remèdes de nature à guérir une telle plaie sociale.

La J.A.C.F. fait l'éducation de ses filles en leur prêchant que leur place est à la campagne et non à la ville... que leur vocation est de rester des femmes libres... des femmes qui relèveront la classe agricole, l'unique espoir de la société d'après-guerre... La J.O.C.F. et la J.A.C.F. souhaitent encore que les gouvernements aident mieux les cultivateurs à tous points de vue: allocations familiales, prêts agricoles, établissement des fils de cultivateurs, etc. C'est un élément essentiel à la solution du problème.

Quant aux jeunes filles qui, malgré tout, feront du service domestique en ville, la J.O.C. demande leur protection, elle veut les préserver. En collaboration avec les mouvements agricoles, avec les parents, les amis, avec les jeunes rurales elles-mêmes, qui avertiront la J.O.C. de l'arrivée en ville d'une jeune rurale et lui procurera de vraies amies. C'est le service de tutelle jociste pour les domestiques.

Emilia LACROIX
(Le prochain article de ce reportage portera sur la situation physique au travail des jeunes domestiques.)

Poursuites contre 25 théâtres

L'admission des moins de 16 ans

Québec, 5. (DNC) — Des procédures vont être prises incessamment par le département du Procureur général contre 25 théâtres de Montréal. Les propriétaires de ces établissements seront accusés d'avoir violé la loi des vues antérieures qui défend l'admission des enfants de moins de 16 ans dans les salles où l'on donne des spectacles au moyen du cinématographe. D'autres théâtres de Montréal seront aussi poursuivis très prochainement pour la même offense. L'action sera prise dès que la preuve sera complète.

Ceux qui seront trouvés coupables seront passibles d'une amende n'excédant pas \$50 et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas un mois. Au cas de récidive, l'amende est d'au moins \$50 et d'au plus \$100. A défaut de paiement, l'emprisonnement peut être fixé jusqu'à deux mois. Il est également loisible au magistrat d'annuler la licence s'il le juge à propos.

"La restauration de la famille française"

UNE OEUVRE DE HAUTE POLITIQUE

Tous les sociologues admettent l'importance primordiale de la famille dans la société. Celle-ci ne vaut que ce que vaut celle-là. Une nation ne sera vraiment grande que si elle se compose de familles saines et nombreuses.

L'Eglise confirme ce jugement. Les déclarations des Papes ne se contentent plus qu'il placent la famille au premier rang des institutions et demandent aux autorités civiles de la favoriser de tout leur pouvoir. Pen, il faut bien l'avouer, s'y emploient résolument.

C'est la grande honneur du chef du nouvel Etat français d'avoir compris ce devoir primordial. On peut discuter certaines attitudes du maréchal Pétain. On ne saurait nier de bonne foi l'intérêt qu'il porte à la famille française et les importantes mesures qu'il a prises en sa faveur. Ceux qui voudraient mieux connaître cette politique familiale liront avec profit la brochure que vient de publier l'Ecole Sociale Populaire sous le titre: *La Restauration de la famille française*. Les documents qu'elle contient ne peuvent laisser de doute sur l'œuvre de redressement social et moral qui s'accomplit actuellement en France.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire au *Devoir*, à Montréal.

Capacité du Canada à payer ses dettes

M. Hsley répond à M. Aberhart — Les intérêts que paie le Canada cette année représentent une proportion plus faible de la richesse du pays que pendant la dernière année avant la présence de la guerre — Taux d'intérêt intérieur — Paiement de la Grande Guerre — Pas d'emprunts à l'étranger — Amortissement régulier de la dette extérieure

Ottawa, 5. (D.N.C.) — Lorsqu'on lui a soumis, hier, une coupure de presse d'après laquelle le premier ministre Aberhart, de l'Alberta, aurait déclaré, dans une assemblée de l'Association démocratique du Canada pour la réforme monétaire, que le Canada ne rembourserait jamais l'argent emprunté pour les fins de guerre et qu'après la guerre nous paierions "82,000,000 par jour d'intérêts aux organismes qui ont prêté l'argent nécessaire à l'effort de guerre", M. Hsley, ministre des Finances, s'est refusé à croire que les paroles de M. Aberhart aient été correctement rapportées.

"Une telle déclaration est si fautive", a dit M. Hsley, "elle tend si visiblement à entraver l'effort de guerre en semant d'inutiles alarmes parmi les petits épargnants sans expérience, que je ne puis croire qu'elle ait été faite par aucun homme chargé de responsabilités publiques au Canada."

"Toute personne connaissant les faits ou prenant la peine de les examiner comprendra immédiatement la fausseté, le ridicule même de cette déclaration. Le taux d'intérêt moyen payé sur les sommes empruntées par le Canada depuis l'ouverture des hostilités n'est que d'environ 2.17%. Sur cette base, il faudrait plus de 33 milliards de dollars de nouveaux emprunts, consacrés à l'effort de guerre, pour entraîner un service d'intérêts de 82,000,000 par jour. Ainsi, le taux de service de la dette nationale fantasmée de la déclaration doit apparaître à tous, même à ceux qui connaissent fort peu de chose en matière financière."

"En réalité, ajoute M. Hsley, le total net des intérêts payés par le Dominion pendant la dernière année financière n'atteint que \$124,268,000, soit 14.2% seulement des revenus pour cette année, soit encore une augmentation de moins de \$10,000,000 par rapport au montant des intérêts payés par le Canada pendant l'exercice financier dernier, l'exercice terminé le 31 mars 1939."

"Cette année, la proportion du montant total net des intérêts sera encore plus faible par rapport au total considérablement accru de nos revenus."

"Si nous évaluons le total net du montant des intérêts payables par le Dominion, en fonction du revenu national, nous aboutissons, pour l'exercice actuel, à un pourcentage plus faible que dans l'année précédente immédiatement la guerre, et beaucoup plus faible que dans les années suivant la dernière grande guerre. "Quoi que M. Aberhart puisse en penser, le Canada croit que la seule ligne de conduite honnête, loyale et sûre est de payer ses justes dettes, et l'aptitude du pays à remplir ses engagements après la guerre n'est pas douteuse. Notre politique financière de guerre comporte les points suivants: (1) L'Etat ne recourt à l'emprunt que pour financer une proportion beaucoup plus faible du coût de la guerre; (2) le taux d'intérêt payé sur les sommes empruntées est très inférieur aux effectifs moyens payés pendant la dernière guerre; (3) nous n'empruntons rien à l'étranger."

"Nous amortissons même régulièrement notre dette extérieure. "Tous nos emprunts, cette fois, sont des emprunts intérieurs; l'intérêt ne constituant donc pas, sur notre économie, le fardeau qu'imposerait une dette extérieure. Cet intérêt est payable à nous-mêmes, il fait partie du revenu national, et, sauf dans le cas des certificats d'épargne de guerre, il est lui-même impossible. Dans le cas des personnes riches, la majeure partie du revenu supplémentaire qu'elles touchent en intérêts de leurs titres de guerre ou de leurs bons de la Victoire revient au trésor fédéral sous la forme d'impôts."

Retraite fermée pour prêtres

A la Maison Québec à Joliette, du 23 novembre au 2 décembre, une retraite pour les prêtres des paroisses de la R. P. Marie-Antoinette Roy, O.F.M. La retraite commencera le soir. Les membres de la congrégation, ainsi que les membres des paroisses, sont priés de se rendre à la messe à 7 heures.

Feu M. Lucien Chapleau

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Lucien Chapleau, de la force policière de Montréal, décédé hier à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 39 ans. Le défunt était policier depuis douze ans et attaché au poste de Sainte-Cunégonde.

Lui survivent, outre sa femme (Irène Messier), son père et sa mère, M. et Mme Eugène Chapleau; trois frères: Antonio, Bernard et Clément Chapleau; trois sœurs: Mme J.-H. Hebert, Mme Charles-E. Longpré, et Mlle Françoise Chapleau; deux belles-sœurs: Mmes Bernard et Clément Chapleau.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, à l'église paroissiale de Saint-Ambroise, rue Beauharnois. La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-S. Vallée, rue Saint-Hubert.

Expropriation à King's Park

La Régie des services publics de la province, entendait qu'elle avait une cause d'expropriation pour la nouvelle route de la Côte de Liesse. Le ministre provincial de la voirie a fait deux emprises, en septembre 1940 et en juin dernier, à même le terrain de la piste de course de King's Park. La première fois on a pris 199,794 pieds carrés, et la seconde fois, 22,831 pieds.

La firme propriétaire de la piste, Amusement Realities Corporation, a refusé une offre du gouvernement de \$12,279.15; elle réclame la somme de \$194,066.85.

M. La Guardia réélu maire de New-York

Le premier maire de New-York élu pour trois termes consécutifs.

New-York, 5. (A.P.) — M. Fiorello H. La Guardia a été réélu maire de New-York hier pour quatre autres années; c'est la première fois qu'un maire de New-York garde ce poste pour trois termes consécutifs. La majorité de M. La Guardia sur son adversaire, M. William F. O'Dwyer, procureur du district de Brooklyn, est de 133,841 votes. M. La Guardia a reçu 1,186,394 votes; M. O'Dwyer, 1,052,553, et M. George W. Hartmann, candidat socialiste, 21,402.

Avec l'appui de quatre groupes politiques: républicain, American Labor, Fusion, et United City, M. La Guardia a battu pour la troisième fois l'organisation démocrate de Tammany Hall et les autres groupes qui appuyent M. O'Dwyer. Et cela malgré l'intervention énergique des chefs démocrates tant du domaine national que de l'Etat.

Seul parmi les dirigeants du parti démocrate, le président Roosevelt a appuyé M. La Guardia, qu'il a choisi comme directeur national de la défense civile. Le gouverneur de l'Etat, M. Herbert H. Lehman; le président national du parti démocrate, Edward J. Flynn; le président du parti démocrate pour l'Etat, M. James A. Farley, et les chefs démocrates de la ville ont tous combattu vigoureusement pour M. O'Dwyer.

Pour la première fois au cours de ses trois élections, M. La Guardia n'a pas remporté la majorité dans les cinq arrondissements de la ville; il a été en minorité dans Queens, où pourtant aux élections nationales le sentiment est généralement républicain, et dans Richmond, c'est-à-dire Staten Island. Mais il a remporté de fortes majorités dans Brooklyn, où demeure M. O'Dwyer, dans Manhattan et dans Bronx.

M. La Guardia dormait lorsque sa victoire est devenue certaine. Il s'était retiré peu après la fermeture des polls. Son prochain terme commencera en janvier. Le salaire du maire de New-York est de \$25,000 par année.

M. O'Dwyer est resté jusqu'à une heure avancée à ses quartiers généraux. A minuit, il a concédé la victoire à son adversaire et lui a envoyé un télégramme de félicitation.

La majorité de M. La Guardia est plus petite qu'à deux élections antérieures. En 1937, il a défait M. Jeremiah T. Mahoney, démocrate, par 453,874 voix, et en 1933, sa majorité sur M. John P. O'Brien, démocrate, avait été de 281,850.

Ce sont les républicains qui ont donné à M. La Guardia le plus fort appui, 668,763 votes. Le parti American Labor, dont le maire est membre, lui a donné 434,729 votes. Le groupe fusionniste lui a apporté 63,000 voix, et l'United City, 29,225. Deux autres principaux appuis du maire ont été récoltés avec lui. M. Newbold Morris, président du conseil municipal, et M. Joseph D. McGoldrick, contrôleur de la ville.

Diocèse de Manchester

Changements ecclésiastiques

Manchester, 5. — La Chancellerie du diocèse de Manchester annonce des changements importants de prêtres, affectant plusieurs paroisses franco-américaines, et autres de ce diocèse, en vertu d'une décision de S. E. Mar John B. Peterson, évêque du diocèse.

M. l'abbé E.-N. Durette, curé du Sacré-Cœur de Manchester, devient curé de la paroisse S.-Jean-Baptiste de Suncook. C'est M. l'abbé N.-A. Bouchard, curé de S.-Léo de Gonic, qui devient curé du Sacré-Cœur de Manchester. Ce dernier est remplacé à Gonic par M. l'abbé Robert Bellefeuille, en repos pour maladie depuis quelques temps.

M. le curé Alphère-N. Lauzière, de Ste-Thérèse de Manchester, est nommé curé de la nouvelle paroisse S.-Joseph de Berlin, au sud de cette ville. C'est M. l'abbé Doris Desruis, curé de Ste-Hélène d'Enfield, qui devient curé à Nashua, tandis que M. l'abbé E.-R. Fournier du S.-Enfant-Jésus de Nashua, est transféré à Ste-Anne de Berlin.

M. l'abbé Léo Lavoie, de Sainte-Anne de Berlin, devient vicaire au Sacré-Cœur de Manchester, tandis que M. l'abbé Lionel Parenteau passe du Sacré-Cœur de Manchester à S.-Jean-Baptiste de Suncook. M. l'abbé Gilles Simard, de S.-Jean-Baptiste de Suncook, devient vicaire à S.-Augustin de Manchester. M. l'abbé Noël, de S.-Augustin de Manchester, est transféré à S.-Joseph de Berlin.

Il y a échange de vicaires entre St. Patrick de Milford et S.-Bernard de Keene; M. l'abbé Eugène Bélanger, de la paroisse S.-François-Xavier de Groveton, est transféré à Ste-Hélène d'Enfield. Et M. l'abbé Rodolphe Héon, assistant à la paroisse Ste-Anne de Berlin, devient curé de Groveton.

C'est M. l'abbé Henri-A. Brodeur, vicaire à Ste-Marie de Manchester, qui remplace M. l'abbé Héon à Ste-Anne de Berlin. M. l'abbé C. Allyn, de Ste-Anne de Berlin, devient vicaire au S.-Enfant-Jésus et l'abbé J.-J. Bellucio de Milford est transféré à Keene, tandis que M. l'abbé John Basa de Keene passe à Milford.

M. l'abbé Maurice Leclerc, chapelain de l'Hôpital S.-Louis de Berlin, devient vicaire à S.-Jean-Baptiste de Suncook; c'est M. l'abbé Ls Saint-Pierre, de la paroisse Saint-Georges de Manchester, qui le remplace à l'Hôpital Saint-Louis.

M. l'abbé Paul Vadeboncoeur est transféré de Saint-Jean-Baptiste de Suncook à S.-Georges de Manchester.

Décès de M. P.-Z. Latour
A Saint-Jérôme, est subitement décédé hier, à l'âge de 70 ans, M. Pierre-Zénon Latour, époux en premières noces de Léonide Labelle et en secondes noces, d'Aida Labelle. Il était le père des RR. PP. Conrad, Georges-Marie et Clément Latour, O.M.I. Le corps est exposé au numéro 449, rue Labelle (Saint-Jérôme). Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

UN DOCUMENTAIRE DE HAUTE VALEUR VIENT DE PARAÎTRE

"L'Armorial des Evêques du Canada"

par le Rév. Frère Gérard Brassard

Album historique-héraldique, contenant les portraits, les armoiries et les biographies des évêques du Canada, depuis Mgr de Laval (1658) jusqu'à nos jours. Un volume de 404 pages (10" x 14"), imprimé en 5, 6, 7 et 8 couleurs. Il renferme 245 portraits de Papes, de Cardinaux, d'Archevêques, d'Evêques et d'Abbas mitrés et autant de reproductions d'armoiries en couleurs.

LETRE D'APPROBATION DE SON EMINENCE LE CARDINAL ARCHEVEQUE DE QUEBEC
Primat de l'Eglise Canadienne

Archevêché de Québec

Québec, le 18 août 1936.

Cher Frère,

C'est une collection précieuse que celle que vous avez préparée des portraits de tous les Evêques du Canada depuis l'origine de la colonie, avec le dessin de leurs armoiries et une brève notice historique pour chacun. Je ne puis que souscrire au rapport élogieux qu'en fait l'abbé Auclair, dans la Voix Nationale.

Pour les précisions de l'histoire, et pour cultiver le sens traditionnel chez les nôtres, pareil recueil vaut beaucoup. Je vous en félicite donc cordialement, d'autant plus que c'est dans les murs mêmes du palais archiepiscopal de Québec que vous avez conçu naïvement et que vous avez commencé de rédiger ce travail. Et je recommande à la munificence des Méécènes votre ouvrage qu'il serait opportun de faire imprimer.

Avec mes religieux sentiments en Notre-Seigneur et Marie Immaculée,

† J.-M.-Rodrigue Card. Villeneuve, O.M.I.,
Arch. de Québec.

L'ARMORIAL DES EVEQUES DU CANADA

Relié en simili-cuir. Au comptoir, \$18.75; par la poste, \$19.25

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame est, Montréal

ETATS-UNIS

Débat au Sénat sur l'armement des navires

Le sénateur Walsh opposé au projet

Washington, 5. (AP) — Le sénateur Walsh (dém. Massachusetts), président du comité naval du sénat et un adversaire de la politique étrangère de M. Roosevelt, s'est prononcé aujourd'hui contre le projet d'armer les navires marchands des Etats-Unis.

Dans un discours préparé d'avance et qu'il doit prononcer au sénat aujourd'hui, il déclare que cela affaiblirait la flotte, à un moment où le pays est à peu près certain d'être impliqué dans une guerre — s'il n'est pas déjà dans la guerre.

Il prétend que les Etats-Unis n'ont pas assez de canons ni de canonnières pour armer les navires marchands, à moins d'en enlever à la flotte qui a besoin de ses armes et de ses hommes. On affaiblirait la flotte pour donner à la marine marchande une protection qui, au mieux, serait bien faible. La seule défense efficace, c'est le convoi des navires marchands par des vaisseaux.

Voter pour le bill, dit-il, ce serait participer à une guerre que le président a déclarée de sa propre autorité. Il n'existe pas telle chose qu'une guerre partielle. Ou bien nous sommes en guerre, ou bien nous ne le sommes pas; et il est maintenant bien clair que nous y sommes, à cause d'actes que le congrès n'a jamais sanctionnés ni approuvés, actes qui sont allés bien au-delà de ce que jusqu'ici l'on considérait comme les prérogatives constitutionnelles du chef de l'exécutif.

Rappelant un discours de M. Roosevelt à Boston, le 30 octobre 1940, où le président disait que les Etats-Uniens ne seraient pas envoyés

pour participer à des guerres étrangères, M. Walsh dit qu'il ne voit pas de différence entre l'envoi d'un corps expéditionnaire en Europe, et l'envoi de la flotte dans les zones de combat autour des îles britanniques pour protéger des convois.

"Sommes-nous moins soucieux de la vie et du sort de nos enfants qui portent l'uniforme de la marine? dit-il; leurs vies sont-elles moins précieuses? Je suis opposé à l'envoi de la flotte dans la guerre, je suis opposé à une politique qui rend notre participation inévitable, je ne voterai pas pour un bill qui, quels que soient les mots employés, comporterait un assentiment du congrès à la conduite d'une guerre non déclarée."

Retraites paroissiales à l'église Notre-Dame

Les fidèles de la paroisse ne manqueront pas de profiter des retraites qui vont bientôt avoir lieu. La première de ces retraites est destinée aux dames et aux demoiselles, et commencera dimanche prochain, le 9 novembre, à sept heures et demie du soir. Il y aura exercices tous les soirs de la semaine à la même heure. Il en sera ainsi de la retraite des hommes et des jeunes gens qui commencera le 16 pour se terminer le 22. Ces deux retraites seront prêchées par le R. P. Louis Hébert, O.M.I. C'est dire que le succès en est assuré.



INSTRUCTIONS AUX IMPORTATEURS D'ACIER ET DE PRODUITS D'ACIER PROVENANT DES ETATS-UNIS

Ces instructions ont trait à toutes les commandes, (y compris les contrats et engagements de toutes sortes) concernant l'expédition d'acier et de produits d'acier provenant des Etats-Unis à destination du Canada.

Ces instructions comprennent toutes les commandes d'acier ou de produits d'acier destinés à être traités ou utilisés pour fabrication au Canada (à l'exclusion des machines, de l'outillage et de leurs pièces) qu'ils soient commandés à des aciéries, producteurs, exportateurs, entrepreneurs, ou distributeurs aux Etats-Unis.

Un duplicata de toute commande de ce genre déjà placée ou acceptée ou soumise ou en suspens aux Etats-Unis, et qui n'a pas encore été expédiée, doit être transmis au sous-signe avant le 15 novembre 1941.

A compter du 1er novembre 1941, et pour toute la durée de la guerre ou jusqu'à nouvel avis, un duplicata de toute commande de ce genre devra être envoyé au sous-signe au moment où la commande est émise.

L'effort de guerre du Canada

Exposé de M. Howe, ministre des Munitions et de l'Approvisionnement

Ottawa, 5. — M. C.-D. Howe, ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, a exposé, hier après-midi, à la Chambre des communes, l'effort de guerre du Canada.

A l'heure actuelle, dit le ministre, à peu près toutes les usines de guerre qui sont en mesure de le faire, produisent pour la guerre.

Au 30 septembre dernier les contrats adjugés atteignaient \$2,600,000,000, dont \$1,506,000,000 de commandes canadiennes. Celles-ci avaient été remplies jusqu'à concurrence de \$1,325,000,000, dont \$400,000,000 pour le Royaume-Uni, \$140,000,000 pour les Etats-Unis et \$1,000,000 pour d'autres pays. Les avances de capitaux à l'industrie pour construction ou agrandissement d'usines, outillages, etc., se chiffrent en tout à \$550,000,000, partie pour le Canada, partie pour l'Angleterre, et partie pour les deux conjointement.

Construction maritime

L'ensemble des commandes de bateaux dépasse aujourd'hui \$500,000,000. A date le Canada a lancé 77 corvettes, dont 50 sont livrées pour service actif; lancé 59 balayeurs de mines, dont 40 sont achevés; livré 11 patrouilleurs, 19 canots torpilleurs et bateaux d'assaut, et 700 bateaux de moindres dimensions, avec ou sans moteurs.

Dans le programme de construction de cargos, deux cargos de 10,000 tonnes ont été lancés et seront livrés cet automne. Avant la fin de 1942, le Canada pourra livrer en service, environ 100 cargos, dont 90 de 10,000 tonnes et 10 de 5,000 tonnes. Environ 500 usines dans le pays fabriquent les pièces de ces cargos.

On monte en plus les quilles de corvettes plus grandes et rapides et un grand nombre de balayeurs de mines et corvettes du genre déjà construit. Dix-sept chantiers maritimes y travaillent à plein, et s'agrandissent, et 58 autres chantiers de moindre importance exécutent des commandes de petits bateaux.

L'aviation

L'industrie canadienne de l'aviation a, depuis le début de la guerre, fabriqué et mis en service ou assemblé, 3,749 avions. De plus, le Canada a pendant la même période reçu des Etats-Unis, 1,268 avions. Le débit moyen hebdomadaire est de 40 avions de diverses catégories, dont une plus forte partie d'avions d'entraînement qu'au début.

En fait, le Canada produit tous les avions d'entraînement nécessaires au pays. On y fabrique le Hurricane, le bombardier Bolingbroke, et le dernier modèle de bombardier quadri-moteur anglais et un nouveau modèle d'avion d'assaut. Vingt-neuf usines dans le pays réparent avions et moteurs, soit un nombre de 5,000 par an. Dans un an ce chiffre aura été porté à 10,000.

Automobiles

Déjà, 150,000 véhicules-moteurs ont été livrés, au taux de milliers par mois, sans compter bicyclettes, motos, autobus, pneus, pièces de rechange.

La fabrication des chars d'assaut, chars croiseurs, voitures de patrouille, etc., augmente sans cesse. Le programme prévoit une production mensuelle de 200 chars d'assaut pour le début de 1942. Plus de 1,500 transports universels ont été livrés, et le sont présentement au taux de 400 par mois. Au début de 1942, on livrera plusieurs centaines de voitures blindées et de patrouilles.

Artillerie

Des milliers de tubes de canons ont été livrés pour canons anti-aériens et on livre maintenant des mécanismes complets de canons. On fabrique plus de 10 modèles de canons lourds complets, et des pièces de canon anti-aériens, de campagne, de chars d'assaut, de canons anti-tanks et de bord, avec affûts, etc.

La production mensuelle en 1942 sera de 400 canons anti-aériens, 500 canons de campagne, 150 canons de bord et 1,000 tubes supplémentaires.

Mitrailleurs

Le Canada a fabriqué plus de 12,000 mitrailleurs Bren et 14,000 barils supplémentaires. On fabrique la Bren à un taux mensuel de 2,000. On fabrique les mitrailleurs anti-aériens Browning dont on livrera des milliers par mois au début de 1942. On a commencé à fabriquer la mitrailleuse Vickers, le fusil anti-tank Boys et la mitrailleuse Sten. Au début de 1942 on livrera par mois des centaines de pièces de bord avec affûts, des milliers de fusils anti-tanks et mitrailleurs Sten. On fabriquera 200,000 fusils Lee-Enfield l'an prochain. On livrera 400 mitrailleurs de tranchée par mois, ainsi que des bombes et projecteurs de fumée.

Munitions

Le Canada fabrique des obus de 20 grosseurs différentes et en a livré plus de 9,000,000. On peut en produire présentement 1,200,000 par mois. On fabrique 10 gros obus d'états de cartouches et on en produit mensuellement 2,000,000. On a fabriqué 7,000,000 de fusées avec production mensuelle actuelle de 1,000,000. On a produit 8,000,000 d'amorces avec production mensuelle actuelle de 1,300,000. On a aussi produit des millions de des

Les avions qui volent trop bas

On est prié de téléphoner immédiatement le numéro de l'avion, l'heure, l'endroit et la hauteur approximative, à la R.C.A.F., Plateau 964. Communication officielle

Les autorités militaires nous communiquent:

Le nombre toujours croissant d'avions survolant Montréal et ses alentours, avions de la R.C.A.F., de la R.A.F. Ferry Command, des Commercial Airlines et autres, mis à l'épreuve par les manufacturiers, suscite de nombreuses plaintes téléphoniques. Certains avions volent à très basse altitude, rasent les cheminées ou effleurent avec leur train d'atterrissage les arbres des collines de la région.

De la région de Montréal, se trouvent trois aéroports et deux bases navales, en plus de l'aéroport militaire de Saint-Hubert, le seul terrain d'atterrissage à l'usage de la R.C.A.F.

Comme l'automobile, tout avion possède un numéro de licence, mais les plaintes reçues au téléphone, ne mentionnent jamais ce numéro, de sorte qu'il est pratiquement impossible d'établir l'identité de l'avion.

Les citoyens téléphonent qu'un "avion jaune" ou encore "un gros avion" à deux moteurs" survole leur toit; cependant, ils sont incapables de donner le numéro. Néanmoins, enquête est faite aux aéroports de la R.C.A.F., afin de savoir si certains avions absents sont susceptibles de répondre à la maigre description donnée au téléphone. Mais encore une fois, sans numéro de licence, il est à peu près impossible de retracer le pilote en faute.

Les peines les plus sévères frappent pour vol à trop basse altitude le personnel de la R.C.A.F. Le service se voit sévèrement et immédiatement tout pilote qui est pris en flagrant délit. Rappelez-vous qu'un pilote peut atterrir et descendre de son avion en moins de cinq minutes; conséquemment, il faut agir très vite.

Les citoyens sont instamment priés de donner leur pleine coopération en téléphonant le numéro de l'avion délinquant, l'heure exacte, l'endroit et la hauteur approximative de l'avion, le plus vite possible, à l'Orderly Officer de la R.C.A.F. Plateau 964.

Le communiqué allemand

Berlin, 5 (A.P.) — Le haut commandement allemand a publié mercredi le communiqué suivant: La poursuite de l'ennemi se continue en Crimée vers le sud comme vers l'est. Malgré les difficultés du terrain, les troupes allemandes et roumaines ont déjà pénétré dans les montagnes Yaila, à un endroit, et atteint la mer Noire.

"L'aviation a bombardé les ports de Crimée, à Sébastopol, Yaila et Kerch, et coulé deux transports de 10,000 tonnes et un patrouilleur. En plus cinq navires de commerce et un petit croiseur russe ont été endommagés considérablement par les bombes.

"A Leningrad, une nouvelle tentative de l'ennemi pour traverser la Neva après une grande préparation d'artillerie a été écrasée par les défenses allemandes avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

"La moitié des 100 bateaux employés ont été coulés et le reste a dû retourner. Des tentatives répétées de l'ennemi pour s'échapper sur les autres parties du cercle ont été brisées alors qu'on les préparait.

"De puissantes escadrilles de combat ont fait au cours de la journée des raids considérables sur la ville industrielle de Gorki, qui est connue comme un centre de construction d'automobiles et d'avions. Des bombes de gros calibre lancées en plein objectif ont causé une destruction considérable à l'usine d'automobiles de Molotov et aux chantiers maritimes le long de la Volga et aux communications ferroviaires.

"Des objectifs d'importance vitale pour la guerre ont été incendiés dans le cours de raids sur Leningrad, Moscou a été bombardée la nuit dernière.

"Au large des îles Féroé des avions de combat ont coulé un cargo de 5,000 tonnes et atteint directement un autre gros navire de commerce.

"Des patrouilleurs dans la Manche ont repoussé avec succès des attaques répétées de vedettes armées anglaises. Au cours d'un duel d'artillerie, une vedette ennemie a coulé et deux autres ont été endommagées.

"Un torpilleur anglais dans le golfe de Suez a été endommagé par des bombes d'un avion de combat allemand, le 3 novembre.

"Les bombardiers anglais ont fait quelques raids sans résultats, la nuit dernière, sur l'ouest et le nord-ouest de l'Allemagne."

Le grand mufti est parti pour Berlin

Rome, 5 (A.P.) — Le grand mufti de Jérusalem, chef musulman connu pour son hostilité contre la Grande-Bretagne, est parti hier pour Berlin, une semaine après son arrivée à Rome. Après avoir remercié le Duce, les autorités italiennes et la presse italienne de leur accueil, il a déclaré qu'il poursuivra la lutte contre l'Angleterre.

L'épargne de guerre

Visite du ministre Mac Donald, dimanche

Il viendra à bord d'une corvette

M. Angus MacDonald, ministre canadien de la marine, viendra à Montréal dimanche à bord d'une corvette canadienne pour fêter le retour dans la métropole de la caravane de l'épargne de guerre, attendue à Montréal ce jour-là. Cette importante communication nous a été faite par les quartiers généraux de l'épargne de guerre à Montréal qui insistent sur le fait que ce sera la première fois qu'une corvette canadienne prendra quai à Montréal devant le public.

Les cérémonies de dimanche se dérouleront au quai Victoria et le public pourra assister au rivage à l'arrivée de la corvette canadienne, une des 50 construites au pays depuis un an et commissionnées de service actif. Cette corvette représente à Montréal l'objectif d'épargne que le programme d'automne tente d'établir en permanence pour que chaque mois, durant la guerre, l'épargne des Montréalais achète deux de ces petits navires de combat.

Pour le public, ce sera la première fois qu'une corvette canadienne sera offerte en spectacle dans le port. Tous les représentants des comités de l'épargne sur l'île de Montréal, tous les dirigeants du comité provincial, les chefs des trois forces de l'armée du pays, les dignitaires et représentants des gouvernements seront présents à la cérémonie qui marquera le double événement du retour de la caravane de l'épargne et de l'arrivée de la corvette canadienne qui vient de l'Atlantique où elle faisait du service actif de chasse aux sous-marins.

Le procès d'Andrew Walz

Andrew Walz, ingénieur minier et ancien directeur de la compagnie Thomson-Cadillac Corporation, compagnie minière aujourd'hui dissoute, a commencé ce matin de subir son procès devant le juge Langlois sous l'accusation d'avoir, alors qu'il était directeur de la firme mentionnée plus haut, émis des rapports de nature à influencer d'une façon frauduleuse les spéculations. L'acte d'accusation invoqué en l'instance est basé sur l'article 414 du code criminel, qui fait un crime aux promoteurs de compagnies de répandre de faux rapports sur les activités des firmes dans lesquelles ils sont intéressés.

Le premier témoin entendu ce matin fut M. T. D. Robertson, ancien secrétaire-trésorier du Montreal Curb Market, qui déposa des documents relatifs aux opérations de la compagnie Thomson-Cadillac durant les années 1936-37 et 38.

M. Calixte Parant, comptable expert, qui fit des recherches à la demande du département provincial, versa au dossier un résumé des activités de la mine en question, document basé sur des informations prises au siège du Montreal Curb Market. Le secrétaire de la compagnie vint ensuite verser en preuve à son tour le livre des minutes de la compagnie pour la période incriminée ainsi qu'un rapport datant de l'année 1935 et signé par l'accusé Andrew Walz. Tous ces témoins étaient interrogés par Me Antoine Sénécal, avocat du ministère public, qui a commencé de prouver que tous les documents relatifs à la compagnie défunte n'avaient pu être retracés. Poussé au pied du mur par Me John Crankshaw, avocat de la défense, Me Antoine Sénécal déclare à ce stade au tribunal que certains des documents disparus et qu'on aurait dû retrouver entre les mains du syndic de faillite sont en possession de l'accusé, mais cela reste à prouver, que Me Sénécal s'est dit fort de faire. La cause se poursuivra toute la journée.

Travaux de chômage suspendus pour l'hiver

Québec, 5. (C.P.) — M. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics, a averti hier les maires des municipalités de la province de Québec que les travaux de voirie entrepris pour soulager le chômage, prendront fin aux premières neiges.

Le ministre avertit les maires que les municipalités devraient se préparer à prendre soin de leurs chemins pendant l'hiver. Il suggère que les chômeurs en bonne santé aillent travailler dans les forêts de la province où l'on demande des hommes.

Notre commerce avec le Congo belge

Un représentant des importateurs du Congo belge arrivera bientôt à Montréal, selon ce qu'on apprend aujourd'hui. Cet envoyé, M. Tricot, viendra conclure des arrangements avec les exportateurs canadiens de Montréal principalement et d'autres villes du pays.

On sait que depuis la guerre et, notamment, depuis la chute de la Belgique et de la France, le commerce du Canada avec le Congo belge d'Afrique a pris une ampleur nouvelle. M. Tricot pourra expliquer personnellement aux exportateurs du Canada ce dont le Congo et les pays qui s'y approvisionnent ont surtout besoin. On prévoit que cette visite aura une importante répercussion commerciale.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Trois autres navires ennemis coulés

Les prétentions allemandes

Londres, 5 (C.P.) — L'Amirauté annonce aujourd'hui que trois autres navires ennemis ont été coulés par des sous-marins anglais au cours d'attaques contre les lignes de ravitaillement de l'Axe en Méditerranée centrale. Deux des navires ennemis ainsi détruits jaugeaient environ 4,000 tonnes chacun, tandis que le troisième jaugeait environ 1500 tonnes.

L'Amirauté avait déjà annoncé hier soir que l'on a rescapé à date 1276 officiers et marins appartenant aux équipages de sous-marins ennemis qui ont été coulés. Ces marins sont détenus comme prisonniers de guerre. De ces 1276 officiers et marins, 476 sont italiens. Les marines royales, avec l'appui du commandement côtier de la Royal Air Force, dit le communiqué, continuent de protéger nos navires et font de nombreuses victimes parmi les sous-marins ennemis. Pour des raisons qui sont bien comprises, surtout par l'ennemi, nous publions rarement les succès que nous avons remportés contre les sous-marins.

Le bulletin de l'Amirauté se moque des prétentions allemandes pour ce qui est de l'attaque contre un convoi anglais rentrant de Gibraltar la semaine dernière: ce ne sont pas 14 navires d'une jauge de 47,000 tonnes que les Allemands auraient coulés, mais 4 navires d'une jauge de 8,772 tonnes et l'ennemi aurait subi des pertes pour obtenir ce résultat. De plus, l'un des plus gros convois qui aient jamais franchi l'Atlantique serait récemment parvenu en Grande-Bretagne sans avoir subi la moindre perte.

L'Amirauté a publié un autre communiqué ce matin pour louer le travail de la marine sud-africaine à l'occasion de l'interception d'un convoi français au large de la côte africaine. La marine et l'aviation de l'Afrique-sud auraient repéré le convoi et ensuite participé activement à l'opération.

FINLANDE

"Conscience tranquille"

La réponse à l'avertissement des Etats-Unis

Helsinki, Finlande, 5 (A.P.) — La presse finlandaise a répondu à l'avertissement des Etats-Unis à la Finlande d'avoir à cesser de combattre la Russie en disant que cet avertissement s'inspirait principalement du désir d'ouvrir la ligne de chemin de fer Mourmansk-Leningrad et de la faire servir à l'expédition du matériel anglais et américain à la Russie. L'armée finlandaise s'est emparée de tronçons de cette ligne de chemin de fer en occupant une partie de la Carélie.

Le gouvernement finlandais n'a pas encore annoncé qu'il avait répondu à la note du secrétaire d'Etat Cordell Hull informant la Finlande qu'elle risquait de perdre l'amitié des Etats-Unis si elle continuait la guerre contre la Russie. "La conscience finlandaise est tranquille", dit le journal *Helsingin Sanomat*, parce que nous n'avons aucune raison de craindre la vérité".

New-York, 5 (A.P.) — Une émission de la British Broadcasting Corporation captée par la National Broadcasting Company, rapporte que vingt-et-une personnes auraient été arrêtées hier au cours de violentes manifestations antiallemandes dans les rues de la capitale.

Une autre émission de la BBC captée par la Columbia Broadcasting System, dit qu'un violent excès du parti aurait sommé le ministre socialiste du commerce, Vaino Tanner, de quitter le cabinet de coalition plutôt que d'accepter la responsabilité de poursuivre la guerre aux côtés de l'Allemagne. La BBC a cependant ajouté que le commandant en chef de l'armée finlandaise, le maréchal Mannerheim, qui serait l'ami d'Hitler et le maître réel de la Finlande, aurait rejeté l'avertissement des Etats-Unis.

Berlin, 5 (A.P.) — Dans les cercles officiels allemands, on exprime aujourd'hui de la satisfaction devant la réaction provoquée aux Etats-Unis par la dénonciation allemande de la note officielle américaine de la Finlande.

On dit que les déclarations du sénateur Clark, de l'ex-président Hoover, du sénat Nye et d'autres montrent bien que les Américains qui ont de la décence n'approuvent pas la politique de Roosevelt. On ajoute cependant que l'on ne se fait pas d'illusions que l'on sait fort bien que Roosevelt ne modifiera pas sa politique et que l'Allemagne doit répondre énergiquement aux tentatives d'intervention des Etats-Unis dans les affaires européennes.

(L'ex-président Hoover a protesté contre le fait que les Etats-Unis "recourent à des pressions sur la Finlande démocratique au bénéfice de la Russie communiste". Le sénateur W.-Worth Clark, démocrate de l'Idaho, a ridiculisé la note qui avertit "la petite Finlande de cesser de manger le gros ours russe dont la bouche est couverte de sang". Le sénateur Bennett Clark, démocrate du Missouri, a dit que la Grande-Bretagne avait menacé de déclarer la guerre à la Finlande et que les Etats-Unis avaient menacé de rompre les relations diplomatiques.)

Directeur de la construction maritime

Ottawa, 5 (Communiqué) — M. D. W. Ambrose, a été nommé directeur de la construction maritime du ministère des munitions et approvisionnements, annonce M. C. D. Howe, M. Desmond A. Clarke, de Montréal, est le directeur général de cette division.

Des sous-marins allemands opèrent en vue de Terre-Neuve, déclare le ministre canadien de la marine

TORONTO, 5. (C.P.) — Le ministre de la Marine, M. Macdonald, a déclaré aujourd'hui que les sous-marins allemands circulent "au large de la côte de Terre-Neuve, en vue de la rive".

Le ministre a révélé la chose après en avoir conféré avec le vice-amiral Nelles, chef de l'état-major naval, et en avoir reçu son approbation. Le vice-amiral Nelles a accompagné M. Macdonald à Toronto pour participer à la dédicace d'une nouvelle corvette, à Oakville, province d'Ontario, cet après-midi. Aux journalistes, M. Macdonald a dit qu'il ne voit pas de raison de taire plus longtemps la présence des sous-marins allemands dans le voisinage des côtes de Terre-Neuve. Il a ajouté que les navires canadiens les attaquent partout où ils les aperçoivent. De même font les avions patrouilleurs. Généralement nous les repérons à la sonde et les attaquons par des charges de fond.

L'envoyé extraordinaire du Japon est déjà en route pour les Etats-Unis

Pour en venir à une entente "en raison de la situation qui est très grave"

Tokyo, 5 (A.P.) — Le gouvernement japonais a annoncé aujourd'hui qu'il envoie M. Saburo Kurusu, ancien ambassadeur en Allemagne, à Washington pour tenter d'en venir à une entente avec les Etats-Unis, "en raison de la situation qui est très grave". L'envoyé extraordinaire du Japon est déjà en route, ayant quitté Tokyo dès hier à bord d'un avion qui doit lui permettre de franchir rapidement le Pacifique. Les détails du voyage de M. Kurusu ont été réglés par radiotéléphone entre l'ambassadeur des Etats-Unis à Tokyo, M. Joseph C. Grew, et le secrétaire d'Etat Cordell Hull.

Un porte-parole du gouvernement japonais a dit que la mission de M. Kurusu est de faciliter une entente entre les deux pays en poursuivant les pourparlers engagés à Washington au mois d'août. L'agence Domei dit que la mission de l'envoyé extraordinaire, dont le titre est celui de conseiller extraordinaire de l'ambassadeur japonais à Washington, consistera à appuyer les efforts de l'amiral Kichisaburo Nomura et à "expliquer la situation japonaise aux chefs des Etats-Unis, y compris le président Roosevelt".

Le départ de l'envoyé extraordinaire a coïncidé avec la publication dans le *Japan Times and Adver-*

tiser, organe officiel du ministère japonais des Affaires étrangères, d'un programme en sept points que les Etats-Unis devraient accepter s'ils désirent en venir à une entente avec le Japon. En résumé, ce programme demande aux Etats-Unis de se retirer de l'Extrême-Orient, de reconnaître les conquêtes militaires, économiques et diplomatiques du Japon depuis dix ans et d'approuver son "ordre nouveau" en Asie orientale.

Le journal est revenu à la charge dans un article publié dans son édition d'aujourd'hui en exhortant les Etats-Unis à sacrifier le gouvernement chinois de Tchoungking afin d'assurer la paix dans le Pacifique et de régler ses différends avec le Japon avant de tourner toute son attention du côté de l'Allemagne. Cela est possible, dit-il, parce que les Etats-Unis ne sont pas aussi irrévocablement engagés vis-à-vis de Tchoungking que vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

M. Kurusu est le diplomate qui a signé le pacte tripartite Rome-Berlin-Tokyo, alors qu'il était ambassadeur à Berlin, le 27 septembre 1940. On ne le tient cependant pas parmi les champions les plus fervents de l'Axe. Il a longtemps servi dans les pays de langue anglaise et de langue française et il a épousé une Américaine.

Les nouvelles du front de Moscou sont plus encourageantes pour les Russes

(Canadian Press)

On rapporte que les troupes allemandes ont réussi à se frayer un chemin à travers les rudes montagnes de Yaila et à atteindre la mer Noire, se tenant ainsi les forces russes qui défendent la Crimée en trois tronçons après une avance de 100 milles en huit jours. La radio de Berlin a comparé la retraite de ces armées rouges à celle des Flandres l'an dernier en affirmant que les routes sont jonchées de débris de canons et de pièces d'artillerie.

Ce passage à travers les monts Yaila paraît bien être un rude coup porté aux projets de défense des Russes. Les dépêches soviétiques parvenues à Londres avaient laissé entendre que la stratégie des commandants russes consistait à laisser les Allemands balayer le centre de la Crimée après avoir enfoncé les défenses de l'isthme de Pérékop, de se contenter de livrer des combats d'arrière-garde afin de permettre au gros des troupes d'occuper de puissantes positions le long des monts Yaila pour couvrir Sébastopol et Kerch.

Les nouvelles du front de Moscou sont plus encourageantes pour les Russes. Les troupes du général Zhukov auraient repris l'importante ville de Kalinine, à 95 milles au nord de la capitale. Une colonne allemande qui aurait avancé de cinq milles dans le secteur de Moschaisk, à 57 milles à l'ouest de Moscou, aurait été rejetée en arrière après un combat de quatre heures, entre unités mécanisées. Les Russes disent encore que les troupes du maréchal von Bock n'ont pas réussi à obtenir de gains appréciables à Toula, à 100 milles au sud de Moscou, où les Allemands auraient réussi à atteindre les abords de la ville.

Le correspondant du journal *Izvestia* dit que les plus durs engagements de toute la campagne pour la possession de Moscou qui se poursuivent depuis 34 jours font rage dans le secteur de Volokolamsk, à 65 milles au nord-ouest de la capitale, et que les Allemands qui possèdent une supériorité numérique de 3 à 1 lancent des vagues de 100 à 150 chars dans la mêlée pour enfoncer les défenses rouges.

On attribue à l'aviation soviétique qui a soutenu l'offensive russe à Kalinine, théâtre de quelques-uns des engagements les plus sanglants de toute la guerre, le mérite d'avoir

détruit huit compagnies d'infanterie allemande, soit quelque 2,000 hommes, et 1,300 camions.

Sur le front de Leningrad, le haut commandement allemand prétend que le feu nourri de l'artillerie allemande a brisé une tentative russe de franchir la Neva, à quelques milles au sud de l'ancienne capitale. La moitié des 100 bateaux que l'on a utilisés ont été coulés, dit le bulletin allemand, et les autres ont dû rebrousser chemin.

L'aviation allemande a de nouveau attaqué Leningrad et Moscou au cours de la nuit et pilonné les usines qui fabriquent des automobiles et des avions à Gorki, ville située à 250 milles à l'est de Moscou.

Les dépêches allemandes de Crimée admettent que la flotte rouge de la mer Noire qui croise au large de la côte constitue une menace pour les colonies allemandes qui marchent sur Sébastopol et Kerch.

L'agence italienne Stefani affirme que les troupes fascistes avancent dans le bassin de la Donetz, mais reconnaît que cette avance se heurte à de furieuses attaques soviétiques.

Attaques contre l'Allemagne

Londres, 5 (C.P.) — Le ministre de l'Aviation annonce aujourd'hui que la Royal Air Force a repris ses attaques contre l'Allemagne qui avaient été interrompues par les mauvais temps en bombardant des objectifs industriels en Rhénanie et dans la Ruhr ainsi que des quais à Ostende et à Dunkerque. Des avions du commandement côtier ont obtenu des coups contre un gros navire marchand au large de Terschelling. Le ministère de l'Aviation annonce la perte d'un bombardier au cours de ces opérations. On ne signale aucune activité de l'aviation allemande au-dessus de la Grande-Bretagne au cours de la nuit.

Caucas libéral à Ottawa

Ottawa, 5 (D.N.C.) — Les députés libéraux tiennent un caucus général aujourd'hui. Ils feront la revue de la situation politique et chercheront à connaître les projets du gouvernement.

"Notre mission française"

La prochaine conférence de M. l'abbé Groulx — Présidence de M. Victor Barbeau

C'est dimanche soir, à la salle académique du Gesù, rue Bleury, que M. l'abbé Lionel Groulx donnera sa conférence sur "Notre mission française". La séance, dont les profits iront à une oeuvre économique-sociale, sera présidée par M. Victor Barbeau.

Prix des billets: 75, 50, 35 et 25 sous, chez Edmond Archambault, rue Ste-Catherine (est), près Saint-Denis.



Mercredi, 5 novembre 1941

Ondes courtes

LONDRES — 7 p.m. — Commentaires sur la guerre — GSC, GSD.
MOSCOU — 7.45 p.m. — Emission en anglais — RNE, 12 m. 25 m.
LONDRES — 8.15 p.m. — Something going on in Britain now — GSC, GSD.
LONDRES — 9.15 p.m. — Starlight — GSC, GSD.
MOSCOU — 10.30 p.m. — Emission en anglais — RV-96, 15.18 m. 19.7 m.
GUATEMALA — 11.15 p.m. — Opéra, ex. de Siegfried, de Wagner — TOWA, 9.68 m. 31.3 m.
LONDRES — 11.15 p.m. — Causerie — GSC, GSD.
MOSCOU — 1 a.m. — Nouvelles — RV-96, 15.18 m. 19.7 m.

Principaux programmes américains

A WABC — 7 p.m. Frank Parker, ténor.
9.00 p.m. Big town, avec Edward G. Robinson.
10.00 p.m. Texaco Star Theatre.
11.15 p.m. La chose publique.
A WAFB — 7.00 p.m. Musique, par Shrednik. Orch.
9.30 p.m. Plantation Party.
11.00 p.m. Kay Kayser's College of Musical Knowledge.
12.15 a.m. Music you want.
A WJZ — 8.00 p.m. Commentaires d'Upton Close.
10.00 p.m. La Société de musique de

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles
4.30 Radio-collège: Arts et lettres, par M. G. G. et M. G. G.
5.00 L'heure du thé
5.15 Femina
5.30 Les beaux disques.
6.00 La maternelle.
6.15 La radio en solr.
6.25 Sport.
6.30 Radio-journal.
7.00 Pension Veldier.
7.15 Un homme et son péché.
7.30 8 nouvelles françaises de la BBC.
7.45 M. de Letellier.
8.00 A. Chabrier.
8.30 Grenadier Guards.
8.45 Nouvelles.
9.00 Ici, l'on chante.
9.30 Hi Neighbor.
10.00 Style Renaissance.
10.30 Baptiste s'en va-t-en guerre.
11.00 Radio-journal.
11.15 Sport.
11.30 Musique symphonique.
CBM-840 kilocycles
4.00 Against the storm.
4.15 Ma Perkins.
4.30 The Guiding Light.
4.45 Road of life.
5.00 Food for victory.
5.45 Réclat.
6.00 Little Orphan Annie.
6.15 Radio-journal.
6.30 Sport.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 Concert.
7.30 Causerie.
7.45 Réclat de W. Morton.
8.00 Campagne d'épargne: Ronald Coleman et Lucille Mann.
8.30 Grenadier Guards.

Jeudi, 6 novembre 1941

Sommaire des postes locaux

CBF-890 kilocycles
7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.
8.15 Élévation.
8.30 Pot-pouri.
8.45 Madame est servie.
9.15 15 minutes avec...
9.30 Chansons.
9.45 Nouvelles.
10.00 Vie de famille.
10.15 Courtier-confiance.
10.30 Romances.
11.00 Programme musical.
11.15 Intermède.
11.30 Joyeux troubadours.
Midi Jeunesse d'été.
12.30 Nouvelles de BBC.
12.45 Questions et réponses.
13.00 Radio-journal.
13.15 L'actualité.
13.30 Réclat.
13.45 L'actualité.
14.00 L'actualité.
14.15 L'actualité.
14.30 L'actualité.
14.45 L'actualité.
15.00 L'actualité.
15.15 L'actualité.
15.30 L'actualité.
15.45 L'actualité.
16.00 L'actualité.
16.15 L'actualité.
16.30 L'actualité.
16.45 L'actualité.
17.00 L'actualité.
17.15 L'actualité.
17.30 L'actualité.
17.45 L'actualité.
18.00 L'actualité.
18.15 L'actualité.
18.30 L'actualité.
18.45 L'actualité.
19.00 L'actualité.
19.15 L'actualité.
19.30 L'actualité.
19.45 L'actualité.
20.00 L'actualité.
20.15 L'actualité.
20.30 L'actualité.
20.45 L'actualité.
21.00 L'actualité.
21.15 L'actualité.
21.30 L'actualité.
21.45 L'actualité.
22.00 L'actualité.
22.15 L'actualité.
22.30 L'actualité.
22.45 L'actualité.
23.00 L'actualité.
23.15 L'actualité.
23.30 L'actualité.
23.45 L'actualité.
24.00 L'actualité.

Ondes courtes

LONDRES — 6.55 p.m. — Analyse des nouvelles par O'Carroll — GSC, GSD.
LONDRES — 7 p.m. — Commentaires sur la guerre — GSC, GSD.
MOSCOU — 7.45 p.m. — Emission en anglais — RNE, 12 m. 25 m.
LONDRES — 8 p.m. — London calling — GSC, GSD.
CITE DU VATICAN — 8.30 p.m. — Nouvelles et commentaires — RVJ, 15.12 m. 19.7 m.
LONDRES — 8.45 p.m. — Democracy marches — GSC, GSD.
LONDRES — 10 p.m. — Nouvelles et commentaires par McGeachy — GSC et GSD.
MOSCOU — 10.30 p.m. — English period — RV-96, 15.18 m. 19.7 m.
GUATEMALA — 11 p.m. — Concert de la République.
TOWA — 9.68 m. 31.3 m.
LONDRES — 11.15 p.m. — Causerie — GSC, GSD.
MOSCOU — 1.18 m. 19.7 m.

Principaux programmes canadiens

A WABC — 4.45 p.m. — Commentaires sur la guerre — GSC, GSD.
MOSCOU — 7.45 p.m. — Emission en anglais — RNE, 12 m. 25 m.
LONDRES — 8 p.m. — London calling — GSC, GSD.
CITE DU VATICAN — 8.30 p.m. — Nouvelles et commentaires — RVJ, 15.12 m. 19.7 m.
LONDRES — 8.45 p.m. — Democracy marches — GSC, GSD.
LONDRES — 10 p.m. — Nouvelles et commentaires par McGeachy — GSC et GSD.
MOSCOU — 10.30 p.m. — English period — RV-96, 15.18 m. 19.7 m.
GUATEMALA — 11 p.m. — Concert de la République.
TOWA — 9.68 m. 31.3 m.
LONDRES — 11.15 p.m. — Causerie — GSC, GSD.
MOSCOU — 1.18 m. 19.7 m.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 8.00 p.m. Les artistes dramatiques de Radio-Canada à l'étude d'un sketch de Fulgence Charpentier, intitulé: Baudelaire parmi nous, et qu'ils joueront le mercredi 5. C'est une évocation de l'œuvre de l'un des plus célèbres représentants de la poésie lyrique au XIXe siècle et des principaux résultats d'une carrière particulièrement discutée.
10.30 p.m. Rappelons que le mercredi 5, au poste de Radio-Canada, nous permet d'entendre sous la rubrique Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre, la voix de nos militaires en service actif. Plusieurs journaux publiés soit la veille, soit le jour même de l'émission, les noms des soldats livrés à dire quelques mots au micro de Radio-Canada. Radio-Canada publie d'ailleurs cette liste au cours de sa chronique de 6 h. 15 du soir.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 2.30 p.m. M. Georges Lindsay, pianiste, ancien lauréat du Prix d'Europe, donnera un recital à Radio-Canada, le mercredi 5. Au programme: Sonatine de la Cantate d'église no 106 de Bach; Berceuse opus 41 no 1 et Jours écoulés opus 57 no 1, de Grieg.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 4.00 Rhapsodies.
4.15 Émissions sociales.
4.30 Nouvelles.
4.45 Bulletin des fermiers.
5.00 Chœur impérial.
5.05 Heures du jour.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 Rie Principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Opéra-bouffe.
6.15 Moi, j'ai du ça?
6.25 Intermède.
6.30 Sport.
6.45 Heures du jour.
7.00 Chansonnets.
7.15 Le bon Jean.
7.30 Chansons de Chabrier.
7.45 L'actualité.
8.00 Chœur impérial.
8.15 L'actualité.
8.30 Chœur impérial.
8.45 L'actualité.
9.00 Chœur impérial.
9.15 L'actualité.
9.30 Chœur impérial.
9.45 L'actualité.
10.00 Chœur impérial.
10.15 L'actualité.
10.30 Chœur impérial.
10.45 L'actualité.
11.00 Chœur impérial.
11.15 L'actualité.
11.30 Chœur impérial.
11.45 L'actualité.
12.00 Chœur impérial.
12.15 L'actualité.
12.30 Chœur impérial.
12.45 L'actualité.
13.00 Chœur impérial.
13.15 L'actualité.
13.30 Chœur impérial.
13.45 L'actualité.
14.00 Chœur impérial.
14.15 L'actualité.
14.30 Chœur impérial.
14.45 L'actualité.
15.00 Chœur impérial.
15.15 L'actualité.
15.30 Chœur impérial.
15.45 L'actualité.
16.00 Chœur impérial.
16.15 L'actualité.
16.30 Chœur impérial.
16.45 L'actualité.
17.00 Chœur impérial.
17.15 L'actualité.
17.30 Chœur impérial.
17.45 L'actualité.
18.00 Chœur impérial.
18.15 L'actualité.
18.30 Chœur impérial.
18.45 L'actualité.
19.00 Chœur impérial.
19.15 L'actualité.
19.30 Chœur impérial.
19.45 L'actualité.
20.00 Chœur impérial.
20.15 L'actualité.
20.30 Chœur impérial.
20.45 L'actualité.
21.00 Chœur impérial.
21.15 L'actualité.
21.30 Chœur impérial.
21.45 L'actualité.
22.00 Chœur impérial.
22.15 L'actualité.
22.30 Chœur impérial.
22.45 L'actualité.
23.00 Chœur impérial.
23.15 L'actualité.
23.30 Chœur impérial.
23.45 L'actualité.
24.00 Chœur impérial.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 4.00 Rhapsodies.
4.15 Émissions sociales.
4.30 Nouvelles.
4.45 Bulletin des fermiers.
5.00 Chœur impérial.
5.05 Heures du jour.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 Rie Principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Opéra-bouffe.
6.15 Moi, j'ai du ça?
6.25 Intermède.
6.30 Sport.
6.45 Heures du jour.
7.00 Chansonnets.
7.15 Le bon Jean.
7.30 Chansons de Chabrier.
7.45 L'actualité.
8.00 Chœur impérial.
8.15 L'actualité.
8.30 Chœur impérial.
8.45 L'actualité.
9.00 Chœur impérial.
9.15 L'actualité.
9.30 Chœur impérial.
9.45 L'actualité.
10.00 Chœur impérial.
10.15 L'actualité.
10.30 Chœur impérial.
10.45 L'actualité.
11.00 Chœur impérial.
11.15 L'actualité.
11.30 Chœur impérial.
11.45 L'actualité.
12.00 Chœur impérial.
12.15 L'actualité.
12.30 Chœur impérial.
12.45 L'actualité.
13.00 Chœur impérial.
13.15 L'actualité.
13.30 Chœur impérial.
13.45 L'actualité.
14.00 Chœur impérial.
14.15 L'actualité.
14.30 Chœur impérial.
14.45 L'actualité.
15.00 Chœur impérial.
15.15 L'actualité.
15.30 Chœur impérial.
15.45 L'actualité.
16.00 Chœur impérial.
16.15 L'actualité.
16.30 Chœur impérial.
16.45 L'actualité.
17.00 Chœur impérial.
17.15 L'actualité.
17.30 Chœur impérial.
17.45 L'actualité.
18.00 Chœur impérial.
18.15 L'actualité.
18.30 Chœur impérial.
18.45 L'actualité.
19.00 Chœur impérial.
19.15 L'actualité.
19.30 Chœur impérial.
19.45 L'actualité.
20.00 Chœur impérial.
20.15 L'actualité.
20.30 Chœur impérial.
20.45 L'actualité.
21.00 Chœur impérial.
21.15 L'actualité.
21.30 Chœur impérial.
21.45 L'actualité.
22.00 Chœur impérial.
22.15 L'actualité.
22.30 Chœur impérial.
22.45 L'actualité.
23.00 Chœur impérial.
23.15 L'actualité.
23.30 Chœur impérial.
23.45 L'actualité.
24.00 Chœur impérial.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 4.00 Rhapsodies.
4.15 Émissions sociales.
4.30 Nouvelles.
4.45 Bulletin des fermiers.
5.00 Chœur impérial.
5.05 Heures du jour.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 Rie Principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Opéra-bouffe.
6.15 Moi, j'ai du ça?
6.25 Intermède.
6.30 Sport.
6.45 Heures du jour.
7.00 Chansonnets.
7.15 Le bon Jean.
7.30 Chansons de Chabrier.
7.45 L'actualité.
8.00 Chœur impérial.
8.15 L'actualité.
8.30 Chœur impérial.
8.45 L'actualité.
9.00 Chœur impérial.
9.15 L'actualité.
9.30 Chœur impérial.
9.45 L'actualité.
10.00 Chœur impérial.
10.15 L'actualité.
10.30 Chœur impérial.
10.45 L'actualité.
11.00 Chœur impérial.
11.15 L'actualité.
11.30 Chœur impérial.
11.45 L'actualité.
12.00 Chœur impérial.
12.15 L'actualité.
12.30 Chœur impérial.
12.45 L'actualité.
13.00 Chœur impérial.
13.15 L'actualité.
13.30 Chœur impérial.
13.45 L'actualité.
14.00 Chœur impérial.
14.15 L'actualité.
14.30 Chœur impérial.
14.45 L'actualité.
15.00 Chœur impérial.
15.15 L'actualité.
15.30 Chœur impérial.
15.45 L'actualité.
16.00 Chœur impérial.
16.15 L'actualité.
16.30 Chœur impérial.
16.45 L'actualité.
17.00 Chœur impérial.
17.15 L'actualité.
17.30 Chœur impérial.
17.45 L'actualité.
18.00 Chœur impérial.
18.15 L'actualité.
18.30 Chœur impérial.
18.45 L'actualité.
19.00 Chœur impérial.
19.15 L'actualité.
19.30 Chœur impérial.
19.45 L'actualité.
20.00 Chœur impérial.
20.15 L'actualité.
20.30 Chœur impérial.
20.45 L'actualité.
21.00 Chœur impérial.
21.15 L'actualité.
21.30 Chœur impérial.
21.45 L'actualité.
22.00 Chœur impérial.
22.15 L'actualité.
22.30 Chœur impérial.
22.45 L'actualité.
23.00 Chœur impérial.
23.15 L'actualité.
23.30 Chœur impérial.
23.45 L'actualité.
24.00 Chœur impérial.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 4.00 Rhapsodies.
4.15 Émissions sociales.
4.30 Nouvelles.
4.45 Bulletin des fermiers.
5.00 Chœur impérial.
5.05 Heures du jour.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 Rie Principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Opéra-bouffe.
6.15 Moi, j'ai du ça?
6.25 Intermède.
6.30 Sport.
6.45 Heures du jour.
7.00 Chansonnets.
7.15 Le bon Jean.
7.30 Chansons de Chabrier.
7.45 L'actualité.
8.00 Chœur impérial.
8.15 L'actualité.
8.30 Chœur impérial.
8.45 L'actualité.
9.00 Chœur impérial.
9.15 L'actualité.
9.30 Chœur impérial.
9.45 L'actualité.
10.00 Chœur impérial.
10.15 L'actualité.
10.30 Chœur impérial.
10.45 L'actualité.
11.00 Chœur impérial.
11.15 L'actualité.
11.30 Chœur impérial.
11.45 L'actualité.
12.00 Chœur impérial.
12.15 L'actualité.
12.30 Chœur impérial.
12.45 L'actualité.
13.00 Chœur impérial.
13.15 L'actualité.
13.30 Chœur impérial.
13.45 L'actualité.
14.00 Chœur impérial.
14.15 L'actualité.
14.30 Chœur impérial.
14.45 L'actualité.
15.00 Chœur impérial.
15.15 L'actualité.
15.30 Chœur impérial.
15.45 L'actualité.
16.00 Chœur impérial.
16.15 L'actualité.
16.30 Chœur impérial.
16.45 L'actualité.
17.00 Chœur impérial.
17.15 L'actualité.
17.30 Chœur impérial.
17.45 L'actualité.
18.00 Chœur impérial.
18.15 L'actualité.
18.30 Chœur impérial.
18.45 L'actualité.
19.00 Chœur impérial.
19.15 L'actualité.
19.30 Chœur impérial.
19.45 L'actualité.
20.00 Chœur impérial.
20.15 L'actualité.
20.30 Chœur impérial.
20.45 L'actualité.
21.00 Chœur impérial.
21.15 L'actualité.
21.30 Chœur impérial.
21.45 L'actualité.
22.00 Chœur impérial.
22.15 L'actualité.
22.30 Chœur impérial.
22.45 L'actualité.
23.00 Chœur impérial.
23.15 L'actualité.
23.30 Chœur impérial.
23.45 L'actualité.
24.00 Chœur impérial.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 4.00 Rhapsodies.
4.15 Émissions sociales.
4.30 Nouvelles.
4.45 Bulletin des fermiers.
5.00 Chœur impérial.
5.05 Heures du jour.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 Rie Principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Opéra-bouffe.
6.15 Moi, j'ai du ça?
6.25 Intermède.
6.30 Sport.
6.45 Heures du jour.
7.00 Chansonnets.
7.15 Le bon Jean.
7.30 Chansons de Chabrier.
7.45 L'actualité.
8.00 Chœur impérial.
8.15 L'actualité.
8.30 Chœur impérial.
8.45 L'actualité.
9.00 Chœur impérial.
9.15 L'actualité.
9.30 Chœur impérial.
9.45 L'actualité.
10.00 Chœur impérial.
10.15 L'actualité.
10.30 Chœur impérial.
10.45 L'actualité.
11.00 Chœur impérial.
11.15 L'actualité.
11.30 Chœur impérial.
11.45 L'actualité.
12.00 Chœur impérial.
12.15 L'actualité.
12.30 Chœur impérial.
12.45 L'actualité.
13.00 Chœur impérial.
13.15 L'actualité.
13.30 Chœur impérial.
13.45 L'actualité.
14.00 Chœur impérial.
14.15 L'actualité.
14.30 Chœur impérial.
14.45 L'actualité.
15.00 Chœur impérial.
15.15 L'actualité.
15.30 Chœur impérial.
15.45 L'actualité.
16.00 Chœur impérial.
16.15 L'actualité.
16.30 Chœur impérial.
16.45 L'actualité.
17.00 Chœur impérial.
17.15 L'actualité.
17.30 Chœur impérial.
17.45 L'actualité.
18.00 Chœur impérial.
18.15 L'actualité.
18.30 Chœur impérial.
18.45 L'actualité.
19.00 Chœur impérial.
19.15 L'actualité.
19.30 Chœur impérial.
19.45 L'actualité.
20.00 Chœur impérial.
20.15 L'actualité.
20.30 Chœur impérial.
20.45 L'actualité.
21.00 Chœur impérial.
21.15 L'actualité.
21.30 Chœur impérial.
21.45 L'actualité.
22.00 Chœur impérial.
22.15 L'actualité.
22.30 Chœur impérial.
22.45 L'actualité.
23.00 Chœur impérial.
23.15 L'actualité.
23.30 Chœur impérial.
23.45 L'actualité.
24.00 Chœur impérial.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Une suggestion quant à la vente des alcools

Montréal, 30 octobre 1941

M. le directeur,

le Devoir, Montréal.

Cher Monsieur,

Depuis le début de la guerre actuelle, nous entendons parler de restrictions de toutes sortes: restrictions d'importation-production et consommation de beaucoup de produits. Un item additionnel mériterait, il me semble, d'être ajouté à la liste des restrictions déjà en vigueur. Je veux signifier: La restriction de la vente de l'alcool. En effet, n'est-il pas décevant et démoralisant de constater en passant devant les magasins de la Commission des liqueurs, l'affluence grandissante des clients? On se dirait en temps de fêtes. Et pourtant nous ne sommes qu'en octobre. C'est vraiment un gaspillage d'argent et un gaspillage de santé.

Considérant que le gouvernement fédéral réclame avec insistance de chaque citoyen l'épargne la plus stricte en temps de guerre afin de coopérer à la victoire par l'achat de certificats de guerre, ne serait-il pas opportun de demander au gouvernement du Dominion de restreindre la vente de l'alcool au pays?

Les journaux nous annonçaient dernièrement que le gouvernement du maréchal Pétain, en France, avait ordonné la restriction de la vente de l'alcool en demandant la fermeture des débits de boissons à certains jours et à certains soirs et fermant le samedi. On nous dit dernièrement qu'en Angleterre, on a réduit les heures de vente de l'alcool et qu'on en a prohibé la vente le samedi et le dimanche. S'il est une chose superflue, c'est bien la boisson; alors pourquoi ne pas en restreindre le débit puisqu'on le fait pour les choses nécessaires? On a réduit la fabrication des automobiles de 50%. Et l'alcool?... Notre pays continuera-t-il à perdre encore chaque année la somme de deux cents millions en alcool tandis qu'on nous demande tant d'argent pour les certificats de guerre?

Je suis convaincu, et il me semble que c'est la logique même, que sans la restriction de la production et de la consommation de l'alcool, il y aura une lacune essentielle à notre effort de guerre. Quelqu'un objectera peut-être que cela est du domaine provincial. Toutes les restrictions imposées au pays depuis le début de la guerre ne l'ont-elles pas été par Ottawa? Le gouvernement fédéral n'a-t-il pas demandé aux provinces, il y a quelques mois, de leur céder pour la durée de la guerre leur droit de la taxe de l'impôt sur le revenu que ces dernières percevaient jusque-là pour leur propre compte?

En conséquence, ne serait-il pas opportun d'imposer à tout le pays la restriction de la fabrication et de la consommation de l'alcool dans l'intérêt de tous? En ce faisant, le peuple de notre pays répondrait efficacement à la demande de nos gouvernements d'épargner pour la victoire et, *ipso facto*, protégera la santé des citoyens du Canada.

Ne pourriez-vous pas poser ce jalon dans le public afin de secouer et d'éveiller l'opinion sur cette question, de même que nos gouvernements? Merci à l'avance. Ulric VIAU
928 Dorchester Est, Montréal.

L'inspection médicale au Collège Bourget

Rigaud, 5.—Depuis bientôt vingt ans, en fin d'octobre, un groupe d'anciens élèves, médecins et spécialistes, vient procéder à l'examen des quatre cents cinquante élèves du collège. Notons, en passant, que les Anciens de Bourget ont été les premiers à prêter leur gracieux concours à cette œuvre éminemment salutaire. Cette année, comme on le constatera par la liste ci-dessous, ils ont été plus nombreux que jamais.

Le rapport de l'inspection constate un progrès marqué dans la santé et la propreté des élèves. Il faut sans doute attribuer cette amélioration aux conditions hygiéniques beaucoup plus favorables dont bénéficient tous les élèves depuis l'érection de l'aile de la Chapelle.

Etaient présents: MM. Euclide Caza, D.D.S., Réginald Blouin, M.D., Raoul Landriault, M.D., Joseph Thauvette, M.D., E. Ethier, M.D., Elzéar Desjardins, M.D., Eugène Mallette, M.D., J.-A. Saint-Denis, M.D., Jules Brault, M.D., Thomas Brault, M.D., Elzéar Turbide, M.D., E.-E. Kent, D.D.S., Omer Faubert, M.D., Oscar Gendron, M.D., Olivier Trépanier, D.D.S., Azarie Cousineau, M.D., V. Maranda, D.D.S., Damien Saint-Pierre, M.D., Edmond Caza, M.D., Armand Clairmont, D.D.S., Edouard Préfontaine, D.D.S., Fernando Richer, M.D., Alphonse Pless-Bélair, D.D.S., Aimé Caza, D.D.S., Gustave Dubuc, M.D., Guy Langelier, D.D.S., L.-Philippe Pilon, D.D.S., Edgar Patenaude, M.D., Paul Archambault, M.D., Réginald Archambault, M.D., Marcel Archambault, D.D.S., René Charbonneau, M.D.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA: 4.00 Rhapsodies.
4.15 Émissions sociales.
4.30 Nouvelles.
4.45 Bulletin des fermiers.
5.00 Chœur impérial.
5.05 Heures du jour.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 Rie Principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Opéra-bouffe.
6.15 Moi, j'ai du ça?
6.25 Intermède.
6.30 Sport.
6.45 Heures du jour.
7.00 Chansonnets.
7.15 Le bon Jean.
7.30 Chansons de Chabrier.
7.45 L'actualité.
8.00 Chœur impérial.
8.15 L'actualité.
8.30 Chœur impérial.
8.45 L'actualité.
9.00 Chœur impérial.
9.15 L'actualité.
9.30 Chœur impérial.
9.45 L'actualité.
10.00 Chœur impérial.
10.15 L'actualité.
10.30 Chœur impérial.
10.45 L'actualité.
11.00 Chœur impérial.
11.15 L'actualité.
11.30 Chœur impérial.
11.45 L'actualité.
12.00 Chœur impérial.
12.15 L'actualité.
12.30 Chœur impérial.
12.45 L'actualité.
13.00 Chœur impérial.
13.15 L'actualité.
13.30 Chœur impérial.
13.45 L'actualité.
14.00 Chœur impérial.
14.15 L'actualité.
14.30 Chœur impérial.
14.45 L'actualité.
15.00 Chœur impérial.
15.15 L'actualité.
15.30 Chœur impérial.
15.45 L'actualité.
16.00 Chœur impérial.
16.15 L'actualité.
16.30 Chœur impérial.
16.45 L'actualité.
17.00 Chœur impérial.
17.15 L'actualité.
17.30 Chœur impérial.
17.45 L'actualité.
18.00 Chœur impérial.
18.15 L'actualité.
18.30 Chœur impérial.
18.45 L'actualité.
19.00 Chœur impérial.
19.15 L'actualité.
19.30 Chœur impérial.
19.45 L'actualité.
20.00 Chœur impérial.
20.15 L'actualité.
20.30 Chœur impérial.
20.45 L'actualité.
21.00 Chœur impérial.
21.15 L'actualité.
21.30 Chœur impérial.
21.45 L'actualité.
22.00 Chœur impérial.
22.15 L'actualité.
22.30 Chœur impérial.
22.45 L'actualité.
23.00 Chœur impérial.
23.15 L'actualité.
23.30 Chœur impérial.
23.45 L'actualité.
24.00 Chœur impérial.

Les disques

Les plus récents enregistrements

Columbia — La "Rhapsodie roumaine" d'Enesco — Lotte Lehmann chante plusieurs chansons de Schubert — Grand Canyon de Grofé

La jeune musique américaine

peut être mieux illustrée que par la suite Grand Canyon, de Grofé. On n'a, croyons-nous, jamais fait mieux en tant que musique descriptive. L'œuvre est divisée en une partie, dont chacune cherche à rendre une impression causée par cette merveille de la nature américaine qu'est la sauvage grandeur du Grand Canyon. Retenons la description si habile du désert ou, en un incroyable tour de magie sonore, Grofé donne, par une savante orchestration, la sensation d'une chaleur suffocante, nous fait voir l'air qui vibre à l'horizon et entendre, comme amplifiés, les quelques bruits rendus encore plus perceptibles par la sécheresse du lieu. Cette pièce, d'un genre inférieur, comme l'est en grande partie la musique descriptive, n'en est pas moins des plus intéressantes et fait preuve de la vitalité des auteurs américains.

La compagnie productrice des disques Columbia

La compagnie productrice des disques Columbia a fait récemment enregistrer, par la Symphonie de Chicago, la Rhapsodie roumaine, qu'a écrite l'éminent violoniste Georges Enesco. Les variations qu'il implique le titre de l'œuvre ne s'écarteront guère du thème principal, mais on ne peut reprocher à l'auteur de ne pas s'éloigner du thème de base, si l'on considère l'ingéniosité de son écriture musicale. Nous avons d'ailleurs un bel exemple de variations qui ne s'éloignent pas du thème fondamental dans le Boléro de Ravel, et, pourtant, voici une œuvre qui ne manque jamais de plaisir.

La Rhapsodie roumaine

est une œuvre de jeunesse. Elle aura de ce fait, croyons-nous, plus d'attrait pour le muséophile qu'il voudra lui accorder son attention. Elle vaut d'ailleurs la peine qu'on s'arrête.

Parmi les plus récents enregistrements Columbia, il faut aussi remarquer un groupe de chansons de Schubert, rendu par la célèbre soprano Lotte Lehmann. Ce sont: Le cours d'eau, Sur la rivière, Dernier espoir, Le repos, etc. La célèbre

Au "Ladies' Morning"

On est prié de prendre note que, par suite d'une indisposition, Mme Maria Maximovitch, soprano russe, qui devait donner un recital, demain matin, à 11 heures, au Ritz-Carlton, u l'assos Musicales.

M. Jean Robitaille

Les ennuis du quorum au conseil municipal

Plusieurs rapports restent en plan, depuis de nombreuses séances, parce qu'on ne peut garder aux séances le nombre de conseillers suffisant — La chasse aux conseillers — Le succès d'un projet de maisons à bon marché — Les cours au Jardin botanique

La séance régulière du conseil municipal s'est terminée hier soir à 6 heures, après deux séances. De nouveau on a pu vérifier jusqu'à quel point certains amendements à la charte, imposés par la législature, il y a deux ans, sont impraticables.

Le feuillet contenant quinze articles, la plupart sur des questions de routine et de menue administration. Il y en a eu dix adoptés; un rapport pour une affaire de \$350, est resté en plan par un vote de 50 contre 6, parce que suivant la nouvelle charte, il fallait 51 votes favorables; un autre rapport pour octroyer du délai est aussi resté en plan parce que le vote n'a été que de 45 pour contre 7, alors qu'il en fallait 51. Un autre rapport a failli rester aussi en plan parce qu'il n'y avait que 51 conseillers présents, et qu'un seul conseiller était distrait: il y manquait le nombre fatidique des 51.

Tout l'après-midi, comme d'habitude, ce fut le cas pour chacune des séances du conseil depuis 1940, les fonctionnaires municipaux ont dû passer leur temps à courir les corridors pour rapatrier les conseillers qui s'en allaient, ou à téléphoner à celui-ci ou celui-là pour l'induire à venir assister à la séance pour former le quorum.

Ainsi pour une séance qui aurait dû durer une heure au plus et probablement beaucoup moins, il a fallu consacrer deux longues séances et encore n'a-t-on pu accomplir que les deux-tiers de la besogne.

Les bungalows

Au début de la séance, le conseil s'est formé en comité général pour étudier trois rapports qui amendent les règlements de construction dans les quartiers Rosemont, Saint-Jean, et dans certains autres quartiers.

Il s'agissait en somme de modifier légèrement le règlement adopté par l'administration Savignac, pour la construction de bungalows et qui a obtenu un tel succès qu'on a décidé d'en étendre les dispositions à plusieurs autres quartiers.

On sait qu'il s'agit en somme de permettre la construction de résidences peu dispendieuses, à la portée des petites bourses, tout en assurant aux maisons une esthétique réussie. Les matériaux employés, quoique de bonne qualité, ne sont pas aussi dispendieux que pour les grandes maisons et on laisse plus de latitude au département municipal, pour les autorisations nécessaires.

Le conseiller J.-Henri Brien, ancien échevin du quartier Rosemont, a signalé qu'il en habitait un, lui-même, et que sur la rue où il se trouve, une quinzaine de bungalows ont déjà été construits.

M. Aimé Parent, commissaire de la ville de Montréal, annonce que dans Rosemont, l'Union Economique des Habitants doit construire trois cents maisons, dans un district délimité, trois cents maisons d'un seul logement chacune; chaque terrain doit avoir au moins 4,500 pieds de superficie, et au moins 40 pieds de front, avec retrait de 10 pieds de la voie publique, avec espace latéral de 6 pieds et demi, sur chaque côté de la maison. Les escaliers seront intérieurs. On n'y peut construire de hangars, remises, poulaiers ou autres dépendances, sauf un garage.

Des conseillers ont fait observer à M. Pierre Boucher, du service d'urbanisme, que nombre de projets de construction fort bien préparés et avantageux sont cependant rejetés par suite de la rigueur des règlements de construction. M. Pierre Boucher a répondu que dans de nombreuses villes d'Europe et des Etats-Unis, il y a une commission d'architectes qui juge tous les projets individuels soumis et qui a autorité voulue pour accorder les demandes qui ne sont pas conformes aux règlements, mais sont avantageuses cependant pour la ville, en général. Il formule l'espoir que

le service d'urbanisme, au cours de son développement graduel, pourra s'enrichir d'un tel organisme qui rendra certainement des services signalés à la ville et à la population.

Il convient de signaler que les trois projets de règlement bannissent des régions intéressées, la plaie des affiches criardes et commerciales, sauf les affiches strictement nécessaires.

Les trois règlements ont été adoptés à l'unanimité par le comité général puis par le conseil.

Les fatidiques 51

On commence ensuite une très longue discussion sur un rapport qui autoriserait la *Stelly Asphaltum Paving Company Ltd.* à paver la rue Plessis. Les échevins du district intéressés se sont déclarés, en majorité, opposés au projet de travail, des uns parce que bon nombre des propriétaires de la rue n'en veulent pas, d'autres parce qu'ils estiment qu'il suffirait d'y faire quelques réparations. Par contre, d'autres estiment que la rue a besoin d'une refonte complète du pavage. On parle sur le sujet, pour ou contre, MM. Filion, Lévesque, Delisle, Marier, Savignac, Guin, Benoit, Desmarais, Marchand, Gaudin, Dupuis, Allen, Parent, Gaudry, Mme Bruneau et M. Jeannotte.

M. Savignac a fait observer que la pratique suivie par l'ancienne administration était, en pareils cas, de s'enquérir auprès des propriétaires du chiffre des loyers perçus, de la valeur des maisons, afin de ne pas écraser les propriétaires pauvres et de vérifier la capacité de payer des propriétaires intéressés. Si ceux-ci étaient trop pauvres, la ville se contentait de faire des réparations payables par la ville en général.

Il convient surtout d'être prudents à l'heure actuelle, puisqu'on doit, suivant toute apparence, stabiliser les loyers à Montréal. Si cela arrive, il serait injuste d'imposer alors aux propriétaires de nouvelles taxes onéreuses.

On prend le vote qui est de 33 pour et 28 contre. Comme il faut 51 voix approbatives, le rapport reste en plan.

Le conseil étudie ensuite un rapport pour construire un trottoir de \$350 sur le boulevard Décarie, suivant l'engagement pris par la ville lors de l'annexion de Notre-Dame de Grâce. Il s'ensuit un long débat terminé par un vote de 50 contre 6. Comme il faut 51 votes, le rapport reste en plan.

Un autre débat s'engage sur un rapport pour accorder à M. Charles Durand un délai pour l'exécution de ses contrats. M. Jeannotte estime que la maison en question a beaucoup de défauts à exécuter, et que le comité exécutif aurait dû diversifier le nombre des contracteurs afin que la besogne soit plus rapidement exécutée.

Un principe à sauvegarder

M. J.-G. Ratelle fait alors observer que les contrats ont été donnés au plus bas soumissionnaire, selon la charte. Si l'on veut maintenir ce principe qui est essentiel pour la bonne administration de la ville, il convient alors d'en subir les inconvénients lorsqu'il s'en présente.

On prend le vote qui est de 45 pour et 7 contre. Le rapport reste en plan, car il faut 51 voix approbatives.

Le conseil discute ensuite le rapport du comité qui accorde à la *Brown Bottle Exchange*, le contrat de récupération des rebuts dans les décharges, moyennant paiement d'une somme de \$15,000.

Comme il ne restait plus que 51 conseillers et que l'un d'eux était dissident, on a décidé de laisser le rapport sur la table. Mais quelques minutes plus tard est entré un conseiller providentiel, ce qui a formé le nombre suffisant des 51 et le rapport a été adopté.

De nombreux avis de motions ont été présentés par des conseillers, puis le conseil s'est ajourné sine die.

Le Jardin botanique

M. J.-M. Savignac a présenté l'avis de motion suivant: "Que le comité exécutif soit prié de prendre les mesures nécessaires pour que soient continués les cours qui se donnaient au Jardin botanique jusqu'à ces derniers temps, soit en votant les crédits requis pour payer les dépenses occasionnées par cet enseignement, soit en faisant, auprès de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, des instances pour qu'elle revienne sur la décision qu'elle aurait prise de ne plus y pourvoir."

Le conseiller Hanley veut l'abolition de la taxe d'eau municipale sur les automobiles, et de la taxe municipale sur les appareils de radio.

A propos de téléphone

Le conseiller Simard veut que le comité exécutif proteste "auprès de la Commission des transports à Ottawa contre la politique de la compagnie de téléphone Bell, qui enlève les téléphones d'affaires privés des petits magasins dans certains districts et les remplace par des téléphones payants, ce qui est injuste envers les propriétaires de ces magasins et favorise les magasins en série, les grands magasins du bas de la ville et les banques."

La conversion de la dette

M. Arthur Gaudin demande quel serait l'économie que réaliserait Montréal si, au lieu de la conversion de la dette, la ville renouvellerait ses emprunts à 2% comme le fait Ontario et comme on le fait ailleurs, pour 35 années, ou si elle négociait un emprunt de conversion à 2% pour 35 ans.

La Montreal Tramways

Le conseiller J.-Hervé Brien veut que le comité exécutif étudie le contrat actuel entre la ville et la compagnie des tramways, afin d'en "faire ressortir tous les désavantages qu'il comporte pour la ville, le public voyageur, qu'après telle étude, le comité exécutif réclame un contrat plus équitable pour la ville et ses contribuables."

Dans les considérants qui accompagnent l'avis de motion et que le *Devoir* a déjà publiés au complet, M. Brien dit que ce contrat unilatéral, puisqu'il a été imposé par Québec à la ville sans que celle-ci ait consenti ou refusé, était basé sur une évaluation fantaisiste comportant une plus-value fictive de \$18,000,000; que jusqu'à 1934 la compagnie n'avait pas pourvu à la dépréciation de son roulant, ce qui a haussé le capital d'exploitation à \$55,000,000, etc.

Autres motions

M. Hormidas Delisle veut que tout employé municipal qui aura été à l'emploi de la ville durant six mois, soit nommé permanent.

Il veut aussi que le comité exécutif consulte les propriétaires intéressés avant de recommander toute refonte de pavage de rues et trottoirs déjà existants.

M. Emile Naud demande au comité exécutif de fournir au conseil, dans le plus bref délai possible, un état indiquant les engagements, promotions, destitutions, ou autres changements survenus depuis trois ans dans le service des incendies.

M. Paul Marchand demande au comité exécutif de faire connaître au conseil les résultats de l'enquête qu'il a instituée dans les affaires du bureau des réclamations et si cette enquête n'est pas encore complétée, à quel point elle en est rendue et si les réels intéressés ont été appelés à comparaître.

Le conseiller Allen veut abolir la taxe de vente imposée par la ville de Montréal. Il veut aussi que le conseil "suggère respectueusement au gouvernement du Dominion que la taxe de vente fédérale actuellement imposée sur les achats d'énergie électrique soit calculée sur la base des kilowatts-heure d'énergie employés."

Il veut aussi que le comité exécutif fournisse aux conseillers copie de l'ordonnance rendue par la Régie des services publics sur les taux d'électricité vendue à la ville par la *M. L. H. and P.*

Il veut aussi que les soldats canadiens puissent voyager en tram et autobus, avec les billets ordinaires utilisés dans les tramways le jour.

A OTTAWA

Le rapport Thorson sur les dépenses de guerre

L'enquête n'a révélé aucun acte de corruption — Nombreuses recommandations en vue d'assurer la plus grande économie possible

Ottawa, 5. — M. J.-T. Thorson, ministre des Services de guerre nationaux et président du Comité spécial d'enquête sur les dépenses de guerre, a déposé, à la Chambre des communes, le quatrième rapport de ce comité, fruit de l'enquête poursuivie durant la période d'ajournement du Parlement sur les dépenses de guerre canadiennes. Ses recommandations sont contenues dans les six rapports de ses trois sous-comités, joints à ce quatrième rapport général. Le volumineux document ne révèle aucun acte de corruption jusqu'à maintenant dans les dépenses de guerre. Au contraire, il est, en particulier, élogieux quant à la façon dont les contrats pour les bâtiments de l'armée, de la marine et de l'aviation ont été adjugés en vue de protéger le public. Il contient une foule de recommandations, toutes, en vue d'assurer la plus grande économie possible. Les unes concernent le contrôle financier; d'autres, les services médicaux et hospitaliers, les denrées alimentaires, la liquidation du matériel inutilisable; d'autres, enfin, les clubs et les associations ou compagnies d'aviation avec lesquels le gouvernement a passé des contrats.

Discours de M. Roosevelt le 11 novembre

Washington, 5. — Le président Roosevelt portera la parole au cénotaphe d'Arlington, à Washington, le mardi 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'armistice, de 11 h. 58 du matin à 12 h. 30 p. m. (heure avérée).

L'allocation du président sera transmise au Canada par la Société Radio-Canada, avec version française à 12 h. 45 p. m.

AU SENAT

Feu le sénateur L'Espérance

Eloge du disparu par le sénateur Chapais

Ottawa, 5. — Au Sénat, lundi, le sénateur sir Thomas Chapais a fait en ces termes l'éloge de feu le sénateur L'Espérance:

"Honorables membres du Sénat, depuis que nous nous sommes séparés au mois de juin dernier, la mort a continué de pratiquer dans nos rangs ses coupes meurtrières. Les honorables leaders de cette Chambre viennent de faire éloquentement l'éloge de nos collègues disparus pendant l'ajournement. Qu'il me soit permis d'ajouter simplement quelques mots aux justes hommages rendus à la mémoire de l'un d'entre eux, de notre regretté collègue de Québec, M. le sénateur L'Espérance."

Un "self-made man"

"M. L'Espérance appartenait à cette classe d'hommes au caractère entreprenant et énergique auxquels nos concitoyens de langue anglaise décernent le titre significatif de "self-made man". Né à Montmagny, d'une de nos familles de vieille souche canadienne-française, il avait fait un excellent cours académique chez les Frères des Ecoles Chrétiennes de sa ville natale. Puis, désireux d'agrandir le cercle de ses connaissances et de se familiariser avec l'usage d'une langue seconde, il partit pour les Etats-Unis, où il eut l'heureuse fortune de trouver de l'emploi dans les bureaux du consulat de France à Chicago. Après une couple d'années de ce stage fructueux, de retour au pays, il étudia la géographie et il occupa successivement plusieurs postes dans les différents services du chemin de fer Intercolonial."

Sa carrière politique

"Subséquentement il entra dans un très important bureau de courtage où il se distingua par sa rare clairvoyance, sa faculté de perception rapide et sa rectitude de jugement. Ces remarquables qualités le désignèrent à l'attention des esprits dirigeants d'un de nos grands partis politiques, qui le prièrent de prendre en main leur organisation dans la région québécoise. De là il n'avait plus qu'un pas à faire pour entrer dans la vie publique. Il fit ce pas en 1908 lorsqu'il fut porté comme candidat à la députation pour la Chambre des communes dans Montmagny, son comté natal."

"Déjà une première fois, il prit sa revanche en 1911 et remporta une notable victoire contre l'un de nos hommes politiques les plus brillants, l'honorable docteur Béland. Il ne s'agissait pas longtemps dans la Chambre des Communes. En 1916, sa réputation d'habile administrateur le fit désigner pour les importantes fonctions de président de la Commission du Havre de Québec. Enfin, en 1917, il était appelé à siéger dans cette Chambre, où son expérience des affaires, sa pondération, sa parfaite courtoisie lui acquirent promptement la haute appréciation et l'estime de tous ses collègues."

L'homme d'affaires

"L'accomplissement de ses devoirs parlementaires n'avait pas interrompu son intelligente activité dans le monde des affaires. Il y avait acquis une réputation méritée qui lui valut d'être appelé à la présidence d'importantes corporations et aux fonctions d'administrateur de plusieurs grandes compagnies d'utilité publique. Dans ce domaine, il avait atteint une situation de premier plan."

L'homme cultivé

"Il est un autre aspect de la vie du sénateur L'Espérance qui est peut-être moins connu. C'est celui de sa culture intellectuelle. Il n'avait pas eu l'avantage de faire ce qu'on est convenu d'appeler des études classiques. Et son esprit avide de connaissances ressentait le besoin d'y suppléer. Il y parvint d'une manière étonnante par de vastes et fructueuses lectures. C'était un grand lecteur. Les ouvrages historiques avaient surtout pour lui un puissant attrait. J'ai rarement rencontré un homme qui eût une connaissance aussi approfondie de la prestigieuse épopée napoléonienne dont, sans amnistier les fautes, on souhaiterait si ardemment, à cette heure tragique, voir revivre, sur les champs de bataille de l'Europe, les journées triomphales d'Austerlitz, d'Iéna et de Lützen. Les heures ainsi dérobées aux affaires, que le sénateur L'Espérance consacrait à la fréquentation des écrivains étaient pour lui une joie et un repos."

"Membre assidu de cette Chambre, homme d'affaires voué à de graves et multiples sollicitudes, notre collègue, malgré son âge avancé, s'acquittait de tous ses devoirs avec une compétence et une exactitude vraiment admirables. Et nul de ses compagnons de route sur les chemins de la vie n'aurait pu prévoir sa foudroyante mort."

"Une fois de plus la mort a frappé un coup soudain. Et elle nous a donné une leçon nouvelle. Nous ne pouvons que nous incliner devant le souverain décret et assurer aux familles de nos collègues disparus la fidélité de notre souvenir et de nos regrets."

Inauguration de l'Exposition des reliques de guerre

M. Dunning, ancien ministre des Finances dans le cabinet King, inaugurerait officiellement l'Exposition des reliques de guerre vendue prochain dans l'auditorium de l'édifice Sun Life.

Parmi les orateurs que l'on entendra à cette occasion, signalons le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault et le brigadier général E. de B. Panet, commandant du district militaire No 4.

L'exposition se tiendra du 7 au 23 novembre sous les auspices du Fonds de secours de la reine pour les victimes des raids aériens.

A LA SOIREE DU SOUVENIR



"La Soirée du Souvenir" organisée par les dames auxiliaires du R.C.N. V.R., division Cartier, pour les marins canadiens-français, aura lieu le 11 novembre prochain à la salle Saint-Sulpice. Un programme artistique de qualité a été préparé. De gauche à droite: le commandant Paul Earl, de la marine royale canadienne, président. Son Honneur le maire Adhémar Raynault, qui a bien voulu accorder son patronage à cette soirée, de même que le brigadier général E. de B. Panet. Cette soirée est donnée au bénéfice des œuvres sociales des dames auxiliaires de la marine et en vue de la préparation des colis de Noël pour les marins canadiens et leurs familles.

Aux Assises d'Arthabaska

Arthabaska, 5. — Un terme important des Assises criminelles se tient à Arthabaska depuis le premier octobre, sous la présidence du juge Roméo Langlais, de Québec.

35 causes étaient sur le rôle au début; vingt accusés ont choisi des procès expéditifs. Les 15 causes demeurées sur le rôle étaient très importantes, dont cinq causes d'homicide involontaire coupable.

La première cause entendue fut celle d'Uldoric Ramsay, accusé d'avoir fait faire une fausse inscription dans les registres de l'état civil. Le prévenu a été trouvé coupable et condamné à 8 jours de prison. Me Provencher défendait Ramsay.

Arsène Lepage avait contre lui 2 tentatives d'incendie et 4 attentats à la pudeur. Un verdict de culpabilité fut prononcé contre lui. M. Raymond Beaudet et Jean Massicotte étaient ses procureurs.

Un seul accusé de langue anglaise a subi son procès. Il s'agissait d'un nommé Albert Mayhew, arrêté sur une accusation d'incendie. Le prévenu, défendu par Me John Walsh, a été acquitté.

Le procès de P.-H. Perrault, accusé d'homicide involontaire pour la mort de Mme Gérard Demers, a duré 4 jours et a donné lieu à de chaudes et brillantes discussions entre les avocats, dont Me Valmore Bienvenue pour le prévenu. Un verdict de négligence criminelle a été rendu.

Dans la cause suivante, celle d'Antoni Gauthier, à qui la Couronne reprochait la mort de Constant Campagna, l'inculpé a été trouvé coupable de manslaughter. Mes C. Perrault et J.-M. Laliberté représentaient la défense.

Napoléon Ethier, de Sorel, accusé d'avoir prononcé des paroles séditieuses lors de la grève du textile de 1937, à Drummondville, a été condamné à 8 jours de prison. Ethier était défendu par Me J.-M. Laliberté.

Gérard Mailhot, tenu criminellement responsable de la mort de Jean-Marie Saint-Laurent, et Roger Béliveau a été trouvé coupable de négligence criminelle. Me Edouard Houde défendait Mailhot.

Au banquet Piédal

Mlles Thérèse Thériault et Anna Hennessey au nombre des orateurs

L'Alliance catholique des Professeurs de Montréal se prépare avec enthousiasme à fêter M. E.-C. Piédal, directeur général des études de la Commission des écoles catholiques, à l'occasion de ses quarante années consacrées à l'éducation. M. Alfred Larose, président général de la Commission des écoles, sera le président d'honneur de cette belle manifestation d'amitié, qui aura lieu le 8 novembre, à 1 heure, dans les salons de l'hôtel Windsor.

Comme on sait, plusieurs orateurs présenteront leurs hommages à M. Piédal. Chez les institutrices, Mlles Thérèse Thériault et Anna Hennessey présenteront respectivement les vœux de la section féminine et de la section anglaise.

Un comité très représentatif s'occupe de la vente des billets; il se compose des assistants-directeurs des études: MM. W. DuCap, I. Beauchemin, A. Saint-Jacques, J. Lyng, A. Cantin, G. Morel, E. Girardin, et du comité spécial suivant: Mlles Thérèse Thériault, Laurette Toupin, Fabiola Gauthier, Anna

Hennessey, Mercédès Grégoire, Aurora Olin, Louise Goulet, D. Laberge, Marie-Ange Madore, Annette Riberdy, Gabrielle Jodoin, Cécile Corbeil, Anita Bigras, Lucienne Gauthier, MM. Charles Denhez, Joseph Page, M. McManus, Joseph Henric, Eugène Nepveu, P.-E. St-Laurent, Adolphe Perron, Albert Lacasse, G.-E. Dion, Edouard Pélouquin, J.-E. Cloutier, J.-O. Ducharme, Isidore Ferland, Jules Leclerc. M. Léo Guindon est le secrétaire de l'organisation; M. Roland Boudreault en est le trésorier.

Oeuvre du sculpteur Elzéar Soucy

Une erreur regrettable s'est glissée dans la composition du calendrier du Comité de la Survivance française pour 1942. La statue de Pierre Le Moyne d'Iberville, explorateur canadien (1661-1706), reproduite comme illustration pour le mois de juillet 1942 de ce calendrier, est l'oeuvre du sculpteur ELZÉAR SOUCY, de Montréal, et non de Philippe Hébert, tel qu'inscrit par erreur, au bas de la vignette. On sait que cette remarquable statue orne une des niches de la façade du Parlement à Québec: certains détails ont été malheureusement omis par le photographe.

Le Comité de la Survivance française s'en excuse auprès du sculpteur et modèleur Elzéar Soucy, 1199 rue Bleury, Montréal, qui est également professeur à l'Ecole du Meuble de Montréal.

Le Comité de la Survivance française s'en excuse auprès du sculpteur et modèleur Elzéar Soucy, 1199 rue Bleury, Montréal, qui est également professeur à l'Ecole du Meuble de Montréal.

Courriers des villages

(Par Clément MARCHAND) Illustration de R. Duguay, 1 vol. 224 pp., \$1.

"M. Marchand est un grand nostalgique de la campagne canadienne. Ses "Courriers" représentent la tradition des conteurs du début de notre littérature."

Le Quartier Latin Service de Librairie du Devoir,

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL FIN DE SEMAINE DU 15 NOV. NORTH BAY . . . \$10.15

Capreol . . . \$12.65 Geraldton . . . \$25.20 Kapuskasing . . . \$19.85 Cobalt . . . 13.35 Hailleybury . . . 13.45 Oba . . . 20.40 Cochrane . . . 17.80 Hearst . . . 21.65 Timmins . . . 18.00

DEPART : gare Bonaventure, 8.20 p.m. (H.S.), VENDREDI, 14 NOV. RETOUR : jusqu'à MARDI, 18 NOV., excepté de North Bay, Oba et Capreol, LUNDI 17 NOV.

Les billets ne sont pas valables dans les trains 49 et 50, le "Northland", du T. & N. O.

CHICOUTIMI . . . \$9.25

Arvida . . . \$9.15 Hervey . . . \$3.50 Roberval . . . \$8.10 Dolbeau . . . 9.45 Jonquière . . . 8.95 St-Félicien . . . 8.60

DEPART : gare Ste-Catherine est à 6.30 p.m. (H.S.) VENDREDI — SAMEDI, 14-15 NOV. RETOUR jusqu'à LUNDI 17 NOV. excepté d'Hervey jusqu'au train du matin, MARDI 18 NOV.

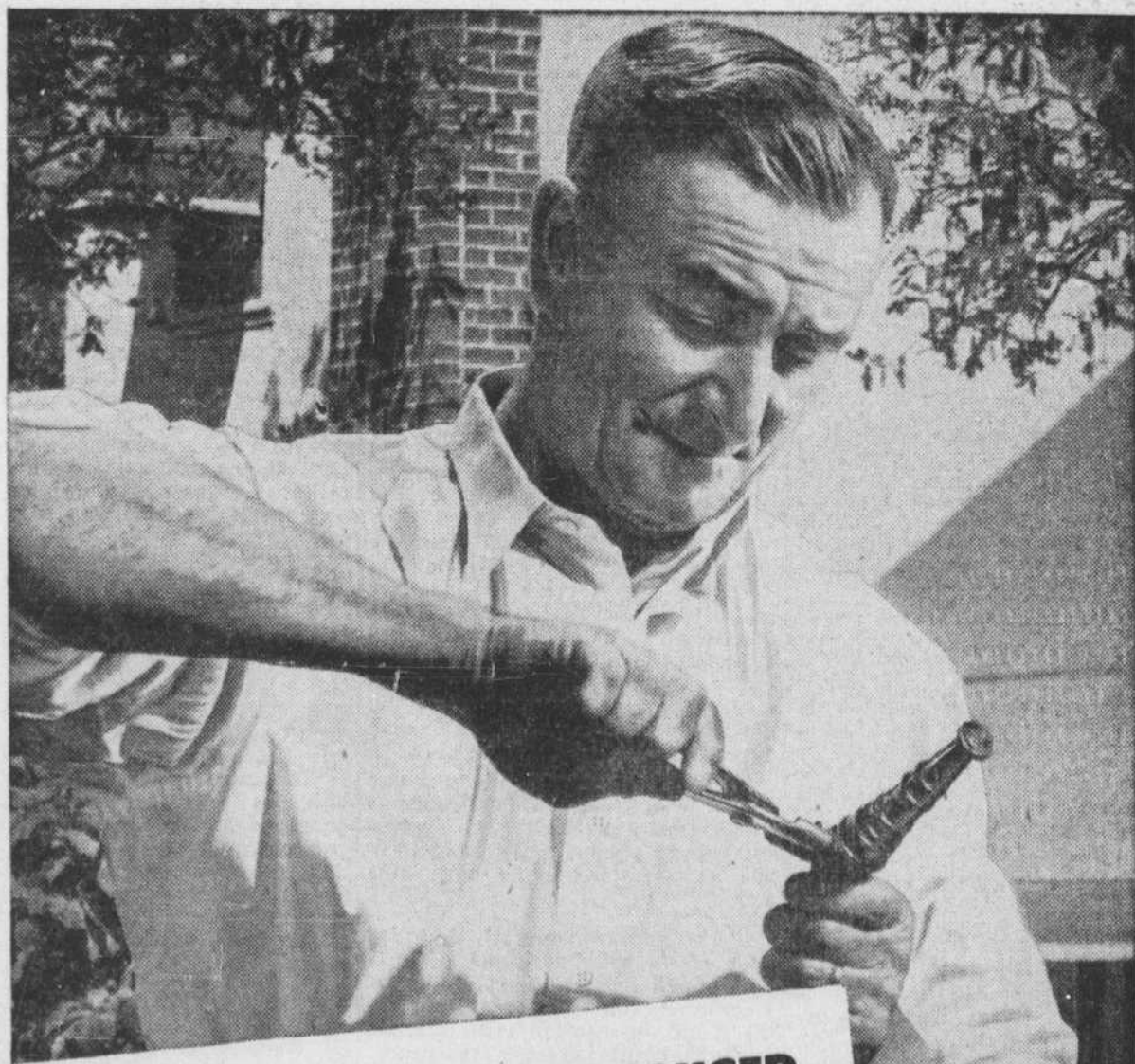
ALEXANDRIA \$1.75 — HAWKESBURY \$1.65

Bagot . . . \$1.50 Laurier . . . \$4.00 St. Andrews E. . . \$1.20 Coteau . . . 1.10 Lemieux . . . 3.10 St-Isidore . . . 0.70 Des Ormeaux . . . 2.50 Manseau . . . 3.35 Sorel . . . 1.60 Glen Robertson . . . 1.55 Nicolet . . . 2.50 Valleyfield . . . 1.10 Howick . . . 1.00 Ormstown . . . 1.25 Vankleek Hill . . . 1.65 Huntingdon . . . 1.45 Pierreville . . . 2.15 Vars . . . 2.90

DRUMMONDVILLE . . . \$2.00

DEPART : par les trains ordinaires à 9 h. p.m. (H.S.) ou plus tard Ven. 14 NOV.; par les trains ordinaires Sam., 15 NOV. et par les trains ordinaires du matin (là où ils circulent) Dimanche, 16 NOV. RETOUR : partant de destination pas plus tard que lundi, 17 NOV.

NOTE : plus taxe fédérale Tarifs également réduits de plusieurs autres endroits. Voitures ordinaires. Pour renseignements, consultez un agent du C.N. ou appelez MA. 4731.



ET VOUS? POUVEZ-VOUS SONGER AVEC PLAISIR À VOUS RETIRER?

Quand l'heure sonnera pour vous de prendre votre retraite, pourrez-vous quitter votre travail et continuer à vous livrer à vos passe-temps favoris sans avoir à vous inquiéter d'où vous viendra l'argent pour vivre?

Un bon placement de fonds dans une police de la Great-West protégera votre famille et vous garantira des rentes pour vos vieux jours.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

BUREAUX DE SUCCURSALE:

Succursale No 1 EDIFICE DE LA BANQUE ROYALE
Succursale No 2 EDIFICE DE LA BANQUE DE TORONTO
Succursale Montréal-Campagne EDIFICE DOMINION SQUARE

A Ottawa

Le discours de M. Hanson

Le chef de l'opposition demande au gouvernement de se prononcer sur la conscription pour outre-mer et expose une thèse conscriptionniste

Ottawa, 5. — Le chef de l'opposition, M. R.-B. Hanson, a demandé au gouvernement de se prononcer sur la question de la conscription pour outre-mer, et il a fait lui-même une thèse conscriptionniste, tout en essayant de dégarer la responsabilité du parti conservateur d'une pareille politique.

M. Hanson dit en commençant que le discours prononcé la veille par le premier ministre a été une déception parce qu'il ne révélait aucune mesure nouvelle. Il est bon d'avoir souligné les dangers qui nous menacent. Mais le peuple attend du premier ministre du Canada la révélation des moyens que le gouvernement prendra pour faire face à ces périls.

Il entreprend ensuite la relation de ses impressions de voyage en Angleterre, ses entretiens avec Churchill, Bevin, Eden, Beaverbrook, etc.

Il déclare avec emphase que toutes les remarques qu'il fera proviennent de ses impressions personnelles et n'engagent la responsabilité de personne. Les renseignements qu'il a obtenus outre-mer sont d'ordre confidentiel et ils le resteront.

M. Hanson dit que personne de son groupe n'a tenté de sous-estimer l'effort de guerre du Canada et que personne n'a mal représenté l'attitude du gouvernement canadien auprès des autorités de la Grande-Bretagne. Il célèbre l'esprit de détermination des Anglais, rappelant que Churchill a dit en saluant la détermination britannique: "Il vaut mieux mourir que d'être conquis".

M. Hanson parle ensuite du redressement opéré en Grande-Bretagne depuis Dunkerque, où les Anglais ont perdu leur meilleur matériel. Il déclare que sans la coopération des ouvriers, ce redressement eût été impossible.

Il décrit comme suit la force militaire de la Grande-Bretagne:

1) Une armée professionnelle d'un demi-million d'hommes, dont le corps expéditionnaire canadien. Cette armée est parfaitement équipée et entraînée pour la défense contre une invasion.

2) Une force territoriale de 2,000,000 ou plus d'hommes capables de défendre chaque point, chaque rue et chaque grève du pays.

3) Une vaste armée de défense civile comprenant des millions de femmes et d'hommes prêts à la défense de la Grande-Bretagne.

L'Allemagne ne peut être vaincue par les bombardements, poursuit M. Hanson, et il ne peut y avoir une fin décisive de la guerre sans l'invasion du territoire ennemi.

La Grande-Bretagne est incapable d'entreprendre l'invasion seule. L'invasion ne peut être entreprise que par les forces réunies de la Grande-Bretagne, des Dominions, des Etats-Unis et de toutes les démocraties. Même là, la tâche sera énorme: "Je n'ai pas de doute que le 'bataillon de la Grande-Bretagne' sera gagnée. Mais est-ce là notre but? En Grande-Bretagne, on répond: non, ce n'est pas tout. Car si c'est tout, Hitler est le vainqueur. Dans quelques années, la guerre sera à reprendre avec un ennemi qui aura toute la puissance de l'Europe à sa disposition".

L'invasion du territoire ennemi est impossible aujourd'hui, mais il faudra y venir.

Nous avons mobilisé six divisions, dont certaines sont outre-mer et les autres ici, poursuit M. Hanson, il dit qu'il ne veut pas critiquer: il doute que nous aurions pu faire plus avec l'équipement dont nous disposions: "Mes amis, si l'invasion doit avoir lieu, le Canada doit avoir plus de six divisions; c'est un flot continu d'hommes bien équipés qu'il faut fournir. Il faut fournir ces hommes immédiatement." M. Hanson ajoute qu'il présente la ses opinions personnelles et refuse d'engager la responsabilité de son parti.

"La guerre ne peut se gagner que par la force en hommes", dit-il encore. Il faut fournir les meilleurs hommes du pays. "Tant que l'on n'aura pas mobilisé le dernier homme, qui soit apte physiquement, s'écrit le leader conservateur, nous ne pouvons pas dire que le Canada fait un effort total."

M. Hanson rappelle que le Canada a mobilisé 595,000 hommes durant la dernière guerre.

"Si aujourd'hui, dit-il, nous avons 1,000,000 d'hommes mobilisables, comment pouvons-nous dire que le Canada fait un effort total, quand nous ne les appelons pas sous les armes? Il faut se rappeler que la seule défense contre Hitler, c'est l'attaque."

Puis M. Hanson interpelle le gouvernement: "Quel est l'objectif du gouvernement? Quel est le résultat de l'enrôlement volontaire jusqu'à maintenant? Quelle est la potentialité du Canada d'après l'enregistrement national pour l'armée, l'industrie et l'agriculture?"

M. Hanson prétend que son discours de Toronto a été mal interprété par les journaux. Il déclare qu'il donnait son opinion personnelle et non celle du parti conservateur. Il soutient qu'il veut placer ce problème de la conscription au-dessus des partis et il répète que ceux qui dirigent l'opinion publique doivent faire campagne en dehors du Parlement.

"Je demande au premier ministre, dit-il avec véhémence, de se prononcer clairement sur la question. Je lui demande de dire comment il peut faire une guerre totale sans faire un effort total."

M. Hanson parle ensuite de l'industrie et de la question ouvrière. "En Angleterre, dit-il, le travail organisé a volontairement abandonné le droit de grève et s'est plié à l'arbitrage obligatoire des différends ouvriers. Quel exemple pour le Canada et pour les Etats-Unis!"

Je ne crois pas que nous puissions obtenir la même chose au Canada tant que nous aurons un gouvernement de parti. Je ne crois pas que nous puissions obtenir ce que nous désirons sans que le chef ouvrier soit dans le gouvernement.

"Il est temps que le gouvernement appelle dans son sein des hommes de 'stature nationale'. Je ne parle pas de gouvernement d'union, mais d'un gouvernement composé de personnalités nationales."

Le leader conservateur parle ensuite des récentes mesures de conscription économique. Il blâme le gouvernement d'avoir procédé par arrêts ministériels, sans avoir soumis la question au Parlement. Il dit que c'est là "une autre marque du mépris qu'entretient le premier ministre à l'égard du parlement".

L'inflation est un danger, poursuit M. Hanson. Ce n'est pas par le contrôle des prix et des salaires qu'on pourra y remédier. C'est, au contraire, par l'augmentation de la production. C'est par des heures de travail plus longues et par plus de sueurs. Il y a des sueurs en Angleterre. Les trades-unionistes travaillent 12 heures par jour.

A moins que le gouvernement n'obtienne l'entière coopération des producteurs canadiens, il va à un échec. Cette expérience est le produit du "brain trust" dont le gouvernement s'est entouré et qui mène le pays.

Ce contrôle ne diminuera pas la consommation civile ni la production des biens non essentiels à la guerre. C'est une injustice de fixer les prix des denrées alimentaires au niveau actuel. Les riches et les influents auront toujours le moyen d'acheter tandis que les autres souffriront. Tout ce système devra être étudié en Chambre.

M. Hanson réclame une déclaration complète sur l'affaire de la gazoline.

Il demande également des déclarations sur les sujets suivants:

1) La visite de M. King à Hyde Park;

2) la puissance en hommes du Canada;

3) les résultats de l'enrôlement volontaire le nombre des enrôlements pour le pays, pour outre-mer, le nombre des démobilisés pour cause d'indiscipline;

4) le résultat de la campagne de recrutement. Est-ce que les quotas établis pour chaque district militaire ont été basés sur la population?

5) la production des armes, des navires, avions et tanks. Est-il vrai que le Canada peut équiper une division entière en six semaines?

6) le but du gouvernement en appliquant la loi du service obligatoire;

7) les grèves, particulièrement la grève d'Arvida.

Préférence pour les nominations au fonctionnarisme

Elle est étendue aux anciens combattants du présent conflit

Ottawa, 5. — La préférence pour les nominations au fonctionnarisme accordée aux anciens combattants de la première Grande Guerre a été étendue aux anciens combattants du présent conflit.

Voilà ce qu'a annoncé hier M. Ian Mackenzie, ministre des Pensions, en déposant un arrêté ministériel à cette fin à la Chambre des communes. Toutefois, pour jouir d'une telle préférence, les anciens combattants de la guerre actuelle doivent avoir résidé au Canada au début des hostilités. On sait que cette préférence a eu d'ordinaire pour résultat de placer les anciens combattants en tête de la liste des examens du fonctionnarisme.

M. Hanson rappelle que le Canada a mobilisé 595,000 hommes durant la dernière guerre.

"Si aujourd'hui, dit-il, nous avons 1,000,000 d'hommes mobilisables, comment pouvons-nous dire que le Canada fait un effort total, quand nous ne les appelons pas sous les armes? Il faut se rappeler que la seule défense contre Hitler, c'est l'attaque."

Puis M. Hanson interpelle le gouvernement: "Quel est l'objectif du gouvernement? Quel est le résultat de l'enrôlement volontaire jusqu'à maintenant? Quelle est la potentialité du Canada d'après l'enregistrement national pour l'armée, l'industrie et l'agriculture?"

M. Hanson prétend que son discours de Toronto a été mal interprété par les journaux. Il déclare qu'il donnait son opinion personnelle et non celle du parti conservateur. Il soutient qu'il veut placer ce problème de la conscription au-dessus des partis et il répète que ceux qui dirigent l'opinion publique doivent faire campagne en dehors du Parlement.

"Je demande au premier ministre, dit-il avec véhémence, de se prononcer clairement sur la question. Je lui demande de dire comment il peut faire une guerre totale sans faire un effort total."

M. Hanson parle ensuite de l'industrie et de la question ouvrière. "En Angleterre, dit-il, le travail organisé a volontairement abandonné le droit de grève et s'est plié à l'arbitrage obligatoire des différends ouvriers. Quel exemple pour le Canada et pour les Etats-Unis!"

Je ne crois pas que nous puissions obtenir la même chose au Canada tant que nous aurons un gouvernement de parti. Je ne crois pas que nous puissions obtenir ce que nous désirons sans que le chef ouvrier soit dans le gouvernement.

"Il est temps que le gouvernement appelle dans son sein des hommes de 'stature nationale'. Je ne parle pas de gouvernement d'union, mais d'un gouvernement composé de personnalités nationales."

Le leader conservateur parle ensuite des récentes mesures de conscription économique. Il blâme le gouvernement d'avoir procédé par arrêts ministériels, sans avoir soumis la question au Parlement. Il dit que c'est là "une autre marque du mépris qu'entretient le premier ministre à l'égard du parlement".

L'inflation est un danger, poursuit M. Hanson. Ce n'est pas par le contrôle des prix et des salaires qu'on pourra y remédier. C'est, au contraire, par l'augmentation de la production. C'est par des heures de travail plus longues et par plus de sueurs. Il y a des sueurs en Angleterre. Les trades-unionistes travaillent 12 heures par jour.

A moins que le gouvernement n'obtienne l'entière coopération des producteurs canadiens, il va à un échec. Cette expérience est le produit du "brain trust" dont le gouvernement s'est entouré et qui mène le pays.

Ce contrôle ne diminuera pas la consommation civile ni la production des biens non essentiels à la guerre. C'est une injustice de fixer les prix des denrées alimentaires au niveau actuel. Les riches et les influents auront toujours le moyen d'acheter tandis que les autres souffriront. Tout ce système devra être étudié en Chambre.

M. Hanson réclame une déclaration complète sur l'affaire de la gazoline.

Il demande également des déclarations sur les sujets suivants:

1) La visite de M. King à Hyde Park;

2) la puissance en hommes du Canada;

3) les résultats de l'enrôlement volontaire le nombre des enrôlements pour le pays, pour outre-mer, le nombre des démobilisés pour cause d'indiscipline;

4) le résultat de la campagne de recrutement. Est-ce que les quotas établis pour chaque district militaire ont été basés sur la population?

5) la production des armes, des navires, avions et tanks. Est-il vrai que le Canada peut équiper une division entière en six semaines?

6) le but du gouvernement en appliquant la loi du service obligatoire;

7) les grèves, particulièrement la grève d'Arvida.

L'Association catholique de l'aide aux infirmes

La première œuvre d'assistance du genre, à Montréal — Elle est distincte de la "Society for Crippled Children"

Au cours d'une réunion tenue à l'archevêché, sous la présidence de S. E. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, on a étudié le projet d'établissement d'un conseil consultatif pour l'aide aux enfants infirmes, nouvellement incorporée en vertu d'une charte provinciale enregistrée à Québec, le 6 août dernier, sous le nom de Association Catholique de l'aide aux infirmes.

L'Association était représentée à la réunion du palais épiscopal par Mme Théodora Bruneau, présidente, Mlle Laurenda Raymond, vice-présidente et Mme Arthur Gibeault, secrétaire.

Mme Bruneau a d'abord fait une mise au point, à savoir qu'il ne faut pas confondre l'association de l'aide aux enfants infirmes, fondée le 21 novembre 1926, avec la Société for Crippled Children ou Société de Secours aux Enfants infirmes de la province de Québec qui est une organisation neutre et non catholique.

Mme Bruneau a annoncé que l'Association catholique vient d'acheter un immeuble situé à l'angle des rues St-Denis et Marie-Anne, où, depuis le 1er septembre, elle a établi, de façon permanente, son siège social, son école primaire pour les épileptiques et ses ateliers pour les jeunes filles. (Tél. Harbord 1786.)

Voici les services que maintient et dirige l'Association Catholique de l'aide aux infirmes:

Un service social: enquêtes, visites à domicile, secours matériels, dons d'appareils orthopédiques, béquilles, lunettes, nourriture, vêtements, etc.;

Une clinique: examen médical mensuel des enfants, traitements et médicaments;

Une école primaire pour filles et garçons épileptiques, dirigée par les Soeurs de la Charité de Montréal. (Soeurs Grises);

Une école professionnelle pour filles infirmes épileptiques, où l'on exécute le stoppage, (repassage invisible), la couture fine, la broderie, etc.;

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

Le camp d'été "Le Grillon", dont la direction est confiée aux Soeurs Grises — cette dernière section en partie subventionnée par la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises.

La "francisque", insigne du maréchal Pétain

Environ 700 Français peuvent la porter à leur boutonnière

Vichy — La francisque gallique, insigne du maréchal, est une modification que la Révolution nationale a apportée à de petits aspects de la vie française. Elle est constituée d'une petite hache de guerre dont le double tranchant est aux couleurs nationales, tandis que le manche est un bâton parsemé d'étoiles, marque de la dignité des maréchaux de France. Au cours des voyages officiels, les monuments publics et les estrades d'où le chef de l'Etat reçoit le serment des Légionnaires, sont souvent ornés de la même hache se détachant sur fond uni. Les sceaux et les cachets de l'Etat français l'impriment sur les pièces officielles avec une trilogie nouvelle: Travail, famille, patrie.

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

La francisque gallique n'est pas l'insigne de l'association Les Amis du Maréchal comme on le croit généralement. Le port en est strictement réglementé. C'est un conseil de douze membres nommés par le maréchal qui distribue en son nom, après une minutieuse enquête, cet insigne qu'environ 700 Français peuvent porter actuellement à leur boutonnière. Pour pouvoir arborer la francisque, il faut aussi que l'homme ait été dans le passé un pionnier de la Révolution nationale et ait suivi ses idées pour les défendre aujourd'hui. Les femmes n'ont pas droit au port de la francisque. Ainsi, la francisque distingue les vrais soldats du maréchal qui sont liés au chef d'Etat par le serment simple et noble "Je m'engage à suivre les disciples du maréchal et à être fidèle à sa personne et à son oeuvre".

LA VIE SPORTIVE

Yvon Robert a eu raison de Williams

Billy Conn est sûrement un excellent pugiliste et il semble avoir des chances de s'assurer le titre actuellement détenu par Joe Louis dans un avenir assez rapproché, mais comme arbitre à la lutte il est absolument nul et la Commission Athlétique de Montréal n'a pas besoin d'aller chercher aux États-Unis des officiels car elle a ici, en notre ville, de meilleurs experts.

Les amateurs qui ont assisté au combat Williams-Robert, hier soir, au Forum, n'ont pas ménagé leurs huées à l'adresse du pugiliste de Pittsburgh lorsque celui-ci a permis à la "Terreur de Talahassé" d'avoir recours à toutes sortes de tactiques déloyales pour démolir l'athlète canadien-français et Conn fut longuement conspué lorsqu'il accorda la première chute à l'Américain malgré que Cy eut recours à une sorte d'étranglement, prise interdite par les règlements de la lutte. Conn était, croyons-nous, à sa première expérience comme arbitre du "catch as catch can" et il doit être excusé pour les erreurs qu'il a pu commettre. Nous lui conseillons cependant de rester dans le domaine pugilistique.

Yvon Robert a prouvé sa supériorité sur le poids lourd de la Floride hier soir car l'ancien élève d'Emile Maupas prit deux chutes consécutives après avoir perdu le premier engagement de la façon mentionnée plus haut et les sept ou huit mille personnes présentes au combat lui ont fait une ovation lorsque l'arbitre le déclara vainqueur.

Se rendant compte du manque d'expérience et de connaissance de Billy Conn, Cy y est allé rudement dès le commencement des hostilités et porta toutes sortes de coups interdits. Après avoir malmené Robert le lutteur de la Floride s'est assuré une prise d'étranglement et après avoir descendu son rival au matelas il a riva les épaules du champion pour les trois secondes réglementaires malgré les protestations de l'assistance.

Dans les deux autres engagements les rôles furent renversés car notre compatriote comprit que l'arbitre n'interviendrait pas, rendit le change à son adversaire et Williams fut maintes fois envoyé au plancher par de solides coups d'avant-bras et finalement Yvon a pris deux chutes consécutives dans des temps relativement rapides.

Earl McCready, le lutteur de Winnipeg, qui réclame le championnat du Canada, a continué sa marche invincible vers une rencontre contre le champion reconnu à Montréal de l'univers, Yvon Robert, alors qu'il l'a emporté sur le solide Marvin Westenberg dans la rencontre semi-finale de la soirée.

Au début de la rencontre, le match fut scientifique, mais à mesure que le combat avançait, Westenberg y mit de la brutalité. McCready continua cependant à foncer et après une série d'écrasements au matelas, remporta la chute par un écrasement à rebours au bout de 21.09 minutes.

Le grand Roland Kirschmeyer s'est montré trop brutal dans sa rencontre préliminaire contre Whipper Billy Watson, et alors que ce dernier faisait sensation auprès des amateurs, Kirschmeyer fut disqualifié au bout de 18.53 minutes après avoir bûché à coups de pied sur son adversaire qui était au plancher.

Maurice Robert a remporté la victoire sur George Linnehan dans le premier match au programme alors qu'il l'a vaincu par décision hors de l'arène et que ce dernier ne put remonter avant dix secondes. Après avoir perdu la chute, Linnehan tenta de faire un mauvais parti à Robert mais mal lui en prit. Le temps de la chute fut de 15.45.

Voici les sommaires:
Yvon Robert, 227, défait Cy Williams, 229, deux chutes de trois (Williams, 7.21 minutes; Robert 8.06 et 10.09 minutes).
Earl McCready, 242, défait Marvin Westenberg, 239, une chute, 21.09 minutes.

Whipper Billy Watson, 215, défait Roland Kirschmeyer, 240, par disqualification, 18.53 minutes.
Maurice Robert, 220, défait George Linnehan, 221, une chute, 15.45 minutes.

Les compteurs de l'Américaine

New-Haven, 5 — La Ligue Américaine a inauguré sa saison il y a une semaine et, d'après les statistiques émises hier soir, 7 joueurs sont sur un pied d'égalité en tête de la Ligue des compteurs avec chacun six points.

Adam Brown, d'Indianapolis est celui qui a le plus grand nombre de buts avec cinq et il s'assura également un assist. Les autres joueurs qui sont sur un pied d'égalité avec lui sont: Ned Hamill, de Hershey; Georges Monthe, de Washington; Ken Kilrea, d'Indianapolis; Earl Robinson, Marcel Tremblay et Joe Shack, de New-Haven.

Eddie Bush est le joueur le plus puni, ayant déjà passé 15 minutes au pénitencier.

Voici la liste des meilleurs compteurs du circuit.

	B.	A.	P.
A. Brown, Indianapolis	5	1	0
Robinson, New-Haven	4	2	0
Tremblay, New-Haven	3	3	0
Hamill, Hershey	2	4	0
Mantha, Washington	2	4	0
Shack, New-Haven	2	4	0
Kilrea, Indianapolis	2	4	0
Trudel, Washington	2	3	1
Wilson, New-Haven	2	3	1
Frost, Hershey	2	2	4
Cook, Cleveland	1	3	4
Herchenrattner, Prov.	1	3	4
Patterson, New-Haven	1	3	4
Amundson, Philadel.	0	4	4

Dick Irvin veut renforcer son équipe

A la suite du repos forcé imposé à Elmer Lach à la suite de son accident de samedi soir dernier et de la faiblesse de la ligne droite, l'instructeur Dick Irvin est à la recherche de deux joueurs d'attaque pour le Canadien et la besogne n'est pas une sinécure car les bons joueurs sont rares au début d'une saison et Frank Patrick se rendra probablement à Washington pour voir les Ulines à l'œuvre afin de découvrir ce dont le Bleu Blanc Rouge a besoin pour renforcer son équipe.

Les Habitants sont en quête d'un centre et d'un ailier droit pour remplir un des vides laissés par les blessures de deux joueurs. Le centre remplacera Elmer Lach, qui s'est fracturé le bras samedi dernier dans la première joute de la saison contre les Ailes Rouges de Detroit. Irvin est d'avis que quoique Kenny Reardon, qui est aussi au repos forcé, est un joueur de défense, le club pourra se tirer d'affaires s'il trouve un ailier droit, comme les Canadiens ont encore qu'une défense dans leur alignement.

Irvin croit que les Canadiens ont besoin de renforts à l'aile droite, et c'est cette position que les Habitants espèrent renforcer en obtenant un joueur d'un club de la N. H. L. ou des mineures.

En dépit de toutes les offres faites, cependant, les Canadiens n'ont pu obtenir personne. Les bons joueurs ne sont à vendre que pour des sommes exorbitantes, mais les Canadiens sont déterminés à acheter les joueurs qu'il leur faut.

Les Canadiens ont tenu une pratique d'une heure hier, et un joueur a été blessé légèrement. C'est Emile Bouchard, qui a été frappé dans l'aîne par un des "boulets" de Tony Demers. Bouchard pourra se remettre à l'œuvre dans la pratique d'aujourd'hui cependant. La prochaine joute des Canadiens sera contre Chicago, samedi soir, au Forum.

LE HOCKEY

HIER SOIR:

CE SOIR:

LIGUE SENIOR

Québec vs. Canadien

Royaux vs. Pats

Buffalo vs. New Haven

Hershey vs. Springfield

LE CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

J. G. P. N. P. C. Pts

Détroit 1 0 0 1 6 5 3

Rangers 1 0 0 1 3 3 3

Américaine 0 0 0 0 0 0 0

Chicago 0 0 0 0 0 0 0

Boston 0 0 0 0 0 0 0

Canadien 1 0 1 0 2 3 4

Toronto 1 0 1 0 3 4 0

LIGUE SENIOR

J. G. P. N. P. C. Pts

Québec 1 1 0 0 10 1 2

Ottawa 2 1 2 0 6 5 2

Royaux 1 0 0 0 0 0 0

Corwall 1 0 0 1 5 5 1

Pats 1 0 0 1 5 5 1

Canadien 1 1 0 1 10 0

LIGUE AMERICAINE

section est

J. G. P. N. P. C. Pts

Springfield 2 2 0 0 6 4 4

New Haven 4 2 2 0 14 19 4

Washington 3 1 1 1 8 7 1

Philadelphie 2 0 1 1 6 8 1

Providence 4 0 4 0 11 15 0

section ouest

J. G. P. N. P. C. Pts

Cleveland 3 3 0 0 12 7 6

Indianapolis 3 3 0 0 10 3 6

Hershey 2 0 0 0 12 5 4

Buffalo 2 0 0 0 3 6 0

Pittsburgh 3 0 0 0 7 15 0

La décision à David Kui Young

Honolulu, 5 — David Kui Young, brillant pugiliste chinois d'Honolulu, a remporté une victoire facile sur Lou Salica, le champion du monde des poids-coq dans un combat de 10 rondes, ici hier soir. Le titre n'était pas à l'enjeu. Young faillit mettre son adversaire hors de combat à plusieurs reprises. Les deux pugilistes pesaient 119 livres chacun.

Pace se battra contre Speary

Toronto, 5. — George Pace rencontrera Bill Speary lundi à Toronto. Le promoteur Jack Allen a déclaré qu'il espérait que ce combat soit le premier d'une élimination pour trouver un aspirant logique au championnat des poids-plume. Ritchie Lemos et Chalky Wright sont reconnus dans différents endroits comme détenteurs du titre.

Fraser remplacé par Ross Ritchie

On a appris hier soir que Paul Haynes, instructeur des Canadiens, était opposé à l'engagement de Bobby Walton par les Royaux de Montréal. Haynes escomptait sur le brillant ailier droit, cette saison, et nous avons entendu dire qu'il ferait tout en son possible pour avoir Walton dans son alignement dans la partie de ce soir contre les As. Il a été annoncé aussi que "Legs" Fraser ne sera pas dans les buts ce soir. Le gardien de buts s'est blessé à une jambe au cours d'une pratique avec les Canadiens professionnels au début de la saison, et cette blessure a été aggravée dimanche. Ross Ritchie, avec les Royaux juniors l'an dernier, sera dans les buts.

Dans la ligue du Parc LaFontaine

La ligue de hockey du Parc LaFontaine qui s'organise chaque saison avec les catégories senior, junior, juvénile, midjet et bantam, dans ses rangs, tient des réunions tous les mercredis soirs au chalet du Parc LaFontaine à 8.30 heures. Déjà plusieurs équipes ont fait leur adhésion à la ligue dans les différentes catégories. Les entrées sont acceptées jusqu'à la fin du mois de novembre. Pour info: Gaston Gignac, 4441 rue Marquette FA. 1484 ou Joseph Dussureau, CH. 0223.

Les compagnons d'entraînement sont très rares

La question d'entraînement pour un boxeur est quelque chose de très important et il importe qu'un pugiliste puisse trouver des partenaires pour le bien préparer en vue de ses prochains combats. C'est le cas chez Dave Castilloux qui doit se battre contre "Boom Boom" Mancini au Forum, le 11 novembre, sous la direction du promoteur Alec Moore et le protégé de Raoul Godbout éprouve beaucoup de difficulté à obtenir des boxeurs pour le second dans son entraînement. Le seul adversaire qu'il ait pu obtenir, lundi, a été la jeune Toussaint, qui rencontrera Sammy Jacobs au cours de la même soirée.

Castilloux s'entraîne au club Champêtre, sur la rue Sainte-Catherine est. Quelques rues plus loin, Hurst s'entraîne au gymnase Square Club. Lui aussi a difficilement les partenaires d'entraînement qu'il désire. Hurst rencontrera Julio Gonzales dans le deuxième combat principal de dix rounds de mardi prochain.

Le gérant Raoul Godbout a donc eu la lumineuse idée (cela semblait l'être tout au moins) de faire profiter mutuellement Hurst et Castilloux d'un entraînement ensemble. Nous croyons que la chose était fort possible et nous avons félicité Godbout lorsqu'il nous a fait connaître son intention. Le gérant de Castilloux s'est donc rendu en toute hâte au Square Club et il a fait la proposition à Maurice Foreman, gérant de Hurst.

Jamais suggestion n'a été aussi carrément et rapidement rejetée. "Oser qu'on pense donc Castilloux pour son demander Hurst comme partenaire d'entraînement?", de répondre Foreman. "Hurst est là pour faire éclater la cervelle de Castilloux et c'est ce qu'il fera lorsqu'ils se feront face de nouveau." Foreman n'a pas terminé là sa réplique mais il serait superflu d'en ajouter davantage tant son raisonnement nous semble futile.

A tout événement, Godbout s'en est retourné sans avoir le temps d'expliquer que le grand Kid McCoy était le partenaire d'entraînement de Tommy Ryan avant qu'il eût knocké ce dernier pour le titre poids moyen; que Jim Jeffries était partenaire d'entraînement pour Corbett et Fitzsimmons, et a appris les trucs de la boxe avec eux avant de les knockout l'un et l'autre. Pourtant Hurst et Foreman ne semblent rien vouloir entendre.

Le matchmaker Alec Moore poursuit entretemps son travail d'organisation pour le gala de mardi soir prochain.

Boom Boom Mancini, l'adversaire de Castilloux, n'est pas le premier venu. Ed Van Every, le compétent rédacteur de boxe du New York Sun, parle en bien de la victoire remportée vendredi dernier par Mancini sur Joe Peralta, le Mexicain qui venait tout récemment de vaincre Chalky Wright.

Bobby Walton sur l'équipe des Royaux

La lutte dans les séries de la Ligue Senior de Québec promet d'être fort contestée si l'on en juge par les deux parties jouées ici dimanche dernier et les amateurs qui ont assisté au premier programme double de la saison ont pu constater que les équipes sont bien balancées et que chaque club tente l'impossible pour prendre une avance dans la course au championnat du circuit Slater.

Le Royal est sorti victorieux dimanche dans la première joute à l'affiche, prenant ainsi une revanche pour l'échec subi samedi à Ottawa mais la direction du club a réalisé qu'il fallait tout de même renforcer l'alignement et, hier, Frank Carlin annonçait l'acquisition de Bobby Walton, qui a pris part à l'entraînement du Canadien, à Saint-Hyacinthe, et cette nouvelle recrue débutera avec les Royaux ce soir et jouera en compagnie de Dick Kowcinak, des Millionnaires de Sydney l'an dernier.

Walton est un joueur de talent au style particulier et qui saura sûrement faire belle figure au milieu des "stylistes" qui composent l'équipe de Frank Carlin. Après un séjour d'un mois au camp des Canadiens professionnels, Walton doit être en excellente condition. Il formera une ligne comme ailier droit avec Jimmy Haggerty au centre et Kowcinak à l'aile gauche.

Bobby n'est pas une recrue; il joue au hockey depuis plusieurs années et il est âgé de 20 ans.

Les clubs de la ligue Québec senior ont pratiqué, lundi soir, mais ils se sont reposés, hier soir. Dans le programme double de ce soir les As de Québec en reviendront aux prises avec les Canadiens tandis que les Pats affronteront les Royaux dans l'autre.

Pat Lynch a surveillé ses Pats dans leur dernière pratique et il a paru très satisfait. Lionel Conacher, président de la Commission athlétique de l'Ontario, ami et confident de Lynch, a observé lui aussi les joueurs et approuvé le choix de Léo Heffernan. Roger Gaudette, un ancien porte-couleurs du Concordia, n'a rien perdu de sa rapidité du passé. Gaudette possède en outre une grande expérience dans le hockey. On se souviendra qu'il a brillé pour la première fois avec le fameux club St-François-Xavier contre le M.A.A.A. dans les détails mémorables du printemps 1930, l'année que les Winged Wheelers ont gagné la coupe Allan.

Les Canadiens seront privés des services de Glen Harmon, Marcel Dheere et Herman Gruhn pour la partie de ce soir contre les As. Dheere a été suspendu pour une partie, dimanche dernier, lorsqu'il a déroché une punition de match durant la partie jouée à Québec.

Dans la deuxième partie, les Royaux joueront sans Johnny Mahaffy et Ottawa perdra Dunc Cheyne pour la prochaine partie de samedi soir à Ottawa contre les Pats. Mahaffy et Cheyne en sont venus aux poings, dimanche dernier, et ils ont aussi reçu des punitions de match.

Camilli est le joueur le plus utile

New-York, 5 (P.A.). — Dolph Camilli, le premier but et redoutable frappeur des Dodgers de Brooklyn, a été choisi comme le joueur le plus utile de la ligue Nationale pour la saison 1941, par un comité de l'Association des Rédacteurs de Baseball d'Amérique.

Camilli, qui a aidé les Dodgers à remporter leur premier championnat en 21 ans, s'est assuré la première place facilement dans le scrutin. Des 24 rédacteurs qui y ont participé, 19 ont placé Camilli en tête de la liste, deux en deuxième place et un en troisième, quatrième et 10e.

Dolph est le seul joueur qui ait été nommé sur tous les bulletins de vote, qui donnent 14 points pour la première place, 9 pour la seconde, 8 pour la troisième, ainsi de suite. Ainsi, d'un total possible de 336 points, Camilli a reçu 300 points, 117 de plus que son plus proche rival, Pete Reiser des Dodgers. Whitlow Wyatt, un autre as des Dodgers, a obtenu la troisième place avec 151 points.

Camilli a été champion frappeur de circuit de la Nationale avec 34, et il a fait compter le plus de points, 120, en dépit de sa moyenne au bâton de .285. Camilli est un vétéran de neuf campagnes dans la Nationale et il a toujours été considéré comme l'un des meilleurs frappeurs du circuit. Il a conservé des moyennes de .315 et .39 en 1935 et 1936 avec les Phillies.

Lorsque Larry MacPhail a pris la direction des Dodgers dans l'hiver de 1936-37, son premier geste a été l'acquisition de Camilli, qui a ainsi formé le "noyau" du club qui a remporté le championnat cette saison.

Camilli a connu cette année la meilleure saison de sa carrière, quoique sa moyenne au bâton n'ait pas été très élevée. Il n'avait jamais frappé plus de 28 circuits ou fait compter plus de 104 points avant cette saison.

Frank McCormick, qui a été choisi l'an dernier pour avoir conduit les Reds de Cincinnati à leur deuxième championnat consécutif l'an dernier, n'a pas reçu un seul vote cette année, mais son coéquipier, le lanceur-recrue Elmer Riddle, qui a gagné 19 parties cette saison, a obtenu la cinquième place.

Voici le classement des joueurs qui ont reçu 20 points ou plus: Camilli, 300; Reiser, 183; Wyatt, 151; Jimmy Brown, St-Louis, 107; Riddle, 98; Ernie White, St-Louis, 77; Kirby Higbe, Brooklyn, 64; Johnny Hopp, St-Louis, 61; Johnny Mize, St-Louis, 48; Dixie Walker, Brooklyn, 27; Terry Moore, St-Louis, 26; Stan Hack, Chicago, 26; Elbie Fletcher, Pittsburgh, 22; Johnny Cooney, Boston, 20.

Elle opérera à cinq clubs

La Ligue de hockey Montréal a tenu une assemblée hier soir, sous la présidence de M. Azarie Choquet. Au cours de cette réunion l'offre de la ligue intermédiaire d'Ottawa pour faire partie du circuit a été rejetée par les directeurs lorsque les deux partis intéressés n'ont pas pu venir à une entente.

Le club Montréal du président Jean Lalonde, a été accepté par la ligue et il remplacera le Don Juan de l'année dernière.

Le circuit comptera cinq clubs cette année. En plus du Montréal,



"BLACK HORSE. OUI, CERTAIN!"
-ELLE EST DOUCE ET SAVOUREUSE

L'oeuvre de cinq générations de maitres brasseurs

La meilleure BIÈRE au Canada

il y aura le Lachine, le Valleyfield, le Shawinigan et le Joliette. L'ouverture de la saison aura lieu le 13 prochain alors que les Cataractes de Shawinigan visiteront les Braves de Valleyfield.

Duncan's ROYAL PALACE

Whisky

DOCTORS' SPECIAL

Corby's LONDON DRY GIN

ROBERT Q. Nish London Dry Gin

Corby's RYE WHISKIES

A Otta wa

(Suite de la première page)

temps que Macnab et Macdonald ont été à la direction, les buts et les desirs des Canadiens français n'étaient pas ignorés lorsqu'il s'agissait de définir la politique du parti.

"Il y a eu parfois des froissements, comme je suis sûr qu'il y en a dans le parti libéral, mais nous avons essayé de préserver le respect mutuel et de conserver une part raisonnable des nominations aux postes importants dans le fonctionarisme et des travaux publics que le commerce et l'industrie nécessitent. La bonne entente entre les deux principaux éléments du parti libéral-conservateur s'est graduellement détériorée. Peu à peu les Canadiens français ont perdu leur influence dans le parti. Cela a été dû, en grande partie, à la mort de sir John A. Macdonald. Le parti libéral s'est fortement organisé et il a manœuvré de façon que le parti conservateur devint un parti anglo-canadien dans lequel la sympathie à l'endroit des Canadiens français a été violemment rejetée à l'arrière-plan. L'actuel ministre de la Justice (M. Ernest Lapointe) a suivi avec adresse la tactique de sir Wilfrid Laurier, et le premier ministre actuel utilise M. Lapointe à sa pleine valeur (ou "pour tout ce qu'il vaut": *for all he is worth*).

"Sir Robert Borden et M. Meighen n'ont jamais été capables de contrôler l'élément qui est résolu à détruire nos efforts en vue de faire du Canada un pays dans lequel trois millions de Canadiens français comptent pour quelque chose. M. Bennett — maintenant Lord Bennett — a été l'homme qui a dit que nous devrions être satisfaits des concessions que les Canadiens de langue anglaise nous accordent. Il a renoncé aux principes du parti qu'il avait placé au pouvoir et il a fait plus que tous les libéraux ensemble pour détruire le conservatisme politique dans la confiance publique. Tout Canadien français qui a été mêlé au parti conservateur, tel qu'il existe aujourd'hui, doit admettre qu'il ne fait pas partie de cette famille politique. Il y est, au mieux, un étranger toléré, accepté par nécessité, que l'on considère avec un certain degré de curiosité. De l'opinion des députés conservateurs, il est et il sera toujours un parent pauvre. Ses vues du Canada ne correspondent pas à leurs vues; son ambition d'obtenir une plus grande influence pour les Canadiens français dans la vie publique n'est pas leur ambition. Ils sont fermement d'opinion que nous, Canadiens français, sommes une cause de soucis (ou d'inconvénients) dans leurs efforts pour faire du Canada une Angleterre américaine. Il n'y a ni amitié ni sympathie entre eux et nous.

"Je puis ajouter toutefois que bon nombre de Canadiens de langue anglaise, tout particulièrement ceux de la jeune génération, nous témoignent plus de sympathie, parce qu'ils ont le sens exact du véritable canadienisme.

"J'ai décidé de les abandonner (les conservateurs). Je n'ai pas agi hâtivement. Au cours des derniers mois j'ai consulté des gens du Québec qui m'ont tous exprimé l'opinion qu'il était inutile pour la province de Québec de tenter de nouveaux efforts en vue de travailler la main dans la main avec le parti conservateur. La chaude sympathie, l'élément principal d'entente, fait défaut. Vous vous souvenez tous de cet homme qui voulait rendre visite à un personnage de sa connaissance. On lui dit tout d'abord que l'individu en question n'était pas chez lui; il force ensuite la porte mais on l'accueille avec une bordée d'injures. Il fit une troisième tentative, mais on le saisit par la nuque et on le chassa à coups de pied. Il déclara alors: "Je ne pense pas que cet homme veuille me voir". La violence exceptée, il y a quelque chose de semblable dans l'attitude des conservateurs envers les conservateurs du Québec.

"J'ai l'intention de ne présenter à la prochaine élection générale comme Canadien désireux de faire ma part, dans les limites de mes humbles moyens, pour assurer le progrès de tout le Canada sans préjugé de race ou de religion, reconnaissant les droits de tous les citoyens et combattant la bigoterie partout où je la verrai".

Preuve de courage

Après les premières interruptions du début, les libéraux et les oppositionnistes ont écouté M. Roy avec attention. M. Mackenzie King était particulièrement attentif, voyant sans doute dans l'exposé du député de Gaspé une opinion franche et courageuse du point de vue canadien-français. Des ministres se sont amusés, surtout lorsque M. Roy

condamna violemment le parti conservateur. Ces ministres n'avaient aucun raison de sourire. Car s'ils regardaient attentivement ce qui se passe dans leur parti, ils auraient les mêmes griefs contre l'administration libérale. Depuis le début de la guerre, l'influence canadienne-française s'est-elle accrue? Nous n'avons pas, au contraire, perdu beaucoup de terrain? Ou sommes-nous dans les diverses commissions de guerre et dans la commission d'assurance-chômage? Pendant que M. Roy parlait, M. R. B. Hanson affectait le dédain. Mais peu après il s'est éponge le front. Ce bon M. Hanson s'était sans doute reconnu et il avait attrapé une sueur.

Quoi que les libéraux puissent penser de la profonde mésestime qui existe dans le parti conservateur, quoi qu'ils puissent penser de M. Roy lui-même, ils ne peuvent s'empêcher d'admettre que le député de Gaspé a fait preuve de courage et de loyauté. Ils ne peuvent s'empêcher d'admettre, non plus, que M. Roy a exprimé des sentiments que tous les Canadiens français partagent au fond de leur cœur. Tous les Canadiens français? C'est peut-être exagéré. Car, hélas! il y a un certain nombre de Canadiens français — et ils sont beaucoup trop nombreux à notre avis — qui sont gouvernés par l'esprit de parti, par la soif des avantages matériels et par la peur. Oui, la peur. La peur d'un peu de tout et de n'importe quoi. La peur de ne pas se faire réelle. La peur de perdre des positions, des contrats. La peur des autorités, en ce pays libre qui se bat pour la liberté. La peur n'a jamais fait les hommes grands. Ni la servilité. Ni la perte de sa dignité personnelle.

M. Hanson parle conscription

M. R.-B. Hanson, chef temporaire du parti conservateur, a été le premier orateur de l'après-midi. Il n'a guère aimé le discours que le premier ministre a prononcé la veille. Il est bon de faire voir les dangers qui nous menacent, a-t-il dit, mais il vaudrait mieux nous dire quelques mesures on entend prendre pour faire face à ces dangers. Sur le plan logique, le raisonnement de M. Hanson est solide. Après avoir parlé de son voyage en Angleterre, le chef conservateur a bâti une thèse conscriptionniste. Il a répété sa tactique de Toronto. Il s'est dit en faveur d'un effort de guerre plus intense, d'une contribution plus considérable en soldats, bref d'une mesure conscriptionniste, mais il n'a pas voulu engager la responsabilité de son parti. Il a exprimé une opinion personnelle. "Si aujourd'hui nous avons un million d'hommes mobilisables, a demandé M. Hanson, comment pouvons-nous dire que le Canada fait un effort de guerre total quand nous ne les appelons pas sous les armes?" En résumé le syllogisme de M. Hanson est celui-ci: L'Angleterre est incapable de tenter l'invasion du continent européen, parce que son armée n'est pas assez nombreuse. Or si l'on veut gagner la guerre, il faut envahir le continent. Donc il faut que l'armée d'invasion soit recrutée dans les pays du Commonwealth, aux États-Unis et dans les autres pays démocratiques. Le Canada doit faire sa part. Et dans l'esprit de M. Hanson cela veut dire que le Canada doit imposer la conscription pour outre-mer. Le Devoir avait prévu, il y a longtemps, que les impérialistes soutiendraient ce point de vue.

Avec la Russie

Après le discours de M. Hanson, la Chambre s'est formée en comité. M. Angus MacInnis, chef suppléant de la C. C. F., a pris la parole. Après avoir exprimé sa déception au sujet de l'exposé de M. King, M. MacInnis a demandé au premier ministre d'établir des relations diplomatiques avec la Russie, en faisant un échange de ministres. D'après lui, il est résulté beaucoup de méfiance de la méfiance que l'on a manifestée à l'endroit de la Russie soviétique depuis la révolution de 1917. Si Hitler était défait, la Russie jouerait un rôle important après la guerre. Ce n'est que prudence de notre part nous rapprocher de la Russie. M. MacInnis a surtout parlé de la politique ouvrière du gouvernement, politique hostile aux unions ouvrières. Par l'intermédiaire du ministre des Munitions, le gouvernement rend impossible la stabilisation des conditions ouvrières et fomenté les grèves.

Que M. Howe s'excuse!

Faisant allusion à la grève d'Arvida, M. MacInnis a déclaré que les employés de l'Aluminium Company ont droit à des excuses de la part de M. C. D. Howe et du gouvernement à cause de la déclaration du ministre portant qu'il y aurait eu du sabotage à Arvida. Cette grève n'aurait jamais eu lieu si l'on avait organisé à l'usine des relations normales entre patrons et ouvriers. M. MacInnis a demandé au gouvernement d'abroger l'arrêté ministériel qui permet au ministre des Munitions de faire appel à l'armée dans des cas comme celui d'Arvida. Cet arrêté ministériel d'ailleurs est signé sous de fausses représentations. Si on le laisse en vigueur, il ne cessera de constituer une menace pour les travailleurs syndiqués. M. MacInnis a reproché au gouvernement de procéder par arrêts ministériels, sans se donner la peine de consulter les membres de la Chambre. Le gouvernement n'a pas consulté le parlement quand il s'est agi de passer les récents arrêtés ministériels concernant la stabilisation des prix et des salaires.

Des événements importants?

M. E. G. Hansell, député de Macleod et leader suppléant des néo-démocrates, a été l'orateur suivant. La partie la plus intéressante de son discours a porté sur les préparatifs que nous devons faire en vue de l'après-guerre. Le gouvernement ne fait rien pour préparer l'après-guerre. Lorsque le conflit sera terminé, nos soldats seront déçus comme cela est arrivé après la guerre de 1914-1918. Il serait beaucoup trop long d'entrer dans le détail du discours de M. Hansell qui contenait des choses excellentes en même temps que des aperçus discutables. On peut dire la même chose des trois exposés que des ministres ont faits au cours de la soirée. M.

C. D. Howe, ministre des Munitions et de l'approvisionnement, a parlé des progrès accomplis par l'industrie de guerre. M. Angus Macdonald, ministre de la Marine, a montré comment son ministère s'était développé. M. J. T. Thomson, ministre des Services de guerre, n'a pas eu le temps de terminer son exposé. L'atmosphère reste chargée d'électricité. On est plus que jamais sous l'impression qu'il se prépare des événements importants.

Léopold RICHER

Chronique

(Suite de la première page)

Les enfants l'ennahissent à pleine porte, de tous les âges, quelques-uns bien vêtus, la plupart sûrement pauvres, mais avec des yeux qui pétillent d'intelligence dans des figures barbouillées. Le règlement demande qu'on se lave les mains en entrant, avant de toucher aux livres, mais le règlement ne parle pas des visages! Alors...

Lorsqu'ils se sont lavés les mains, les petits font le tour des rayons, se choisissent lentement un volume, s'attablent, se mettent la tête entre les mains et partent pour le monde d'une réalité et de connaissances qu'ils ne sauraient jamais trouver sans les livres.

Et les livres, ils ne les auraient pas sans la Bibliothèque des enfants. Venez un soir, vers quatre heures et demie, voir ces enfants se plonger dans les belles histoires. Essayez de les distraire, de les faire parler. Ils vous répondront, sûrement, ils sont gentils; mais, la réponse donnée, vite les petits visages se replongent dans les beaux livres. Leur intérêt est éveillé. Ce soir, ces enfants-là auront derrière le front des idées nouvelles, des images neuves, des sentiments plus intenses; et ils apporteront dans des foyers souvent pauvres les petites lumières allumées en eux.

La Bibliothèque des enfants est née en 1936. Elle est maintenant solidement établie. Elle possède une succursale à Rosemont, et elle rayonne ailleurs, puisque, dans plusieurs parties de la ville, des personnes dévouées gardent chez elles un dépôt d'une quarantaine de volumes renouvelés tous les deux mois. Les enfants des alentours peuvent s'abonner à cette bibliothèque miniature moyennant le prix ordinaire de l'abonnement: 5 sous par an. La tête de la Bibliothèque est maintenant assurée. Le conseil municipal de Montréal — qui a également ouvert la Salle des Enfants à la Bibliothèque municipale — accorde un octroi de \$1,000 par année. Le gouvernement provincial y ajoute \$500. A cela viennent s'ajouter quelques contributions volontaires.

Ce sont ces contributions qu'il faudrait multiplier, pour que l'œuvre progresse. Tout Montréal devrait s'y intéresser. Il faudrait que tous ceux qui ont le bonheur d'avoir de l'argent comprennent que cette œuvre-là est une bonne œuvre, comme celle de nourrir les pauvres, d'habiller ceux qui sont nus. Le Sauveur l'a dit lui-même: l'homme ne vit pas seulement de pain.

Cette œuvre préservera l'âme et l'intelligence de notre peuple, elle l'enrichira à tous les points de vue. Celles qui dirigent la bibliothèque nous racontent comment des petites filles qui viennent changer leurs livres leur confient que leurs parents aussi ont bien aimé cette histoire. Ceci donne une idée des heureuses répercussions que peut avoir cette bibliothèque. Il n'est pas vrai que les livres n'aient point à lire. Mais il est vrai que les livres n'ont pas assez souvent compris l'importance et le rôle nécessaire du livre mis à la portée de tous.

Chez les riches, on s'achète des livres, on peut relire ceux qui sont déjà dans les bibliothèques familiales. Chez les gens de moyens modestes, il n'en est pas ainsi. Les enfants ont le goût de la lecture à l'école, mais une fois à la maison, le goût se perd. C'est pourquoi il faut donc considérer comme une œuvre patriotique l'aide à la bibliothèque.

Comment peut-on l'aider? de mandez-vous.

Par des dons en argent, si possible. Même la plus modeste somme sera accueillie avec reconnaissance. On doit adresser à Mademoiselle Gabrielle Leduc (311, avenue Melcalfe, Westmount). Et Mademoiselle Simone Lancelot (168, avenue Willowdale) recueillera, elle, les dons de livres, aussi utiles que les dons en argent. Si l'on veut bien l'appeler après 1940, elle se fera un plaisir d'aller les chercher.

A cause de la situation actuelle, les livres neufs sont rares et chers. Vos enfants ont grandi. Ils ne résistent plus leur Général Dourakine, ou leurs Petites filles modèles, ou encore tout le passionnant Jules Verne. Vous avez aussi sûrement de belles histoires saintes illustrées, et des collections d'Albums historiques, ou encore des Semaines de Suzette?

Que l'enfant grandissant et chagrin qui sacrifiera ses livres ait une impression qu'il les sacrifie pour l'amour de Dieu et l'amour du prochain; qu'on lui peigne les pauvres foyers sans argent et sans livres; et les petits enfants barbouillés, mal vêtus, qui deviennent soudain si heureux dès qu'ils se penchent sur les livres de la Bibliothèque des Enfants.

Et ce don de livre deviendra un bel acte de charité, pour le plus grand bien de tous.

Michelle Le NORMAND
2 novembre 1941.

Bloc-notes

(Suite de la première page)

Il s'agit ici des écoles de la ville d'Ottawa et les écoles séparées désignent en fait, règle générale, les écoles sous direction catholique, tandis que les écoles publiques sont officiellement neutres.

Le cas d'Ottawa illustre, avec une singulière éloquence, les résultats d'un tel et déplorable état de choses.

Nous ne contestons certes pas qu'il existe un état d'esprit nouveau en beaucoup de milieux ontariens, mais l'heure n'est pas encore arrivée d'établir une sorte d'équivalence entre les régimes scolaires qui existent des deux côtés de la rivière Outaouais.

Le propos serait contraire à la vérité et de nature à nuire aux intérêts de nos coreligionnaires de la-bas qui, d'accord du reste avec nombre de leurs concitoyens protestants, s'efforcent de remédier à une injustice patente.

Cela se change

A la Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui réclame pour les fonctionnaires fédéraux le congé de la Toussaint, un ministre fédéral a opposé le statut, qui ne prévoit pas pareil congé.

Mais un statut, cela se change. Et si serait-il pas temps de s'en aviser, alors surtout que l'on entend mobiliser en faveur de notre action militaire les sentiments religieux de notre population?

M. Lapointe se félicitait de ce que Radio-Canada ait transmis au public canadien les échos du congrès eucharistique des Trois-Rivières. C'est fort bien, mais assurer que les fonctionnaires catholiques la liberté de célébrer pieusement les grandes fêtes de leur religion, ne serait-ce pas bien aussi?

Une autre de ces fêtes se présentera prochainement. C'est le temps de penser à cette réforme.

La "Justice"

La Justice est ce journal de Holyoke, au Massachusetts, que dirige pendant de longues années M. Joseph Lussier. Après la retraite de M. Lussier, et un bref intermède rempli par M. Jacques Ducharme, le jeune romancier franco-américain, la Justice vient de passer aux mains de l'un des anciens collaborateurs de M. Lussier, M. Raymond M. Raynold.

M. Raynold paraît vouloir imposer à la Justice un élan nouveau. Nous lui souhaitons de tout cœur plein succès.

Autre cas

On nous cite cet autre cas d'un maman canadienne-française, dont le fils sert en Angleterre, et qui vient de recevoir du ministre des Postes un avis exclusivement anglais.

Pourquoi ne pas utiliser ici une papeterie bilingue?

Ce serait le moyen de donner satisfaction à tous, sans blesser qui que ce soit.

O. H.

A l'Assomption

L'Assomption, 5. — Il y a eu ici hier soir, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, un souper du bon vieux temps accompagné de causeries sur la lecture, ainsi que chant, avec une saynète jouée par des jeunes gens de la J.O.C. Le président de la société Saint-Jean-Baptiste de la ville a présidé la réunion et les orateurs furent présentés par divers membres de cette association. Le R. P. Charles Charlebois, O.M.I., enfant de la place, a donné une causerie sur le bon journal: M. Georges Pelletier, du "Devoir", a entretenu l'auditoire du journal quotidien; M. Anatole Vanier a fait une causerie sur l'"Action Nationale" et M. Fernand de Heerne, de la "Boussole", a parlé d'un sujet économique et de l'économie qui profiterait au groupe canadien de langue française. Il y a eu musique et chant par des jeunes gens et des jeunes filles de l'endroit et M. l'aumônier de la Société St-J-B, a tiré les leçons de la soirée pour conclure, en même temps qu'il a remercié les organisateurs de cette soirée, qui a groupé quelques centaines de citoyens de l'Assomption et des environs ainsi que plusieurs des professeurs du collège de l'Assomption. Soirée amicale très réussie et que l'on se propose de renouveler à intervalles périodiques.

M. Antonio Barrette dans Laurier

Demain, jeudi, l'Association Nationale de Laurier tiendra son assemblée régulière à la salle Peters, 6965, rue Saint-Denis. M. Antonio Barrette, député de Joliette, donnera une causerie.

Le Dr Bordeleau, président, invite tous les membres et leurs amis. L'assemblée commencera à 8 h. 30 précises.

L'amour et les chrétiens

par le
T. R. P. M.-M. Demarais, O.P.,
Prieur des Dominicains
d'Ottawa.

Volume de 200 pages contenant des causeries radiophoniques répondant à la question: L'AMOUR EST-IL UN PECHE?

C'est la troisième édition à paraître depuis quelques mois seulement.

Prix: \$0.50; par la poste, \$0.60.

En vente au
Service de Librairie du "Devoir"
430 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

AU SENAT

Hommage à M. Raoul Dandurand

Allocutions de MM. Ballantyne, Donnelly, Copp et Blondin — Réponse de M. Dandurand

Le banquet du 80ème anniversaire est remis en janvier

Ottawa, 5.—M. Raoul Dandurand a été l'objet, hier, à la Chambre haute, d'une belle manifestation à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance. Conservateurs et libéraux ont longuement applaudi le leader du gouvernement.

Lorsqu'il entra dans la Chambre haute, le sénateur Dandurand trouva sur son pupitre une ravissante corbeille de roses rouges. Le sénateur C. C. Ballantyne, de Montréal, qui remplissait les fonctions de leader de l'Opposition, se leva pour attirer l'attention de la Chambre sur le 80ème anniversaire du sénateur Dandurand. On avait songé d'abord à organiser, pour cette circonstance, un banquet en son honneur. Mais, comme le premier ministre Mackenzie King et M. Arthur Meighen, leader de l'Opposition à la Chambre haute, auraient été incapables d'être présents, ce banquet a été remis en janvier, à l'ouverture de la prochaine session.

Le premier ministre, le sénateur Meighen, les membres du cabinet et les membres des deux Chambres ont manifesté le désir d'assister à ce banquet en reconnaissance de "la très distinguée carrière" du sénateur Dandurand, a dit M. Ballantyne.

"J'ai eu l'honneur, a déclaré le sénateur Ballantyne, de connaître le leader du gouvernement comme membre de la Chambre haute, au moins pendant 40 ans. Il a rendu de brillants services au Sénat et, en général, au pays, de même qu'au Canada, en qualité de représentant au Canada, en plusieurs occasions, à la Société des nations où il fut l'une des figures les mieux connues. Le sénateur Dandurand n'a pas seulement consacré près d'un demi-siècle aux affaires parlementaires, mais il s'est consacré aussi, pendant cette période, à l'éducation, aux arts et à l'avancement de la culture. Je ne connais pas d'homme qui ait eu une carrière plus distinguée. De ce côté-ci de la Chambre, nous ressentons pour lui les sentiments les plus cordiaux. Il en est de même pour les membres siégeant de son propre côté."

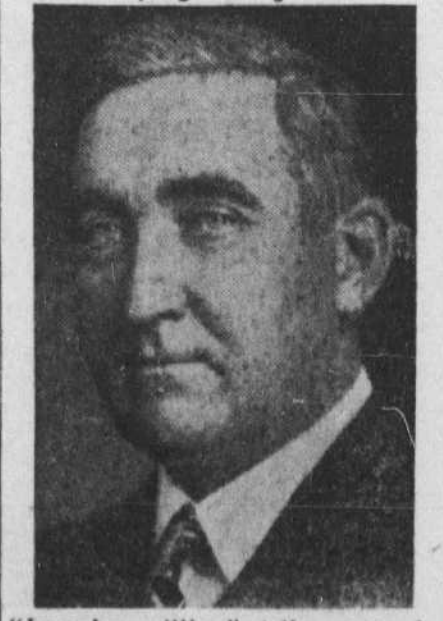
M. Ballantyne a souhaité au leader du gouvernement de longues années de vie à la direction du parti libéral au Sénat. Le sénateur Dandurand s'est conduit, en cette Chambre, avec dignité, talent et justice. Le sénateur Meighen a déjà exprimé la même opinion. M. Ballantyne a félicité aussi le leader du gouvernement d'avoir été nommé membre du conseil privé du Royaume-Uni.

Le sénateur James J. Donnelly, conservateur d'Ontario, a pris la parole à titre d'ancien à la Chambre Haute. Il n'est pas nécessaire, a-t-il dit, de mentionner les bonnes qualités que le sénateur Dandurand possède. Toutefois il a souligné les grands talents, l'urbanité, que le sénateur Dandurand a toujours manifestés.

Le sénateur A. B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick, a déclaré que, si le Guide parlementaire ne le mentionnait point, il croirait difficilement que le leader du gouvernement a atteint son 80ème anniversaire! "Il est l'un des plus âgés sénateurs, mais, par l'industrie et l'activité, il est aussi l'un des plus jeunes. On en a la preuve dans cette Chambre."

Le sénateur P.-E. Blondin s'exprima en ces termes: "Sénateurs, après les paroles que je viens d'entendre, je n'ai rien à dire, si ce n'est qu'au nom des Canadiens français de l'Opposition, je me joins de tout cœur aux éloges bien mérités que vient de vous adresser le chef de l'Opposition. J'ai supposé que, sans préparation, mon honorable ami me pardonnera de tenter de lui dire un mot, celui-ci: que l'appréciation venant d'un vieil adversaire à un cachet de sincérité lorsqu'elle est adressée à l'un de ceux qui l'ont combattu dans le passé. Jamais témoignage d'estime et de respect ne peut lui être offert plus sincèrement que par moi, et à ce titre, je tiens à lui dire que, dans la province de Québec, son souvenir restera non seulement comme celui d'un homme qui a fait du bien pour sa race, mais aussi pour tous les jeunes Canadiens français, comme un exemple de courage moral, de travail, de dévouement et de loyauté à son parti. Nous serons peut-être demain les mêmes ennemis combattant l'un contre l'autre, défendant les mêmes principes, mais notre très honorable ami peut avoir l'assurance qu'en le combattant il n'en reste pas moins un de nous."

L'épargne de guerre



"Jusqu'au million", telle est la devise de A. F. ROSS, un des assistants du vice-président de la Bell Telephone Co. qui fait actuellement la tournée des employés de cette compagnie pour les engager à souscrire plus d'épargnes de guerre. Les employés de Bell souscrivent actuellement, \$715,000 à l'épargne de guerre.

Heures d'affaires: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. Le samedi: 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

CHEZ DUPUIS CHAUDS VETEMENTS DE SPORT

POUR GARÇONS ET ÉCOLIERS

Paletots 'Mackinaw'

(6 à 10 ans)

Frise tout laine en marine, brun, bleu aviation. Longueur ¾, ceinture, 2 poches, collet dit TEMPETE. Coupe ample. CHACUN

Pour 12 à 18 ans, 4.95

Paletots 'Mackinaw'

(10 à 18 ans)

FRISE ÉPAISSE tout laine en marine, brun, bleu aviation. À l'épreuve du vent et des ondées. Longueur ¾, ceinture, 4 poches, collet dit TEMPETE. Doublure de flanelle. Coupe ample. CHACUN

CULOTTES "BREECHES"

(8 à 18 ans)

CHACUNE

3.95

Tweed HUMPHREY tout laine. Gris, vert, brun. Culotte laçante aux genoux. Le fond et les genoux doubles. Culottes doublées de coton.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

ceux que nous respectons le plus et que nous aimons le plus profondément."

Visiblement ému, le sénateur Dandurand a répondu qu'il n'avait pas besoin de dire combien il appréciait les remarques que l'on venait de faire à son endroit: "C'est ici, dans cette Chambre, que je suis entré dans la vie publique en 1898. Permettez-moi de déclarer que l'une des mes plus grandes joies, au cours de ma vie, a été de trouver, dans cette Chambre, seulement des amis."

Le leader du gouvernement a rappelé une déclaration faite par le sénateur Meighen à la suite de la réélection du gouvernement King en 1935. A cette occasion, le sénateur Meighen a dit qu'il entendait traiter la législation soumise par le sénateur Dandurand à titre de leader du gouvernement avec le même esprit de sympathie et de coopération que le sénateur Dandurand avait manifesté lorsque lui, le sénateur Meighen, il dirigeait la Chambre haute. Cette déclaration m'a fait grandement plaisir, a dit le leader du gou-

vernement, parce que d'anciens membres de la Chambre des communes, et le sénateur Meighen était l'un d'eux, en entrant dans cette Chambre, concevaient une conception différente de ses fonctions.

Il y a deux courants de pensée politique dans la Chambre, mais, toutefois, "les membres du Sénat travaillent ensemble pour le bien commun sans rancœur politique", a dit le sénateur Dandurand. L'élément humain existe au Sénat. Tous reconnaissent qu'ils appartiennent au même pays et qu'ils sont Canadiens. En ces dernières années, à certains moments, il a senti que sa santé déclinait. Aujourd'hui, toutefois, "je me sens aussi bien qu'il y a cinq ou dix ans", a continué le sénateur Dandurand. "Il a remercié tous les membres du Sénat, non seulement ceux qui ont pris la parole, mais les autres. Tout en éprouvant une certaine timidité en présence d'un si grand nombre d'amis, le sénateur Dandurand a déclaré qu'il serait à leur disposition pour le banquet de janvier.

Termes faciles suivant la loi fédérale.

POUR VOUS MESSIEURS! Vêtements exclusifs sur mesures. Valeurs de choix. Complets: 28.50 et plus; paletots d'hiver: 27.50 et plus; paletots d'automne: 22.50 et plus.

FRANÇOIS DESJARDINS, président.

CHAS DESJARDINS & C^{ie}
1170, rue Saint-Denis

CONDUISEZ VOUS-MEME

LA VOITURE DE VOTRE CHOIX SANS RISQUES ET A PEU DE FRAIS.



APPELEZ PLateau 1122

et DIX MINUTES après "LAUZON DRIVE YOURSELF" sera à votre porte avec la voiture qu'il vous faut: pour vos affaires, vos obligations mondaines ou votre légitime désir d'agréable détente.

LAUZON Drive Yourself Co. Ltd

4001 BERRI

PLATEAU 1122

Compagnie solidement établie et bien assurée vous garantissant une protection raisonnable.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS,
et CONFITURES de
J. A. DÉSAY,
(Lamotte)
Qualité supérieure
Montréal

SOURDS? AUROPHONE

est supérieur à tout autre appareil...
Pour consultations, venez ou écrivez à
Remington Hearing-Aid Institute.
1405, rue Peel, ch. 214
LA. 5975 Montréal